Institutional Repository - Research Portal
Dépôt Institutionnel - Portail de la Recherche
researchportal.unamur.be
University of Namur

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Les partis politiques

Wynants, Paul

Published in:
L'état de la Belgique, 1989-2004: quinze années à la charnière du siècle

Publication date:
2004

Link to publication

Citation for pulished version (HARVARD):
Wynants, P 2004, Les partis politiques. dans P Wynants (ed.), *L'état de la Belgique, 1989-2004: quinze années à la charnière du siècle.* De Boeck, Bruxelles, pp. 109-203.

General rights
Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy
If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Download date: 04. May. 2026

4 Les partis politiques

Paul WYNANTS

Recomposition, refondation, réalignement, repositionnement, mobilité, volatilité... Autant de termes abondamment utilisés par les commentateurs de notre vie publique depuis 1991. Ils suggèrent que le paysage politique belge est en perpétuelle évolution. Divers phénomènes aisément perceptibles renforcent cette impression de mue désordonnée. Ainsi, en l'espace de quelques années, la plupart des partis ont changé leur dénomination ou leur sigle. Périodiquement, des forces politiques se redistribuent à la suite d'opérations diverses : regroupements, dissidences, changements de camp opérés par des transfuges. Des courants nouveaux émergent alors que d'autres, plus anciens, se disloquent et disparaissent. Des coalitions inédites ou considérées comme singulières jusqu'ici se constituent au tournant du millénaire : l'une porte les couleurs de l'arc-en-ciel, tandis que l'autre arbore le violet.

Le propos de cette contribution est d'abord de retracer les évolutions que le système des partis a connues au cours des douze dernières années : tel est l'objet de la première partie. Il faut s'interroger ensuite sur le renouvellement du personnel politique durant la même période, marquée par des modifications constitutionnelles et législatives dont on tentera de mesurer les effets : la question sera évoquée dans la deuxième partie. Il importe, enfin, de décrypter le

sens des évolutions observées à la lumière de théories récentes : c'est ce que je tenterai de faire dans la troisième partie.

LES FAITS

Avant de passer en revue les différentes familles politiques avec les transformations qu'elles ont connues, relevons quelques éléments de continuité : ils indiquent que si le paysage politique a évolué en douze ans, il n'a cependant pas connu de véritable bouleversement.

Quelques continuités

Tous les mouvements relevés dans le paragraphe introductif sont réels. Cependant, on aurait tort d'en surestimer l'importance. Il serait fâcheux de perdre de vue un certain nombre de situations récurrentes et de tendances lourdes, qui traversent les décennies. Ce sont ces rémanences, mais aussi les flux qui gonflent peu à peu, comme des lames de fond sous l'écume des vagues, que je voudrais évoquer d'emblée. Ils risquent, en effet, d'être masqués par la succession des événements ou occultés lorsqu'il s'agira de passer au stade de l'interprétation. Voyons donc, du point de vue qui nous occupe, ce qui n'a pas changé dans notre pays depuis un certain temps, en tout cas depuis un quart de siècle.

La Belgique était et demeure une « particratie » (ou « partitocratie »). Sans être les seuls à le faire, les partis pèsent, en effet, sur la décision politique qu'ils contribuent à former. Malgré la mondialisation, en dépit de contraintes internationales de plus en plus strictes, leurs dirigeants, mais également leurs structures, exercent une influence indéniable sur l'action du gouvernement, la vie des assemblées et le fonctionnement de l'appareil d'État. Au lendemain du scrutin du 18 mai 2003, on a pu redire, à la rue de la Loi, ce que Jos Van Eynde déclarait dès 1968 : « Les électeurs ont distribué les cartes, c'est maintenant aux partis de jouer ».

Certaines de ces formations politiques, et non des moindres, ont servi et servent en partie encore de canal électoral à un de nos « piliers ». Même si elles n'ont plus leur cohésion de jadis, trois familles politiques traditionnelles se sont perpétuées au fil du temps : les sociaux

chrétiens, les socialistes et les libéraux. Leur poids respectif est pris en considération pour certaines décisions majeures, comme la désignation du Premier ministre.

Ces familles se sont positionnées sur les versants des trois grands clivages qui segmentent la société belge. Mais l'importance relative de ces lignes de fracture n'est plus ce qu'elle était au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. S'il est frappant, ce glissement n'est pas nouveau : ses racines sont bien antérieures au *terminus a quo* retenu pour le présent ouvrage.

Le recul de la polarisation philosophique entre chrétiens et laïques est net dès le Pacte scolaire de 1958. Il explique partiellement des réalités que nous avons sous les yeux : le déclin structurel des sociaux chrétiens, l'existence de partis pluralistes, transversaux par rapport au clivage Église-État, ou encore le repositionnement de certains acteurs, comme l'abandon de la référence chrétienne par le cdH (ex-PSC).

L'encombrement du centre et l'absence d'une droite démocratique qui ose dire son nom ne sont pas davantage des nouveautés. Ces tendances résultent de l'entrée progressive dans la société postindustrielle, qui s'amorce au cours des *sixties*. Il s'ensuit qu'assez souvent, les antagonismes traditionnels entre les classes deviennent moins visibles ou lisibles : l'opposition entre progressistes (gauche) et conservateurs (droite) subsiste, mais elle perd tendanciellement de sa virulence. De sa propre initiative, la majorité des électeurs se positionne au centre ou dans ses alentours. C'est précisément cet électorat modéré que se disputent une social-démocratie au profil de gestionnaire, un libéralisme qui s'affiche « social » et des démocrates chrétiens enclins, surtout du côté francophone, à rendre bien plus discrètes des tendances auparavant structurées à l'intérieur du parti. Qu'elle s'auto-proclame réformatrice ou centriste, la droite ne s'affiche plus comme telle. L'extrême gauche, privée de toute représentation parlementaire depuis 1985, se marginalise en conservant des positions rigides. L'extrême droite est, on le verra, en résurgence dès 1978, mais elle ne se focalise pas sur des enjeux socio-économiques pour affirmer sa spécificité : elle se profile surtout sur les dossiers de l'immigration et de l'insécurité.

Le clivage communautaire (ou centre/périphérie), qui gagne en influence après la Seconde Guerre mondiale, conduit à une réforme

de l'État effectivement traduite dans le droit public à partir de 1970. En apparence, les conséquences de ce processus sont paradoxales. D'une part, l'entrée progressive du royaume en fédéralisme met au jour la crise existentielle de formations politiques essentiellement focalisées sur le débat institutionnel : les partis « régionalistes » s'affaiblissent dès la fin des années 1970 ou peu après, pour mourir à petit feu. Les organes des entités fédérées – les gouvernements et parlements des communautés et des régions – se substituent à eux comme fers de lance de la lutte autonomiste, alors que les partis traditionnels s'ouvrent davantage aux aspirations de ce type. On assiste, dès lors, à la dissémination graduelle des forces antérieurement regroupées au sein du Rassemblement wallon, de la Volksunie et du FDF, sans que les « rattachistes » du réunionisme wallon acquièrent une large audience. Même le Vlaams Blok, pourtant mû à l'origine par ce mobile, mise de moins en moins sur son radicalisme flamingant, afin de concentrer sa propagande sur les chevaux de bataille habituels de l'extrême droite. D'autre part, le fossé entre le Nord et le Sud du pays ne cesse de se creuser dans les faits. Il n'est pas question de réunifier les familles traditionnelles, qui se sont dédoublées entre 1968 et 1978. En leur sein, même sur des questions dépourvues de connotations institutionnelles, les convergences deviennent plus difficiles à réaliser entre francophones et néerlandophones. Chez les écologistes, pourtant conciliants en la matière, des désaccords sérieux apparaissent lors de la participation gouvernementale de 1999-2003. Bref, la Belgique est un pays fédéral unique en son genre : son espace public est irrémédiablement scindé en deux, sans formation à vocation nationale, si ce n'est quelques figurants d'un poids négligeable.

En fait, l'asymétrie ne cesse de s'accentuer entre les systèmes des partis francophones et néerlandophones. Dès les années septante, les résultats d'une même famille politique peuvent diverger selon les régions. Le phénomène s'est accentué depuis lors. Je me contenterai d'en citer trois symptômes : les scores du Vlaams Blok et du Front national sont dissemblables depuis vingt-cinq ans ; l'ampleur de la présence écologiste – tant lors des percées que pour le récent reflux – n'est pas identique à Bruxelles, en Wallonie et en Flandre ; l'application du « cordon sanitaire » isolant l'extrême droite est stricte au Sud, nettement moins rigoureuse au Nord. Certes, les coalitions de composition asymétrique demeurent des exceptions : les mêmes partis se retrouvent généralement aux différents niveaux de pouvoir. Il

n'empêche que des entorses à cette norme implicite ont pu être observées en Région bruxelloise, en Communauté germanophone et même en Flandre.

La fragmentation politique et partisane est antérieure au début de la période considérée dans ce volume : elle se fait sentir dès le milieu des années soixante. Des courants faiblissent alors que d'autres émergent, mais l'éclatement subsiste, plus prononcé au Nord qu'au Sud. On verra plus loin comment et pourquoi l'écologie politique et l'extrême droite, fortement antagoniques sur leurs thèmes distinctifs, ont pu se cristalliser des deux côtés de la frontière linguistique. En dépit d'un seuil électoral de 5 % requis pour accéder, dans une circonscription, à la Chambre ou au Sénat, malgré un financement public des partis réservé aux seules formations représentées dans les deux assemblées[1], les « petites listes » continuent, pour l'instant du moins, à proliférer.

On peut y voir un effet de la mobilité qui caractérise une part non négligeable du corps électoral. Jusqu'au scrutin du 18 mai 2003, que l'on commence seulement à étudier scientifiquement à cet égard, les transferts de suffrages les plus importants entre partis se sont produits en 1965 et 1981 : ils ont été considérés comme exceptionnels. Sans atteindre la même ampleur, de tels phénomènes tendent à se répéter à intervalles plus réguliers, pendant la dernière décennie du XX^{e} siècle. D'une part, les « piliers » ne parviennent plus à fidéliser et à discipliner une frange de l'électorat, qui se sent moins liée par les allégeances traditionnelles. D'autre part, des citoyens, enclins au vote protestataire ou à la mauvaise humeur, expriment leur désaveu de l'establishment en optant pour des formations soit antipolitiques, soit alternatives, à condition que ces dernières ne mettent pas, peu ou prou, le doigt dans l'engrenage du pouvoir.

Le recours au marketing politique, sur lequel je reviendrai pour la période très récente, n'est pas non plus une innovation du XX^{e} siècle finissant : il s'est intensifié à partir de 1965, sous des formes évolutives. Ses séquelles transcendent le point de départ chronologique un peu arbitraire de 1991. Ainsi, les campagnes électorales à répétition

1 L'accord politique conclu le 23 octobre 2003 entre socialistes et libéraux envisage de conditionner ce financement public à la présence d'un élu dans une des deux Chambres : un tel assouplissement devrait bénéficier à la N-VA.

de la fin des années septante et du début de la décennie ultérieure ont asséché les caisses des partis. Certains d'entre eux ont cru pouvoir se financer en recourant à des pratiques douteuses. Telle est l'origine des « affaires » qui défraient la chronique à la fin du deuxième millénaire. Avec des conséquences pénales que les personnes incriminées supportent parfois encore au moment où nous sommes.

Les « dimanches noirs » : percée de l'extrême droite

Au lendemain des élections législatives du 24 novembre 1991, les analystes de la vie politique belge sont sous le choc : ils viennent de vivre le premier d'une série de « dimanches noirs ». Précédemment, en effet, les trois familles politiques traditionnelles recueillaient ensemble environ huit dixièmes des votes valables. Elles chutent brutalement à 70,1 %. Leur score cumulé ne retrouvera plus son niveau d'antan : 72,7 % en 1995, 64,1 % en 1999, 73,4 % en 2003. Compte non tenu du météore Rossem[2] qui, en 1991, traduit un comportement de rejet et de dérision envers le politique, ce sont les progressions de l'extrême droite et des écologistes qui frappent. Au même moment, ces deux courants – inassimilables l'un à l'autre, faut-il le préciser ? – s'installent durablement sur l'échiquier politique. Depuis lors, ils approchent ou dépassent ensemble un cinquième des votes valables : 17,7 % en 1991, 18,5 % en 1995, 25,8 % en 1999, 19,3 % en 2003. Le phénomène le plus choquant, pour les démocrates, est l'avancée continue de l'extrême droite, de scrutin en scrutin : tous partis confondus, celle-ci polarise 2 % des votes valables en 1987, puis 7,7 % en 1991, 10,1 % en 1995, 11,4 % en 1999, enfin 13,7 % en 2003, soit près d'un électeur sur sept. À la Chambre, elle détient à présent 12,7 % des sièges (19 sur 150). Certes, il n'y a pas réédition pure et simple du 24 mai 1936, jour où les formations fascisantes en décrochaient 18,3 % (37 sur 202). Il n'empêche que ces bonds successifs interpellent : certains commentateurs n'hésitent pas à évoquer autant de « bras d'honneur » adressés à la classe politique, glosant sur le thème du « fossé » qui se creuserait entre la population et ses dirigeants.

2 Radikale Omvormers en Sociale Strijders voor een eerlijker Maatschappij. En fait, le sigle de cette formation correspond à la seconde partie du nom de son principal promoteur, Jean-Pierre Van Rossem.

La réalité est plus nuancée, même si elle recèle effectivement des éléments inquiétants. C'est dans la partie néerlandophone du pays que la droite extrême remporte ses succès les plus éclatants, au point d'obliger à présent différentes formations démocratiques à se grouper pour la tenir à l'écart du pouvoir. Aussi convient-il d'examiner de plus près la progression du Vlaams Blok, avant de s'enquérir des points d'appui qu'elle a pu trouver.

Si l'on s'en tient aux seules élections législatives, les chiffres sont éloquents :

Tableau 1 : les performances du Vlaams Blok (Chambre des Représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003
Voix obtenues	116.534	405.247	475.677	613.523	767.605
% des votes valables (Belgique)	1,9 %	6,6 %	7,8 %	9,9 %	11,7 %
% des votes valables (Flandre)	3,0 %	10,3 %	12,2 %	15,3 %	17,9 %
Rang dans la hiérarchie (Flandre)	6e	4e	4e	3e	4e
Sièges	2/212	12/212	11/150	15/150	18/150

De tels scores ne sont pas l'effet du hasard : ils s'expliquent par le repositionnement stratégique auquel les Blokkers ont procédé, par les atouts sur lesquels mise leur parti, ainsi que par les faiblesses des réponses politiques, médiatiques et judiciaires qui lui ont été opposées.

Le Vlaams Blok (VB) naît le 28 mai 1979, à partir d'un cartel formé aux élections législatives de 1978 par deux dissidences ultra-nationalistes de la Volksunie : le VNP (Vlaams Nationale Partij) de Karel Dillen et le VVP (Vlaams Volkspartij) de Lode Claes. Cantonnée dans son berceau anversois où elle a décroché un député en 1978, cette formation se profile initialement comme promotrice de l'indépendance de la Flandre et de l'amnistie. Sa posture conservatrice n'est pas de nature à rallier un électorat jeune ou populaire.

À partir de 1987-1988, toutefois, le VB connaît une mue profonde : il se rajeunit et commence à se professionnaliser. Pareille évolution s'opère sous l'impulsion de dirigeants de l'association des

étudiants nationalistes (NSV), dont Filip Dewinter[3] et Frank Van Hecke[4], et de Gerolf Annemans, ancien président de la ligue des étudiants catholiques flamands (KVHV). Le Blok actualise son programme. Il crée une école de cadres. Il fonde progressivement des sections dans toute la Flandre. Peu à peu, sa ligne ultra-flamingante, incarnée par Gerolf Annemans, et sa position conservatrice au plan éthique, relayée par Alexandra Colen, passent à l'arrière-plan. Sur le modèle du Front national français, le parti se profile de plus en plus comme une formation viscéralement hostile à l'immigration et à la société multiculturelle, sécuritaire, mais également anti-système : il attaque frontalement l'establishment politique, en refusant a priori toute participation au pouvoir sous la forme de coalition.

À partir des élections communales d'octobre 1988, le VB cesse d'être un phénomène anversois pour essaimer à partir de son berceau. Depuis 1991, ses succès électoraux lui permettent de s'ancrer à tous les niveaux de pouvoir, où sa simple présence pèse sur le débat politique. Il est, dès ce moment, un des partis d'extrême droite les plus influents et les mieux structurés d'Europe. Il utilise le financement public dont il bénéficie pour engager de jeunes universitaires, se doter d'un véritable appareil, multiplier les secrétariats provinciaux et d'arrondissement, intensifier sa propagande.

Dans l'espace, le VB se propage de proche en proche. Dans la Métropole anversoise, il s'impose comme premier parti dès 1994, avant d'obtenir 33 % des votes valables en 2000. Il a beau jeu de mettre en lumière les incohérences de la majorité démocratique coalisée contre lui puis, au printemps 2003, de dénoncer des « scandales » liés à l'utilisation abusive de cartes de crédit. Il s'incruste dans le cœur urbain de la Flandre : il se diffuse ainsi dans le quadrilatère Anvers-Gand-Malines-Lierre, avant de conquérir des positions solides dans l'espace plus large Anvers-Gand-Bruxelles-Genk. Tour à tour, il prend pied dans de grandes agglomérations, ensuite dans des cités de moyenne importance, enfin dans des localités semi-urbaines, voire rurales. Dans la région bruxelloise, il est le troisième parti flamand dès 1991, le premier depuis 1995 : en mai 2003, il y capte à lui seul 38,6 % des

3 Président du NSV de 1983 à 1985, président-fondateur des Vlaams Blok-Jongeren (1987-1990), responsable de l'organisation du parti depuis 1988.

4 Il sera le successeur désigné par le *leider* Karel Dillen à la présidence du VB, le 8 juin 1996.

voix recueillies par les listes néerlandophones. Un dispositif est adopté en 2001, pour l'empêcher de paralyser les institutions de la région centrale, mais il est partiellement annulé par la Cour d'arbitrage, le 25 mars 2003.

Sociologiquement, le VB parvient à diversifier son électorat, qui tend à devenir interclassiste. Au départ, le parti capte surtout les votes protestataires de segments précarisés de la population, établis dans les quartiers urbains délaissés par les partis traditionnels, surtout par les socialistes. Ces couches sociales perçoivent les immigrés comme des concurrents sur le marché du travail ou pour l'octroi des allocations sociales. Ensuite, mais bien plus en Flandre qu'à Bruxelles, le Blok mord sur les classes moyennes et supérieures, grâce à une triple stratégie. Tout d'abord, il exacerbe la xénophobie latente de la Flandre profonde : longtemps terre d'émigration, celle-ci n'a guère de tradition d'accueil des étrangers, au point de se sentir submergée par l'arrivée de réfugiés ou de demandeurs d'asile. Ensuite, les Blokkers cultivent la propension au repli sur soi qui gagne une région riche, dans un contexte perçu comme menaçant pour l'emploi, la sécurité et l'environnement. Leur slogan *Eigen volk eerst* (Notre peuple d'abord) prend une connotation nouvelle : il exprime un refus de partager une richesse, durement acquise, avec les allochtones et les Wallons. Enfin, le parti met en avant un programme économique ultra-libéral, en vue de tailler des croupières à la droite classique, dans les milieux d'indépendants et de professions libérales.

À l'instar d'autres formations fascisantes ou populistes d'Europe, le Blok souffre d'un handicap congénital : comparativement à son électorat, il n'arrive pas à susciter un grand nombre d'affiliations, ni à fidéliser ses adhérents, parmi lesquels sévit un *turn-over* important. Le parti compense toutefois cette faiblesse par la rigueur de sa discipline interne, par l'efficacité de son organisation et par le professionnalisme de sa stratégie de communication. Voyons cela de plus près.

Au sein du VB, diverses tendances coexistent : xénophobes, ultra-nationalistes, intégristes au plan éthique, etc. Il n'est cependant pas question de laisser les divergences de vues s'étaler au grand jour, ni de tolérer les dissidences : le pouvoir est monopolisé par une poignée de dirigeants expérimentés, médiatiques, populaires et intraitables. Prise en main par F. Dewinter depuis 1988, l'organisation du parti est impressionnante : on a affaire à une machine hiérarchisée, qui quadrille

les quartiers et va à la rencontre des électeurs, pour récolter leurs voix. À juste titre, J. Buelens et K. Deschouwer évoquent « une armée en permanence sur pied de guerre ». La propagande est soignée : des moyens substantiels (environ deux millions d'euros en 2001) y sont consacrés ; les thèmes mis en avant sont rigoureusement choisis pour marquer des points ou « mettre le couteau dans la plaie », de manière sélective ; le travail des élus du parti est monté en épingle afin de valoriser leur bilan. Tel qu'il est pratiqué en Flandre, le Pacte culturel dote le Blok d'une forte visibilité, dont ses stratèges ne manquent pas d'user : ainsi, la représentation du parti dans un organe comme le conseil d'administration de la VRT est utilisée pour tenter d'étouffer les voix jugées « trop critiques » à son égard.

On peut légitimement s'interroger sur la pertinence des trois stratégies successives adoptées par les partis démocratiques envers un adversaire aussi redoutable. La négation du Blok, assimilé à une quantité négligeable, prévaut de 1978 à 1987. Elle ne porte pas ses fruits. Elle s'accompagne, il est vrai, d'une trop faible empathie avec les populations précarisées et d'une présence insuffisante sur le terrain. À Anvers, l'action des formations démocratiques est, de surcroît, paralysée par une dette colossale, qui empêche de rénover les quartiers délabrés et oblige d'opérer des coupes claires dans le personnel de la ville. Lorsque l'on en vient ensuite au « cordon sanitaire » strict – qualifié parfois de « tous contre un » (1987-1991) – il est trop tard, pour trois raisons. Tout d'abord, des segments délaissés de l'électorat sont devenus quasiment irrécupérables. Ensuite, l'ostracisme qui semble frapper la droite extrême sur des thématiques comme l'immigration et l'insécurité lui permet de faire entendre sa différence. Enfin, les réticences de certaines composantes de la droite classique envers un tel positionnement créent des lézardes, qui apparaissent publiquement. À partir de 1991 s'impose la thèse selon laquelle il faut isoler le Blok en évitant de le victimiser, afin qu'il ne puisse se poser en martyr. Une telle option table sur les effets à long terme d'une lutte plus efficace contre l'exclusion sociale et les chancres urbains, ainsi que sur une « nouvelle culture politique », slogan qui s'avérera en grande partie creux. Elle proscrit tout accord de gouvernement avec les Blokkers, mais elle ne peut empêcher que des voix discordantes et droitières se fassent entendre à cet égard. Elle implique que des représentants des partis démocratiques acceptent de débattre en public avec des figures de proue de la droite extrême, mais parfois aussi de leur serrer la main

ou d'entretenir des conversations privées avec elles. Dans le chef d'une majorité en tout cas, elle génère des atermoiements lorsqu'il s'agit de priver les partis liberticides de dotation publique. Elle conduit même à la critique d'initiatives, comme celles lancées par le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme ou la Ligue (flamande) des droits de l'homme, qui visent à obtenir une condamnation pénale pour des comportements racistes. Le Blok gagne en respectabilité : banalisé, il devient presque un parti comme les autres. Les déclarations de leaders sociaux chrétiens flamands, en novembre 2003, accréditent en tout cas cette thèse : sous prétexte d'offrir une alternative à des citoyens qui émettent un vote stérile, d'aucuns ne se refusent-ils pas à « culpabiliser » les 760 000 électeurs du VB et à repousser systématiquement toute proposition émanant de ce parti ?

L'évaporation du « cordon sanitaire » dans les médias flamands produit le même résultat. Initialement, seuls quelques organes de presse, comme *Gazet van Antwerpen* et *'t Pallieterke*, accueillent avec bienveillance des interviews de Blokkers. En 2003, le *Morgen* est l'unique quotidien à s'y refuser catégoriquement. Lors de la dernière campagne électorale, la formation d'extrême droite flamande fait « sa joyeuse entrée » dans les journaux, les magazines et sur les écrans de télévision, y compris dans les émissions de politique-spectacle à grande écoute. Elle en recueille les fruits sous la forme de dividendes électoraux.

Que dire alors de la pusillanimité de la justice à son égard ? Il existe des dispositions légales pour combattre les comportements et les écrits racistes ou xénophobes, mais elles ne sont guère appliquées. Les dirigeants du Blok sont, en effet, pour la plupart couverts par une immunité parlementaire dont la levée devrait être obtenue afin d'agir pénalement à leur encontre. Mais la procédure en question est considérée comme « difficile à mettre en œuvre médiatiquement et politiquement ». Lorsque des plaintes sont déposées pour des tracts nauséeux diffusés par le parti, on risque d'aboutir à un constat d'incompétence du tribunal pour cause de délit de presse, qui relève d'une Cour d'assises : telle est la position prise, le 6 septembre 1994, par le tribunal correctionnel de Bruxelles. Enfin, lorsqu'une action est intentée contre trois ASBL du VB, considérées comme des groupements qui, « de manière manifeste et répétée, pratiquent ou prônent la discrimination ou la ségrégation », en vue de faire perdre tout financement public au parti, on bute sur le même constat

d'impuissance : le 29 juin 2001, la 46e chambre correctionnelle de Bruxelles considère les faits incriminés comme constitutifs d'un délit politique, relevant lui aussi d'une Cour d'assises et elle conclut à nouveau à son incompétence[5]. Avec certains attendus pour le moins étonnants, comme cette compréhension du président Vernimmen pour les électeurs du Blok, « qui y cherchent asile parce qu'ils ne s'estiment pas suffisamment écoutés par les autres partis démocratiques »...

En Wallonie et à Bruxelles, l'extrême droite francophone – qui se dit généralement nationale belge – n'a ni la même cohésion, ni le même rayonnement. Elle constitue une nébuleuse formée de groupuscules concurrents, instables, peu structurés, souvent déstabilisés par des conflits de tendances ou de personnes. Né en 1989, le groupe wallon Agir recueille 3,4 % des voix dans l'arrondissement de Liège en 1991, avant d'imploser trois ans plus tard. Fondé en février 1996 par des dissidents du Front national emmenés par Marguerite Bastien, députée fédérale exclue peu après son élection sur une liste FN, le Front nouveau de Belgique (FNB) obtient un siège de conseiller régional à Bruxelles en 1999. Il sombre après le départ de sa présidente et d'autres militants. Seul le Front national, lancé en 1985 par Daniel Féret, connaît une relative permanence. Ses scores évoluent comme suit :

Tableau 2 : les performances du Front national (Chambre des Représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003
Voix obtenues	7.596	64.992	138.213	90.401	130.012
% des votes valables (Belgique)	0,1 %	1,1 %	2,3 %	1,5 %	2,0 %
% des votes valables (Wallonie)	–	1,7 %	5,5 %	4,1 %	5,6 %
Sièges	0/212	1/212	2/150	1/150	1/150

Au début des années 1990, le FN parvient à fédérer temporairement différentes mouvances de la droite extrême francophone : dissidents poujadistes du PRL, du PSC et du FDF, anciens

5 La Cour d'appel de Bruxelles a confirmé ce jugement, mais son arrêt a été annihilé par la Cour de cassation : l'affaire sera rejugée devant la Cour d'appel de Gand.

cadres de l'éphémère formation antifiscaliste UDRT, militants de groupuscules fascistes. Il surfe sur l'effet Le Pen, reprenant le nom et le fonds de commerce du parti éponyme français, sans bénéficier pour autant de son aval. Il s'inscrit aussi dans le sillage des campagnes xénophobes menées par Roger Nols, ancien bourgmestre de Schaerbeek, ex-parlementaire FDF, puis PRL, qui rallie ses rangs en avril 1995. Le message du FN – pour autant que l'on puisse utiliser ce vocable – est raciste, populiste, sécuritaire et anti-establishment. Il s'adresse prioritairement à deux types de public : d'une part, les populations exclues ou précarisées, frappées par le chômage et les politiques d'austérité, implantées dans des quartiers délabrés des grandes villes où elles doivent cohabiter avec des résidents d'ascendance étrangère ; d'autre part, des milieux indépendants en voie de déclassement, au sein desquels s'accumulent des sentiments d'injustice ou d'abandon par l'État.

Le FN effectue sa première percée dans l'agglomération bruxelloise. Il obtient un conseiller communal à Molenbeek en octobre 1988, puis deux sièges au conseil de la région-capitale en juin 1989. Lors du scrutin législatif de novembre 1991, il attire 4,2 % des votes valables à Bruxelles-Hal-Vilvorde (un député : Georges Matagne) et 1,7 % en Wallonie. En 1994, sa progression se poursuit : 6 % des votes valables à Bruxelles-Hal-Vilvorde et 7,1 % en Wallonie, lors des élections européennes (un siège pour D. Féret). Au plan communal, il décroche alors 72 élus : 46 à Bruxelles et 26 en Wallonie. Il réalise des scores assez impressionnants à Molenbeek (16,6 %), La Louvière (14,4 %), Anderlecht (13,2 %), Koelkelberg (12,6 %), Charleroi (10,5 %) et Manage (10,2 %). Les zones du Hainaut les plus sinistrées au plan socio-économique deviennent son second point d'ancrage. Le scrutin de 1995 confirme ce diagnostic : deux députés fédéraux, l'un à Bruxelles-Hal-Vilvorde (bientôt en dissidence) et l'autre à Charleroi-Thuin, six sièges de conseillers régionaux à Bruxelles et deux en Wallonie, obtenus dans la circonscription carolorégienne.

En 1999, le recul est sensible à tous les niveaux : perte du siège au Parlement européen ; un seul député à la Chambre à Charleroi-Thuin, avec toutefois des performances qui demeurent non négligeables dans les cantons de Charleroi, Châtelet et Fontaine-l'Évêque ; deux sièges au Parlement bruxellois (- 4) et un seul au Parlement wallon (-1). Le parti subit la concurrence du FNB de Marguerite Bastien. À Bruxelles,

il cède le leadership de l'extrême droite au Vlaams Blok, qui aligne sur ses listes l'ancien commissaire de police de Schaerbeek Johan Demol (12.421 voix de préférence) et n'hésite pas à mener campagne en français. Le ressac se confirme lors des élections communales d'octobre 2000 : de 72 sièges, la formation de D. Féret tombe à 6 conseillers seulement.

En 2003, le FN se redresse indiscutablement. Il table sur l'impact médiatique de la présence, au second tour des présidentielles françaises, de Jean-Marie Le Pen (21 avril 2002). Il mise également sur l'islamophobie, qui se développe à la suite des attentats du 11 septembre 2001 à New-York, puis de la guerre en Irak. Il semble aussi bénéficier de l'absence de parti francophone clairement profilé à droite, situation qui incite Daniel Ducarme (MR) à tenir des déclarations pour le moins controversées sur « l'échec de l'intégration ». Il apparaît que le Hainaut, province désindustrialisée, est devenu « la Terre promise » du FN : ce dernier s'y hisse au quatrième rang, précédant Écolo. Avec un député fédéral, un sénateur élu directement et un sénateur coopté, la formation francophone d'extrême droite accède, pour la première fois, au financement public des partis.

De tels scores laissent perplexe, puisqu'ils sont obtenus par une organisation fantomatique, souvent qualifiée de coquille vide. Comparativement au Vlaams Blok, en effet, le FN paraît inexistant. Il ne cesse de pâtir de la balkanisation de la droite extrême francophone, au sein de laquelle se multiplient les convulsions : démissions, exclusions, scissions, dissidences. Ces péripéties traduisent une double impuissance : d'une part, une incapacité chronique à agréger durablement les multiples sensibilités d'une mouvance hétérogène, qui va de la droite royaliste et belgicaine jusqu'aux néo-nazis purs et durs ; d'autre part, l'impossibilité de constituer un quelconque état-major, en raison du leadership autocratique de D. Féret, contesté de toutes parts. Prompt à dénoncer les « magouilles », le FN n'a aucune crédibilité à cet égard puisque ses responsables, par ailleurs peu connus du grand public, encourent diverses condamnations pénales, y compris pour des délits de droit commun. Ses élus sont évanescents : pratiquant l'absentéisme ou extrêmement discrets dans les assemblées, ils ne peuvent se prévaloir d'un quelconque bilan, ni en termes de réalisations, ni pour de simples propositions. Le programme du parti est rudimentaire : on y trouve des slogans simplistes et des lieux communs empruntés à l'extrême droite européenne. La formation des cadres

est nulle. Les structures militantes, peu nombreuses, sont désorganisées, dépourvues de moyens et périodiquement affaiblies par la rotation des effectifs, toujours extrêmement faibles. En dehors de campagnes électorales assez confidentielles, la présence sur le terrain tend vers zéro. Pourtant – et c'est cela qui inquiète – il existe un vote antipolitique, amalgame de frustrations en tous genres, qui se cristallise dans le FN et se pérennise de scrutin en scrutin.

Force est cependant de constater qu'en Belgique francophone, le « cordon sanitaire » est assez strict et qu'il tient bon. La question de l'immigration, à propos de laquelle certains libéraux avaient dérapé dans les années 1980, est généralement soustraite aux thèmes de campagne électorale. En 1993, sous l'impulsion de Philippe Busquin, les partis principaux de Wallonie et de Bruxelles s'engagent, en signant la Charte de la démocratie ou en adhérant à son contenu, à refuser toute coalition avec l'extrême droite pour gouverner. Cinq ans plus tard, ils réitèrent cette promesse, qu'ils complètent sur deux plans : jamais ils ne soutiendront ou ne voteront des textes émanant de telles formations, ni n'accepteront le moindre mandat obtenu avec le soutien de leurs représentants. Des parlementaires francophones sont à l'origine de législations tendant à réprimer les manifestations de racisme et de xénophobie. Au cours des dernières années, toutes les formations démocratiques de Wallonie et de Bruxelles préconisent l'octroi du droit de vote aux étrangers pour les élections communales, malgré une reculade quant au timing du MR, sur laquelle nous reviendrons. Dans des communes gangrenées par l'extrême droite, comme La Louvière ou Molenbeek, des contre-feux sont allumés, non sans résultat : présence des élus sur le terrain, écoute des populations fragilisées, rénovation progressive de quartiers délabrés. Les organisations syndicales et le monde associatif font preuve d'une vigilance sans faille. Les médias jouent aussi le jeu : très rares sont les interviews de responsables du FN dans les colonnes des quotidiens ; bien plus, la presse écrite et audio-visuelle souligne régulièrement les dangers de l'extrême droite, tout en épinglant les condamnations qui frappent ses figures de proue. En se prévalant de son statut, la RTBF exclut toute représentation FN dans ses organes et lors des débats préélectoraux : la seule exception qu'elle ait consentie a tourné en Bérézina pour le docteur Féret, envoyé dans les cordes par Gérard Deprez, alors président du PSC. Il n'empêche : les résultats des élections législatives de mai 2003 semblent requérir de nouvelles mobilisations.

Flux et reflux des écologistes

Officiellement créé en mars 1980, Écolo est, avec Agalev, la première formation écologiste d'Europe à décrocher une représentation parlementaire en 1981. Après avoir connu une phase d'implantation et de stabilisation (1981-1987), le mouvement connaît une période d'expansion (1988-1992). Il bénéficie de la présence de questions environnementales à la une de l'actualité, du mécontentement créé dans certains segments de l'électorat par le retour des socialistes au pouvoir et des positions nettes adoptées par ses militants lors de la crise de l'enseignement de 1990. Après avoir progressé aux élections communales de 1988 et européennes de 1989, Écolo figure parmi les vainqueurs du scrutin législatif de novembre 1991 (cf. tableau 3). L'augmentation de sa représentation parlementaire lui procure un surcroît de moyens financiers, qui permet l'engagement de ressources humaines supplémentaires.

Tableau 3 : les performances électorales d'Écolo (Chambre des Représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003
Voix obtenues	157.988	312.624	243.293	457.281	201.118
% des votes valables (Belgique)	2,6 %	5,1 %	4,0 %	7,4 %	3,1 %
% des votes valables (Wallonie)	6,5 %	13,5 %	10,3 %	18,3 %	7,5 %
% des votes valables (Bruxelles)	*	*	10,1 %	21,4 %	9,6 %
Rang dans la hiérarchie (Wallonie)	4e	4e	4e	3e	4e
Rang dans la hiérarchie (Bruxelles)	*	*	3e	2e	3e
Sièges	3/212	10/212	6/150	11/150	4/150

* Les comparaisons sont difficiles à réaliser entre l'avant et l'après 1995 : depuis cette date, les huit cantons bruxellois sont composés de communes qui appartiennent toutes à l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale, ce qui n'était pas le cas auparavant.

À partir de la fin 1992, alors qu'il siège dans l'opposition, Écolo est – tout comme Agalev et la Volksunie – sollicité pour contribuer à la constitution d'une majorité des deux tiers, requise pour la réforme de

l'État. Il participe au dialogue de communauté à communauté, puis aux accords intrafrancophones subséquents. Il obtient un refinancement partiel de la Communauté française. L'autre contrepartie de son soutien extérieur, l'introduction d'écotaxes, qui devraient empêcher les gaspillages en matière d'emballage, est ultérieurement rabotée par la majorité, au point finalement de devenir inopérante. Elle vaut aux écologistes une campagne de dénigrement orchestrée par certains milieux industriels, appuyés parfois par des syndicalistes. Grâce à leur opposition constructive, les Verts ont, certes, gagné en crédibilité auprès des autres partis. Aux yeux de certains électeurs, cependant, ils cessent d'être une force de pure opposition et perdent, de ce fait, leur « virginité politique », au risque d'y laisser des plumes lors de scrutins ultérieurs. Au sein d'Écolo, cet épisode nourrit tout un questionnement. Négocier des compromis, c'est faire certaines concessions. La base du mouvement est-elle prête à l'admettre ? Pour vraiment changer la société, il faut envisager l'exercice du pouvoir, scénario qui fait pousser des hauts cris aux « purs et durs ». Mais avec qui gouverner et à quelles conditions ? N'est-il pas prématuré de s'inscrire dans une telle perspective, alors qu'à défaut de « pilier », d'éventuels ministres écologistes peineraient à constituer leur cabinet ? Ne vaudrait-il pas mieux acquérir au préalable une expérience de la gestion communale et attirer ainsi des compétences venant de l'extérieur ? La position des négociateurs écologistes n'est pas commode non plus, on s'en est rendu compte. Comment simultanément mener des tractations serrées, avec les risques que l'opération recèle, et respecter les prérogatives d'instances attachées à la démocratie participative, parfois aussi enclines à la critique acerbe ? Dès avant 1995, ces interrogations sont exprimées. On les retrouvera par la suite.

En 1994, Écolo s'engage dans une réflexion sur ses structures. Il y en aura d'autres. L'accroissement du nombre d'affiliés, d'élus et de permanents impose de repenser le fonctionnement du mouvement-parti en tentant de concilier une certaine professionnalisation et le maintien d'une réelle démocratie participative. Les Verts francophones conservent une direction collégiale. Toutefois, le Secrétariat fédéral est désormais réduit : il ne comptera plus que trois membres, tous rémunérés – c'en est fini du bénévolat à ce niveau – qui se présenteront à l'élection en équipe et exerceront un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Parmi eux, il y aura représentation des deux sexes et présence d'un(e) Bruxellois(e). En avril 1994, le trio formé par

Jacky Morael, Isabelle Durant et Danny Josse accède aux avant-postes. Le dernier nommé sera remplacé par Jean-Luc Roland en février 1997.

Les années 1994-1995 sont plus difficiles. Successivement, Écolo enregistre un tassement aux élections européennes de juin 1994, une stagnation lors du scrutin communal de septembre 1994 et une perte sèche de 70.000 voix aux élections législatives de mai 1995. Se révèlent alors certaines faiblesses que l'on diagnostiquera à nouveau en 2003. Comparativement à ses concurrents, la formation verte compte peu d'adhérents – ceux-ci, il est vrai, sont très militants – par rapport à son électorat. Pour ses moyens d'action elle est, dès lors, très dépendante du financement public des partis et des rétrocessions de ses élus, donc de ses performances électorales. Or, si elle peut compter sur un socle de « fidèles » évalué alors à 7 ou 8 % des suffrages valables, le reste de son électorat est mobile, souvent même volatil : il accorde ou retire sa confiance à Écolo selon différents paramètres, comme le type de scrutin, l'enjeu de l'élection, les thématiques d'actualité, la satisfaction ou le mécontentement envers ceux qui gouvernent. Il y a là une somme de sous-publics qu'il est difficile de fidéliser, surtout lorsque les Verts assument des responsabilités, se laissent assimiler à des pratiques impopulaires, comme la taxation, ou ne peuvent suffisamment faire valoir leurs positions spécifiques, en cas de bipolarisation de la campagne sur des enjeux socio-économiques.

La défaite de 1995 débouche sur une crise interne, qui révèle l'existence de profondes divergences de vues sur la nature du parti et sur sa stratégie, mais aussi la présence de conflits de personnes et de générations. Deux tendances – l'une emmenée par les Namurois et l'autre par le Secrétariat fédéral – s'opposent sur trois questions. Écolo doit-il se recentrer sur ses fondements environnementalistes ou continuer à se muer en formation généraliste, porteuse d'un projet global à accents sociaux marqués ? Faut-il limiter l'ouverture à de nouveaux publics et le dialogue avec les syndicats « productivistes » ou, au contraire, les intensifier ? N'est-il pas indispensable de contenir l'influence du Secrétariat fédéral, soupçonné de « dérive présidentielle », ou n'est-il pas préférable de rendre le fonctionnement plus efficace, en remédiant aux inconvénients d'une démocratie participative « mal comprise » ? Le débat est vif. Un rapprochement s'opère finalement autour d'une motion de synthèse, mais deux sensibilités ne cessent de coexister, jusqu'à nos jours.

Au cours des années 1996-1999, Écolo a de nouveau le vent en poupe. Son image se redresse, grâce notamment à son empathie avec le « mouvement blanc ». Les forums tenus de 1996 à 1998, sous le nom d'États généraux de l'écologie politique, lui permettent de renforcer ses contacts avec les milieux associatifs, de gagner la sympathie de certains éléments des gauches chrétienne et socialiste, de refondre son programme. Constatant que les réservoirs d'électeurs potentiels se situent dans le non-marchand, sinistré par la compression des dépenses publiques, et dans certaines franges du monde du travail, déçues par le socialisme gestionnaire, le parti sort du « ni gauche, ni droite » pour adopter un positionnement clairement progressiste. Le scrutin législatif du 13 juin 1999 est une victoire attendue, mais d'une ampleur inespérée. Les Verts francophones gagnent 214.000 voix à la Chambre, devenant la troisième force en Communauté française et en Wallonie, la deuxième à Bruxelles. Dans des coalitions inédites appelées « arc-en-ciel », ils accèdent au pouvoir à différents niveaux : Communauté germanophone, gouvernement fédéral, Communauté française, Région wallonne. Toutefois, leur refus de payer « le pas de porte » exigé par Philippe Moureaux les tient à l'égard de la majorité en Région bruxelloise.

Il apparaît, cependant, qu'Écolo pourrait avoir du mal à stabiliser ses nouveaux électeurs : dans les enquêtes d'opinion, 60 % de ceux-ci indiquent que l'affaire Dutroux et/ou la crise de la dioxine, qui a éclaté à la veille du scrutin, ont enclenché une modification de leurs préférences ; plus composite et moins environnementaliste, l'électorat écologiste est aussi moins disposé que précédemment à consentir des sacrifices afin de protéger le cadre de vie. Pourtant les élections communales d'octobre 2000 semblent confirmer la progression de l'année précédente. Les Verts francophones renforcent substantiellement leur implantation locale. Ils comptent désormais quatre bourgmestres dans leurs rangs.

Les participations gouvernementales d'Écolo se déroulent dans des conditions difficiles. À la différence de leurs homologues flamands, les Verts francophones ne sont pas mathématiquement indispensables aux coalitions : c'est Agalev qui exige leur présence au fédéral et c'est le souci d'obtenir des majorités symétriques qui débouche sur leur implication à d'autres niveaux de pouvoir. Dès le départ, les rapports de force ne leur sont pas favorables, d'autant que libéraux et socialistes entendent « mouiller » les écologistes pour leur tailler des croupières.

Dépourvus d'expérience du pouvoir, comme leurs collaborateurs, les ministres verts découvrent le fonctionnement de l'appareil d'État, tout en gérant d'emblée des problèmes difficiles, voire des « dossiers pourris » (restructuration de la SNCB, vols de nuit...), qui parfois les mettent en porte-à-faux avec des organisations syndicales et des sympathisants. Le mode de fonctionnement du gouvernement Verhofstadt I les dessert. Tout d'abord, la répartition des compétences selon une logique de territorialité – aux libéraux l'économique, le fiscal et les fonctions régaliennes, aux socialistes le social, aux écologistes le reste – leur donne une visibilité insuffisante sur des enjeux jugés essentiels par la population, qui ne perçoit guère la « marque verte ». Ensuite, lorsque ces mêmes ministres, dans leurs départements, s'efforcent d'affirmer nettement leur différence, ils s'exposent à être dessaisis de leurs dossiers par G. Verhofsdadt, ce qui se produit à plusieurs reprises. Enfin, quand des arbitrages se négocient dans la coalition, ils se finalisent en conseil restreint (le *Kern*), lors de tractations brutales, au cours desquelles les Verts sont souvent isolés ou acculés à la défensive, surtout durant la première moitié de la législature.

Les participations gouvernementales avivent les dissensions internes, qui s'étalent au grand jour. Sauf pour Bruxelles, région pour laquelle le vote est négatif, elles ne sont approuvées qu'à une courte majorité. La déchirure entre participationnistes et anti-participationnistes ne cesse de s'approfondir, surtout après l'élection, en novembre 1999, d'un nouveau Secrétariat fédéral (Jacques Bauduin, Philippe Defeyt et Brigitte Ernst) qui n'a l'appui ni des ministres, ni de la majorité des cadres. À de multiples reprises, lors d'assemblées publiques répercutées par la presse, les critiques fusent contre les accords de gouvernement, les reculs consentis par rapport au programme du parti, les concessions faites aux libéraux en matière socio-économique. La question du « stop ou encore » resurgit périodiquement. Le doute s'installe dans l'esprit des militants et des électeurs. Les réticences internes à l'égard d'un maintien au pouvoir expliquent le mode de participation gouvernementale écologiste, qualifié de « participopposition » par J. Bauduin : les parlementaires et les instances d'Écolo ne se privent pas de critiquer des décisions avalisées par leurs ministres. Donnant l'impression d'avoir « un pied dedans et un pied dehors », les Verts exaspèrent leurs partenaires gouvernementaux au point de les rendre agressifs. Leur positionnement n'est plus compris par une partie de l'électorat.

Les Convergences à gauche, formellement signées avec le Parti socialiste le 28 septembre 2002, laissent également perplexe. On peut comprendre qu'Écolo s'accorde avec la formation d'Elio Di Rupo pour engranger plus de résultats en fin de parcours, voire pour infléchir les rapports de force en cas de reconduction de l'arc-en-ciel. Mais faut-il le faire sous cette forme et en ces termes ? D'emblée l'opération passe mal la rampe en interne : le Secrétariat fédéral est acculé à la démission le 21 juin 2002, de sorte que J. Bauduin et B. Ernst s'effacent au profit d'Évelyne Huytebroeck et Marc Hordies. Différents segments de l'électorat interprètent négativement la démarche. Venus du PS, certains citoyens y retournent, avec le sentiment que ce parti s'est rénové, qu'il est le maître du jeu politique francophone ou qu'il doit bénéficier d'un vote « utile ». Allergiques à la formation d'Elio Di Rupo, d'autres n'acceptent pas que les Verts prennent apparemment son sillage, comme s'ils renonçaient à être une alternative aux courants traditionnels. Bref, l'image d'Écolo s'en trouve brouillée au profit du partenaire-concurrent. Olivier Deleuze utilisera après coup cette formule cruelle : « Les Convergences, c'est la fable du renard et de la poule ».

D'autres événements, à charge symbolique ou à dimension affective, entraînent, par vagues successives, le détachement d'électeurs de 1999 : le refus écologiste d'assouplir la loi interdisant la publicité sur le tabac pour « sauver » le Grand Prix de Francorchamps, les réticences envers des livraisons d'armes de la Fabrique Nationale au Népal, la proposition tendant à doter la monarchie d'un rôle purement protocolaire, la démission in extremis (5 mai 2003) des ministres Durant et Deleuze à la suite de la saga des vols de nuit sur Bruxelles... Les adversaires politiques s'en saisissent pour dénoncer « l'intégrisme d'Écolo, fossoyeur de l'économie et du pays » ou son « irresponsabilité ». À l'approche des élections législatives de mai 2003, la campagne électorale du parti, froide, impersonnelle, déconnectée des préoccupations concrètes d'une population insécurisée par le retournement de la conjoncture socio-économique, ne convainc pas. C'est la déroute, une des plus sévères de l'histoire politique belge.

Évincé du gouvernement fédéral, Écolo perd plus de la moitié des voix recueillies quatre ans plus tôt. Sa représentation parlementaire est amputée d'autant. Son financement public diminue brutalement d'1,75 million d'euros. Il faut se séparer de près d'un tiers du personnel travaillant pour le parti. Même si un tel choix n'est pas dépourvu de

risques, ce dernier décide son « maintien responsable » dans les exécutifs communautaires et au sein du gouvernement wallon, où ses ministres annoncent « la mort du concept de participopposition ». Après avoir paré au plus pressé, puis lancé une réflexion approfondie sur les causes de la défaite, le Secrétariat fédéral Defeyt-Huytebroeck-Hordies se retire, le 10 juin 2003. L'élection qui s'ensuit met une nouvelle fois aux prises les deux tendances présentes au sein de la formation, avec pour enjeux l'identité, la vocation et les structures d'Écolo. Le trio formé de Jean-Michel Javaux, Évelyne Huytebroeck et Claude Brouir l'emporte, soit deux porte-parole et un responsable de la gestion interne. Il lui incombe de réorganiser et de relancer la parti, en prévision des élections régionales et européennes de juin 2004. L'opération n'est pas facile : il faut rétablir l'entente entre les courants, renouer le dialogue avec la société civile et repositionner le parti comme alternative au modèle socio-économique dominant. Tels sont les défis que doit relever l'actuelle direction.

Les parcours d'Écolo et d'Agalev ne sont pas rigoureusement identiques. Anders gaan leven (Vivre autrement) se constitue en mars 1982, quatre mois après que les listes du même nom aient décroché trois sièges au Parlement. Issue d'un mouvement contre-culturel d'inspiration chrétienne, cette formation recrute ses militants dans les mouvances écologistes, pacifistes, tiers-mondistes, féministes et humanitaires. Plus longtemps qu'Écolo, elle garde une ligne parfois qualifiée de « gauche libertaire », essentiellement axée sur la promotion d'un mode de vie alternatif et de l'autonomie personnelle, par le fait même moins sensible aux enjeux socio-économiques classiques.

Après avoir connu une progression spectaculaire dans les années 1980, Agalev plafonne dans une fourchette oscillant entre 7 et 11 % des votes valables émis en Flandre (cf. tableau 4). Il demeure, toutes proportions gardées, un petit parti, sans atteindre la taille moyenne obtenue par Écolo en Wallonie. À Bruxelles, son ancrage est très loin d'équivaloir à celui de son homologue francophone. Comme ce dernier, cependant, mais à un degré moindre, la formation écologiste flamande est sanctionnée lors des élections législatives de 1995, pour avoir soutenu de l'extérieur la réforme de l'État en 1993.

Tableau 4 : les performances électorales d'Agalev (Chambre des représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003
Voix obtenues	275.437	299.550	269.045	434.446	162.205
% des votes valables (Belgique)	4,5 %	4,9 %	4,4 %	7,0 %	2,5 %
% des votes valables (Flandre)	7,3 %	7,8 %	7,0 %	11,0 %	3,9 %
Rang dans la hiérarchie (Flandre)	5e	6e	6e	5e	6e
Sièges	6/212	7/212	5/150	9/150	0/150

De tous les partis flamands, Agalev est celui qui compte le ratio le plus faible entre ses membres et ses électeurs. S'il peut tabler sur une base militante fort active, les moyens matériels dont il dispose, issus de la dotation publique et des rétrocessions des élus, dépendent des performances réalisées lors des scrutins, donc des « caprices » d'un électorat assez volatil. À cet égard, le sort d'Agalev est plus éléatoire encore que celui d'Écolo, pour trois raisons. Tout d'abord, un petit parti (en pourcentage des votes obtenus) subit des variations plus importantes en sièges sous l'effet des mouvements qu'il enregistre en voix. Ensuite, sa ligne politique, étroitement environnementaliste, est moins attractive pour un électorat de substitution, déçu par le socialisme ou par la démocratie chrétienne, mais détaché incomplètement de son « pilier » d'origine. Enfin, Agalev joue avec le feu en laissant passer la loi du 13 décembre 2002 : celle-ci limite l'accès à la répartition des sièges, dans une circonscription, aux listes qui obtiennent au moins 5 % des votes valables. Pour peu que les Verts flamands tombent en dessous de ce seuil électoral, ils risquent de perdre toute représentation parlementaire. En mai 2003, ce dispositif leur coûte deux sièges à la Chambre et un au Sénat. S'il était mis en œuvre lors du scrutin régional de juin 2004, il pourrait être fatal au parti : celui-ci en fait, mais un peu tard, un point de rupture au sein de l'actuel gouvernement flamand.

De part et d'autre de la frontière linguistique, Agalev et Écolo s'affirment à la fois comme proches et différents. Tous deux adhèrent au socle commun de principes, de valeurs et de pratiques qui caractérisent l'écologie politique en Europe occidentale. Toutefois, à certains égards, les Verts néerlandophones sont qualifiés de

« pragmatiques », alors que sur d'autres plans, ils apparaissent longtemps comme « rigides » : le regard que l'on jette sur eux dépend des dimensions auxquelles on s'attache.

Ainsi, dans la seconde moitié des années 1990, Agalev tempère davantage qu'Écolo la rigueur de sa démocratie de base et son aversion initiale envers le « culte de la personnalité », au nom d'une recherche de l'efficacité politique. La règle de la rotation des élus, qui proscrit l'exercice de plus de deux mandats successifs, est abandonnée. Le parti se dote d'un mode de fonctionnement plus discipliné, sans constitution de fractions organisées en son sein. Il professionnalise nettement son appareil, avec un seul titulaire du secrétariat politique – Jos Gijsels depuis juin 1998 – qui, d'une manière quasi présidentielle, oriente la conduite de sa formation. À partir de 1999, le style d'Agalev s'incarne dans des visages : les figures de proue du parti apparaissent sur les affiches ; certaines d'entre elles, dont Mieke Vogels, se lancent dans la course à la popularité en participant régulièrement à des *talk-shows* télévisés. En changeant leur dénomination – Agalev. De Vlaamse Groenen, en 1996 – les écologistes néerlandophones misent aussi sur la carte de l'appartenance à la nation flamande, sans pour autant renoncer à former, à la Chambre et au Sénat, un groupe parlementaire avec leurs homologues francophones.

Sur d'autres plans, à l'inverse, les Verts flamands sont longtemps moins souples. Jusqu'à l'extrême fin du XX^{e} siècle, ils se positionnent comme des adversaires irréductibles des « piliers », au point de susciter des réactions d'allergie au sein des grandes organisations sociales constitutives du *middenveld* flamand. C'est à la veille du scrutin de 1999 seulement qu'Agalev franchit vraiment le Rubicon à l'égard des syndicats, en se positionnant comme une alternative à leurs relais politiques traditionnels. En tant que pôle d'attraction pour les jeunes générations, par contre, le parti faiblit, faute de renouveler suffisamment son message. Ses effectifs vieillissent peu à peu. Ses spécificités sur des thèmes comme la protection de la nature, le progressisme éthique, l'adhésion au postmatérialisme, la promotion d'une Flandre multiculturelle et tolérante, se diluent d'année en année : dopés respectivement par « l'effet Bert Anciaux » et par la ligne « alternative rouge-verte » chère à Steve Stevaert, la Volksunie-ID21 et le SP.A lorgnent sur de larges pans de l'électorat jeune et moderniste. On y reviendra.

Comparativement à celles d'Écolo, les performances d'Agalev en juin 1999 sont paradoxales. D'une part, en effet, les Verts flamands progressent moins que leurs homologues francophones. D'autre part, leurs gains sont plus déterminants en termes de rapport de force potentiel : au Nord, leur formation constitue l'appoint indispensable à l'éviction des sociaux chrétiens et à la constitution de l'arc-en-ciel. Agalev est, dès lors, associé au gouvernement fédéral, à l'exécutif flamand et, à travers le cartel SP-Aga, à la majorité bruxelloise.

À l'intérieur du parti, la présence au pouvoir ne suscite ni remous, ni contestation. La ministre fédérale Magda Aelvoet (Santé publique, Protection du consommateur et Environnement) et le secrétaire d'État Eddy Boutmans (Coopération au développement) ne parviennent guère, cependant, à marquer la politique de la coalition. La première peine à la tâche lorsqu'il s'agit de mettre sur pied une Agence pour la sécurité alimentaire, puis adopte des positions parfois surprenantes, dans le cadre d'une gestion souvent jugée confuse par la presse. Le second s'oppose en vain à la défédéralisation de son département, programmée pour 2004, dans la foulée d'un nouveau compromis communautaire. La démission de M. Aelvoet, le 26 août 2002, à la suite de livraisons d'armes au Népal décidées par le *Kerncabinet*, jette un doute, dans l'esprit de maints électeurs, sur la ligne de conduite du parti. Les atermoiements de son successeur, Jef Tavernier, lors d'une nouvelle crise alimentaire, l'épizootie de peste aviaire, font mauvais effet au printemps 2003.

Avec Mieke Vogels (Bien-être, Santé, Égalité des chances) et Vera Dua (Agriculture, Environnement), Agalev aligne l'essentiel de sa force de frappe au gouvernement flamand. Il adopte des positions très environnementalistes, non sans heurts avec le partenaire VLD. C'est pourtant sur ce terrain qu'il est mis en difficulté lorsque des associations, puissamment relayées par les médias et par l'opposition, dénoncent les nuisances causées par la concentration de vols de nuit dans la périphérie septentrionale de Bruxelles. Les Verts flamands se heurtent à Isabelle Durant, ministre Écolo des Transports et de la Mobilité : d'aucuns leur reprochent de perdre la face sur un dossier à forte charge symbolique.

Pour Agalev, le scrutin législatif de mai 2003 constitue un séisme. Le parti perd d'un coup sec près des deux tiers de ses électeurs de 1999, mais aussi la totalité de ses neufs sièges à la Chambre et de ses

cinq sièges au Sénat. Il conserve néanmoins un député européen et douze élus au Parlement flamand. Pour assurer une représentation minimale des Verts au plan fédéral, le cartel SP.A-Spirit coopte une des leurs, la sénatrice Jacinta De Roeck, en lui laissant la liberté de vote. La presse ne manque pas de relever que ce « beau geste » n'est pas désintéressé : elle soupçonne Steve Stevaert de vouloir « cannibaliser » la formation écologiste. Celle-ci est, il est vrai, littéralement sinistrée. Conformément à la loi sur les entreprises en difficulté, elle est obligée de procéder au licenciement collectif de son personnel, avant d'en réengager à peine une petite moitié. La perte de sa dotation publique lui coûte 6,5 millions d'euros.

Les causes d'un tel effondrement sont complexes : comme Écolo, Agalev semble perdre des plumes par défections successives. Perçu comme une force de contestation, il paie chèrement ses participations au pouvoir, dont les résultats ne sont pas convaincants. Sa « virginité politique » est altérée à la veille du scrutin, à la suite du scandale qui éclabousse le collège de la ville d'Anvers auquel il est associé : l'utilisation abusive de cartes de crédit par des mandataires et leur propension à s'accrocher à leurs postes font tache. La migration d'électeurs mobiles vers le cartel SP.A.-Spirit, dynamisé par B. Anciaux et S. Stevaert, est indiscutable. Elle est d'autant plus forte que joue la tentation du « vote utile », dans une campagne focalisée sur des enjeux socio-économiques. Enfin des militants, amers, contestent la stratégie de l'état-major vert : selon eux, la présence massive de femmes en tête de liste s'est révélée contre-productive...

L'appareil du parti tire les conséquences de la déroute, en plaçant des nouveaux venus aux avant-postes. Démissionnaire dès le lendemain des élections, Jos Gijsels est temporairement remplacé par Dirk Holemans au secrétariat politique. Annonçant son intention de rester « un partenaire fiable » au gouvernement flamand, Agalev décide le remplacement de ses ministres, M. Vogels et V. Dua, par Adelheid Byttebier et Ludo Sannen.

La main tendue par S. Stevaert, en vue de la constitution d'un front progressiste, alimente des débats internes : en cas d'acceptation, ne risque-t-elle pas de se solder par une dilution du parti au sein d'un pôle dominé par le SP.A ? Une minorité, formée surtout de Limbourgeois, est tentée de relever le défi. La majorité des adhérents s'y oppose.

Le congrès du 15 novembre 2003 tranche dans le vif. Sous le nom de *Groen !*, le parti écologiste se présentera seul aux élections de juin 2004. La présidente Vera Dua, élue à 94 % des voix, en sera la figure de proue. L'objectif est de dépasser la barre de 5 %, pour franchir le seuil d'éligibilité et garder une représentation au Parlement flamand.

Dislocation de la Volksunie

L'histoire récente de la Volksunie (VU) s'apparente à une descente aux enfers. Troisième parti néerlandophone en 1971, la formation nationaliste régresse en dépit de remontées temporaires : elle occupe le quatrième rang en 1978, le cinquième en 1991, le sixième en 1999 (cf. tableau 5). Les causes principales de cette érosion sont bien connues. Tout d'abord, la réalisation graduelle du programme de la VU, au cours des phases successives de la réforme de l'État, soulève des interrogations sur l'identité et sur l'utilité du parti. Ensuite, des débats internes houleux, relatifs à l'opportunité et au sens d'un repositionnement politique, nourrissent des tendances centrifuges. Enfin, par étapes, des forces vives passent à la concurrence, contribuant au renforcement du Vlaams Blok, à la progression du VLD et, plus récemment, au succès du cartel SP.A-Spirit. Il n'empêche que la VU, cantonnée dans l'opposition jusqu'en 1977, est régulièrement associée au pouvoir : deux fois au niveau fédéral (1977-1978 et 1988-1991), à quatre reprises en Communauté flamande (1981-1985, 1989-1991, 1992-1995 et 1999-2002) et pendant une décennie entière en Région bruxelloise (1989-1999).

Tableau 5 : les performances électorales de la Volksunie (Chambre des représentants)

	1987	1991	1995	1999*	2003
Voix obtenues	495.120	363.124	283.515	345.576	–
% des votes valables (Belgique)	8,1 %	5,9 %	4,7 %	5,6 %	–
% des votes valables (Flandre)	12,9 %	9,3 %	7,4 %	8,8 %	–
Rang dans la hiérarchie (Flandre)	4e	5e	5e	6e	-
Sièges	16/212	10/212	5/150	8/150	–

* Avec ID21

Au sein du gouvernement fédéral, la VU s'efforce surtout d'engranger des avancées institutionnelles. En 1993, dans le même but, elle n'hésite pas à soutenir de l'extérieur un pas décisif vers la réalisation du fédéralisme. Au gouvernement flamand, elle veille à approfondir l'autonomie croissante du Nord du pays.

Conscient des pertes enregistrées au fil des ans, le président Jaak Gabriëls (1986-1992) essaie de reprofiler son parti, pour lui donner une image plus moderne. Il s'agit de le doter d'un programme moins focalisé sur le communautaire, ouvert aux débats de société, tout en gardant des accents nationalistes. Il entend placer la VU au centre, comme troisième voie entre la droite et la gauche, promouvoir le pluralisme par un dépassement des anciens clivages et une marche vers la « dépilarisation », élargir les listes de sa formation à des personnalités extérieures. Chantre de la « nouvelle culture politique », il modifie la dénomination du parti, en septembre 1990, pour y ajouter la mention VVD (Vlaamse Vrije Demokraten). L'opération fait long feu : l'électorat jeune est attiré par Agalev, tandis que les adhérents fidèles se scindent en tenants d'un retour au nationalisme pur et dur et partisans du cap réformateur. Gabriëls tente un rapprochement avec les libéraux du Guy Verhofstadt, en vue d'une recomposition du paysage politique flamand. Désavoué, il en tire les conséquences : il quitte la VU en août 1992, peu avant l'exclusion prononcée à son encontre. Via le Centrum voor Politieke Vernieuwing (Centre pour un renouveau politique), il passe au VLD, où le rejoignent plusieurs mandataires nationalistes, dont le député Hugo Coveliers et le sénateur Jef Valkeniers. Affaiblie par ces départs, la VU durcit son discours confédéraliste : à ses yeux, la Belgique ne peut subsister, comme échelon temporaire entre l'Europe et les régions, que si elle offre « une plus-value » à la Flandre, faute de quoi elle doit disparaître.

Élu à la présidence (1992-1997) à l'âge de trente-deux ans, Bert Anciaux, fils d'un leader historique de la VU, veut faire coexister un discours communautaire radical et des positions de centre-gauche, en vue de rajeunir le parti. La tentative avorte dans un premier temps : les résultats des élections européennes (7,1 % du collège flamand) et du scrutin communal de 1994 sont médiocres. Des contacts noués en vue d'un rapprochement éventuel avec le CVP de Johan Van Hecke sont voués à l'échec.

Misant sur son charisme et sur la popularité de ses colistiers, B. Anciaux tente alors un de ces coups de poker dont il a le secret : en vue du scrutin de mai 1995, il annonce que la VU se sabordera si elle ne draine pas au moins 300.000 suffrages. Le pari n'est pas gagné à la Chambre, mais le score espéré est dépassé au Conseil flamand, pour lequel le président a fait monter en ligne ses locomotives électorales. B. Anciaux ne peut se contenter d'un sursis : il pousse ses efforts de rénovation plus avant. Impressionné par la Marche blanche d'octobre 1996, il plaide pour un « projet démocratique radical » : il s'agit de réconcilier les citoyens avec la politique. Le jeune leader allie exigence de réformes politiques, lutte contre l'emprise des « piliers », progressisme dans les matières sociales et éthiques et indépendantisme flamand.

Son ambition est de rallier les jeunes, les démocrates déçus par les partis traditionnels, les électeurs sans affiliation, les franges de l'opinion tentées par le vote blanc ou nul. À l'en croire, le vecteur d'un tel pôle ne peut être qu'un cartel de parti(s) indépendant(s) et de mouvements « citoyens ». Pour construire cet outil, B. Anciaux est détaché de la présidence de la VU, en novembre 1997. Il prend langue avec les animateurs d'associations de renouveau démocratique nées après l'affaire Dutroux. Avec eux, il lance ID21 (Ideeën voor de 21ste eeuw, Idées pour le 21e siècle), en janvier 1998. Se référant à un libéralisme de gauche, cette nouvelle organisation préconise une transformation des structures et des mœurs politiques, mais aussi la création d'une coalition violette, rejetant les sociaux chrétiens dans l'opposition. Les nationalistes intransigeants de la VU, dont Geert Bourgeois, font la grimace. Ils ne peuvent empêcher la formation d'un cartel VU-ID21, en novembre 1998, dont B. Anciaux est le chef de file, tandis que Patrick Vankrunkelsven dirige le parti.

Les élections de juin 1999 constituent un succès personnel pour B. Anciaux et ses alliés. Des enquêtes électorales indiquent qu'à eux seuls, ils captent les deux cinquièmes des suffrages réunis par le cartel VU-ID21. La figure emblématique de la confédération devient une référence au Nord du pays : Anciaux réalise, en effet, le meilleur score personnel (322.841 voix de préférence) dans le collège flamand aux élections européennes ; 8,7 % des électeurs du cartel, dont près de sept dixièmes de femmes, font explicitement référence à lui pour motiver leur vote aux élections législatives. Les nationalistes âgés

prennent leurs distances à l'égard du conglomérat VU-ID21, mais ce dernier attire de nombreux jeunes sensibles à la personnalité des candidats, moins conservateurs sur les questions socio-économiques et éthiques. Ainsi s'opère un glissement de ligne vers le centre-gauche. Assumer pleinement cette évolution, en consolidant le cartel, ou la récuser, pour en revenir à un nationalisme à connotations droitières, tel est l'objet du vif débat interne des deux années ultérieures.

La cassure s'opère en janvier 2000, lors de la première élection du président du parti au suffrage universel des membres. Deux candidats sont en lice. Patrick Vankrunkelsven représente la tendance progressiste sur les questions de société, favorable au cartel avec ID21 et à la participation sans condition au gouvernement flamand. Geert Bourgeois incarne la mouvance nationaliste intransigeante, de sensibilité conservatrice, très réservée à l'égard d'ID21 et de la présence du parti au sein de l'exécutif flamand. Le second (54 %) l'emporte sur le premier (46 %), pourtant soutenu par B. Anciaux et par l'appareil du parti.

Les dissensions entre les deux camps s'aggravent lorsque la VU-ID21 doit se positionner à l'égard d'une nouvelle phase de la réforme de l'État, les accords du Lambermont et du Lombard : au départ, les voix de ses parlementaires sont nécessaires afin de réunir les majorités requises pour l'adoption des textes. La tendance Anciaux-Vankrunkelsven y est favorable, tandis que G. Bourgeois et ses partisans s'y opposent. Bourgeois démissionne de la présidence le 26 janvier 2001 : il y est remplacé par Fons Borginon. Le 14 mai suivant, la rupture entre la VU et ID21 est consommée, après que le ministre régional Johan Sauwens, acculé à la démission, ait participé à une réunion d'anciens volontaires du Front de l'Est. Vainement, F. Borginon tente de renouer les ponts : le divorce est inéluctable lorsque les parlementaires VU votent en sens opposé sur le dossier communautaire. Les 15 et 16 septembre 2001, les membres du parti sont invités à se prononcer par écrit, afin de départager trois courants : si l'un d'eux est majoritaire, il recevra les fonds, les bâtiments et le personnel, tout en conservant la dénomination de la VU. Le groupe Vlaams-Nationaal de G. Bourgeois (47,2 %) devance nettement le Toekomstgroep (Groupe de l'avenir) de B. Anciaux (22,6 %), tandis qu'une fraction intermédiaire se prononce pour le rétablissement de l'unité : il s'agit du groupe Niet splitsen (Ne pas scinder) de J. Sauwens (30,2 %). Faute de majorité, le parti cesse d'exister le 19 septembre et son nom disparaît.

Le 8 octobre, le groupe Niet splitsen se disloque : ses membres suivent chacun leur route. J. Sauwens rejoint le CD&V. Le 13 du même mois, la tendance Bourgeois se structure, pour constituer une nouvelle formation nationaliste, favorable à l'indépendance de la Flandre : la Nieuw-Vlaamse Alliantie (Nouvelle alliance flamande, N-VA). Elle siège dans l'opposition au Parlement flamand. Le groupe Anciaux, rejoint par ID21, crée Spirit (Sociaal, progressief, internationaal, regionalistisch, integraal-democratisch en toekomstgericht), le 11 novembre 2001. Ce dernier fait partie de la majorité en Région flamande.

Spirit réunit une nébuleuse hétérogène qui se revendique du libéralisme de gauche, un concept pour le moins ambigu. Il éclate à son tour, à la suite de tensions entre ses membres et de désaccords quant aux alliances à nouer. Une fraction, emmenée par P. Vankrunkelsven, F. Borginon et Annemie Van de Casteele, éphémère présidente, passe au VLD. Quelques individualités adhèrent à Agalev. Le reste du parti, conduit par Bert Anciaux et Paul Van Grembergen, conclut finalement un accord de cartel avec les socialistes du SP.A. Ces reclassements rendent le paysage politique flamand peu lisible à l'approche des élections législatives de mai 2003, dont l'issue est incertaine.

Se posant en héritière de la VU originelle, la N-VA recueille 201.399 voix, soit 3,1 % des votes valables exprimés dans le pays (4,8 % en Flandre). Comme elle le redoutait, le seuil électoral de 5 % lui fait perdre un siège à la Chambre et un autre au Sénat. Le député G. Bourgeois est son unique parlementaire fédéral. L'avenir de la formation n'est pas assuré. C'est pourquoi, durant l'été 2003, la N-VA entame des pourparlers avec les démocrates chrétiens du CD&V, en vue de présenter des listes de cartel aux élections de juin 2004.

Le déclin structurel des sociaux chrétiens

Associés au pouvoir sans discontinuer de 1958 à 1999, les sociaux chrétiens forment le pivot de toutes les coalitions depuis le réalignement libéral de 1961, qui place les Bleus à la droite de l'échiquier politique. En dépit de remontées épisodiques, ils ne parviennent pas à enrayer un déclin structurel : alors qu'ils captaient 43,56 % des votes valables en 1949, ils n'en recueillent plus que 27,5 % en 1987, puis

18,7 % en 2003. Lors du dernier scrutin, ils décrochent par rapport aux deux autres familles traditionnelles : pour la première fois de leur histoire, ils sont relégués au troisième rang, derrière les socialistes et les libéraux, bénéficiaires d'opérations d'élargissement de leur assise électorale.

Le choc de 1999 est particulièrement rude pour les sociaux chrétiens flamands (cf. tableau 6). Rejetés dans l'opposition, sauf en Région bruxelloise, ils perdent brutalement leurs repères traditionnels : la *pole position* dans le paysage politique belge, la détention des attributs du pouvoir, dont le poste de Premier ministre, l'occupation de l'appareil d'État. Leurs habitudes s'en trouvent bouleversées.

Tableau 6 : les performances électorales du CVP-CD&V (Chambre des représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003
Voix obtenues	1.195.363	1.036.165	1.042.926	875.967	870.749
% des votes valables (Belgique)	19,5 %	16,8 %	17,2 %	14,1 %	13,3 %
% des votes valables (Flandre)	31,4 %	26,9 %	27,3 %	22,2 %	21,0 %
Rang dans la hiérarchie (Flandre)	1er	1er	1er	2e	3e
Sièges	43/212	39/212	29/150	22/150	21/150

Le basculement est pénible aussi pour le PSC-cdH, accoutumé à gouverner aux côtés de son homologue flamand. Sa présidence cesse d'être « l'horloge parlante » de la Belgique francophone, où elle choisissait ses associés : « ce n'est plus l'heure » des sociaux chrétiens, rétrogradés au rang de formation moyenne en Wallonie, de petit parti dans la capitale (cf. tableau 7). Le temps où Charles-Ferdinand Nothomb déclarait « le PSC, c'est 20 % de l'électorat, mais 80 % d'influence » paraît bel et bien révolu.

Tableau 7 : les performances électorales du PSC-cdH (Chambre des représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003
Voix obtenues	474.370	476.730	469.137	365.318	359.660
% des votes valables (Belgique)	7,8 %	7,7 %	7,7 %	5,9 %	5,5 %
% des votes valables (Wallonie)	23,2 %	22,5 %	22,5 %	16,8 %	15,4 %
% des votes valables (Bruxelles)	–	–	9,3 %	9,1 %	9,6 %
Rang dans la hiérarchie (Wallonie)	2e	2e	3e	4e	3e
Rang dans la hiérarchie (Bruxelles)	–	–	4e	4e	4e
Sièges	19/212	18/212	12/150	10/150	8/150

Le déclin des sociaux chrétiens du Nord et du Sud ne peut se comprendre sans analyser l'évolution que connaissent certains facteurs d'identification à leur courant : la religiosité, l'appartenance au « pilier » à travers un syndicat ou une mutuelle et le conservatisme éthique. Ces déterminants structurels du vote social chrétien s'affaiblissent au fil du temps : ils n'opèrent plus à présent que dans des segments réduits et âgés du corps électoral. Ils renvoient au clivage Église-État, relégué à l'arrière-plan par la pacification idéologique, par la sécularisation de la société et par l'émancipation de l'opinion publique, plus instruite et davantage influencée par les médias, à l'égard des allégeances traditionnelles.

La « dépilarisation » (*ontzuiling*) modifie les attitudes individuelles, mais elle transforme aussi les comportements collectifs. Les liens, jadis évidents, entre les organisations de la mouvance chrétienne et le parti qui leur servait de canal électoral, se distendent. Pour maintenir et accroître ses parts de marché, « l'institutionnel catholique » se professionnalise, se spécialise et admet le pluralisme en son sein. Tôt ou tard, il en assume les implications politiques. Ainsi, du côté francophone, le Mouvement chrétien ouvre la voie, dès 1972, en reconnaissant à ses cadres, à ses militants et à ses membres le droit de choisir leur affiliation partisane. Son pendant néerlandophone, l'ACW (Algemeen Christelijk Werknemersverbond), mieux représenté au sein

de la démocratie chrétienne flamande, suit la même pente deux décennies plus tard : en 1994, il conserve encore des liens « conditionnellement privilégiés » avec ses amis du CVP, mais sans exclure d'autres collaborations ; l'année suivante, des contacts sont effectivement noués au plus haut niveau avec le SP et Agalev ; après les élections législatives de 1999, nulle formation ne peut revendiquer un monopole de la représentation politique de l'ACW, qui élargit la gamme de ses interlocuteurs.

En général, la bonne gouvernance constitue un atout électoral des sociaux chrétiens. Son invocation résiste de moins en moins à l'usure du pouvoir. Elle devient contre-productive lorsque le CVP-CD&V et le PSC-cdH sont, à tort ou à raison, assimilés l'un et l'autre à un « système », dont une partie de l'électorat se démarque. Fondé sur les partis, en particulier sur ceux qui assurent une certaine continuité dans la gestion, le régime représentatif voit sa légitimité contestée. Incarné par des figures de proue – les ministres – l'État se délabre peu à peu : il devient un chantier institutionnel permanent, n'offre d'autres perspectives que l'austérité et l'assainissement des finances publiques, dérape en matière de police et de justice, puis étale son impuissance lors de la crise de la dioxine. Le style des dirigeants, auparavant accepté, commence à faire l'objet d'appréciations négatives. Du bulldozer Dehaene, ce n'est plus l'image de l'efficacité, de la compétence et du pragmatisme qui prévaut chez certains citoyens, mais celle de l'insensibilité, voire de la brutalité. Celle, superficielle sans doute, mais désastreuse en termes de communication, que donne une formule fréquemment grommelée devant les médias : « Geen kommentaar. Pas de commentaire ».

Il y a plus. Les sociaux chrétiens paraissent peu attractifs aux yeux de divers segments du corps électoral : les jeunes, les populations d'origine immigrée et, du côté francophone, les femmes. Ils paient au prix fort la lenteur avec laquelle ils intègrent des mutations profondes du corps social : la montée de l'individualisme, le relâchement des normes éthiques et sexuelles, l'éclatement du modèle traditionnel du couple et de la famille, le souci croissant pour le cadre de vie. Au sommet, pourtant, les tentatives de rajeunissement, de rénovation ou de refondation ne manquent pas : elles sont même courageusement menées. Souvent, cependant, elles se heurtent aux réticences d'une base dont, à en croire le sociologue Jaak Billiet, le commun dénominateur est le « conservatisme culturel ».

En un bon demi-siècle, le Christelijke Volkspartij (CVP) perd près des deux tiers de son assise électorale : de 1950 à 2003, il passe de 60,3 à 21 % des votes valables émis en Flandre. Il cède plus de 10 % dans les années 1980, à peine moins au cours de la décennie suivante. Jusqu'à la caricature, cette formation incarne le système consociatif à la mode belge : en interne, les compromis se négocient, de manière oligarchique, entre les représentants des factions socio-professionnelles (les fameux *standen*) et les non-apparentés ; en externe, les décisions s'élaborent au cours de tractations parfois interminables avec les élites des autres formations de la majorité. Derrière un discours irénique – « nous sommes tous catholiques et flamands » – se cache une machine impitoyable lorsque s'enclenche une lutte pour le pouvoir dans ses rangs : les chefs de file qui ne convainquent plus ou s'avèrent incapables de déjouer les complots finissent broyés et amers. Les anciens présidents Wilfried Martens et Johan Van Hecke connaissent un tel destin.

Le second nommé succède à Herman Van Rompuy comme président du CVP (1993-1996). Le défi n'est pas mince : il faut rénover le parti sans le bouleverser. Quatre priorités sont mises à l'agenda. Primo, il convient de donner au « C » du sigle une tonalité plus moderne : cette lettre emblématique renvoie, certes, aux principes personnalistes de solidarité et de responsabilité, mais elle doit aussi refléter un « surplus éthique » et une ouverture aux valeurs postmatérialistes. Secundo, il importe que le CVP modifie certaines de ses pratiques, qui ne cadrent plus avec la « nouvelle culture politique », très en vogue au Nord du pays. Tertio, le parti doit devenir plus indépendant à l'égard du *middenveld* : en son sein, les organisations représentatives des intérêts socio-professionnels alimentent une « lutte des places » jugée paralysante, tout en empêchant la prise en compte d'aspirations générées par le passage à une société postindustrielle. Quarto, les démocrates chrétiens flamands ont pour tradition d'être à l'écoute de la société : pourquoi n'établiraient-ils pas un dialogue constructif avec les nouveaux mouvements sociaux, porteurs des aspirations environnementalistes, pacifistes, tiers-mondistes, féministes et humanitaires ?

Le message est dynamique, mais sa mise en œuvre tarde. Bien plus, le 6 juin 1996, le président Van Hecke est évincé, officiellement pour des raisons de vie privée : sa situation matrimoniale le mettrait en porte-à-faux avec les valeurs du parti. Des observateurs n'excluent pas, cependant, un nouveau « meurtre politique ». La ligne imprimée

depuis 1993 n'est pas gagnante : malgré la disparition des listes Rossem, le CVP ne pavoise pas après les élections législatives de 1995. Il continue même à perdre le soutien de milieux indépendants et de cadres, attirés par le VLD.

Marc Van Peel reprend la présidence dans un contexte difficile. La politique d'assainissement des finances publiques est manifestement impopulaire. La troisième coalition consécutive avec les socialistes indispose la droite du parti. Les incidents – imprévisibles, mais calamiteux – se multiplient : réaction tardive du Premier ministre dans l'affaire des enfants disparus (1996) ; démission de Stefaan De Clerck, ministre de la Justice, après l'évasion de Marc Dutroux (avril 1998) ; crise de la dioxine, avec mise en cause du Boerenbond et retrait de Karel Pinxten, ministre de l'Agriculture, à la veille du scrutin de juin 1999 ; défection de l'ancien Premier ministre W. Martens, auquel la tête de la liste européenne a été refusée.

Au lendemain du 13 juin 1999, le CVP peine à se convertir en parti d'opposition. Élu à la présidence le 9 octobre 1999, Stefaan De Clerck fait l'objet de critiques : on lui reproche, entre autres, une communication confuse et une propension à délaisser son rôle de chef de file pour se consacrer à son mayorat de Courtrai. Il ne peut empêcher une scission.

Dès août 2001, en effet, l'ancien président J. Van Hecke entame des pourparlers avec les libéraux flamands, en vue d'une recomposition du paysage politique autour du pôle VLD. Le 27 octobre suivant, lorsque sa démarche est rendue publique, il est suspendu de toutes ses fonctions au sein du parti social chrétien. Une procédure d'exclusion est entamée contre lui. Dès le lendemain, l'intéressé prend les devants. Il préconise la création d'un grand parti populaire du centre, indépendant des « piliers », au sein duquel se côtoieraient trois sensibilités : le libéralisme, le nationalisme démocratique à la mode Spirit et une démocratie chrétienne progressiste. Pour structurer cette troisième mouvance, il annonce la naissance d'un mouvement, les Nieuwe Christen-Democraten (NCD), auquel se rallient des « déçus du CVP », dont l'ancien ministre de l'Agriculture Karel Pinxten et l'ancien secrétaire d'État à la Coopération au développement Reginald Moreels. Même si l'hémorragie est limitée, elle est ressentie péniblement à un moment où, dans les sondages, les libéraux et les sociaux chrétiens sont au coude à coude.

Entre-temps, le 29 septembre 2001, le CVP tient son congrès de rénovation à Courtrai : c'est alors qu'il modifie sa dénomination en CD&V (Christen, Democratisch en Vlaams). Il garde son étiquette chrétienne, tout en réaffirmant son ouverture aux non-croyants qui partagent ses valeurs. Il entend demeurer un parti populaire et interclassiste, pour lequel « chaque être humain compte ». Au plan éthique, la formation de S. De Clerck franchit un cap, en acceptant le principe du mariage civil entre personnes de même sexe. Elle souligne nettement son profil flamand, en plaidant en faveur du confédéralisme. Dans la pratique, pour concurrencer le VLD, elle adopte une posture de centre-droit qui mécontente l'ACW : ce dernier affirme « ne plus se reconnaître dans le CD&V ».

Les résultats du scrutin de juin 2003 sont décevants. Cinq jours plus tard, S. De Clerck jette l'éponge. La présidence est reprise par Yves Leterme. Ce dernier annonce des pourparlers avec la N-VA de G. Bourgeois, en vue de constituer un cartel pour les élections régionales de juin 2004. Dans un premier temps, le nouveau chef de file entend poursuivre la rénovation du parti et centrer son action politique sur les problèmes de vie quotidienne de la population. Dans un second temps, il met le cap à droite : l'électorat du Vlaams Blok serait le réservoir de voix où il faudrait puiser. C'est pourquoi Y. Leterme refuse d'ostraciser le parti de F. Dewinter, auquel il reconnaît la faculté d'avancer « parfois de bonnes propositions », et de culpabiliser ses électeurs. De telles prises de position ne passent pas inaperçues, c'est le moins que l'on puisse dire…

Le PSC est présidé depuis 1981 par Gérard Deprez, qui le dirige en formant un triumvirat avec Philippe Maystadt et Melchior Wathelet. Jusqu'en 1999, les sociaux chrétiens francophones sont associés aux majorités fédérale, communautaires et régionales, sauf à Bruxelles-Capitale où ils sont rejetés dans l'opposition dès 1995. Leurs performances électorales sont irrégulières, avec cependant un trend à la baisse.

À l'approche de son cinquantenaire, le PSC envisage de se lancer dans un processus de refondation de longue haleine : il entend redéfinir sa doctrine et son projet de société, rénover son programme, rajeunir et féminiser ses cadres. L'opération est perturbée par la guerre interne qui divise la formation de 1995 à 1999.

Difficilement réélu à la présidence en juillet 1994, G. Deprez se sent de plus en plus contesté. Il voudrait dételer de la direction du parti pour devenir ministre, mais son souhait ne peut être exaucé : ni Ph. Maystadt, ni M. Wathelet, qui rejoindra la Cour européenne de justice en septembre 1995, ne souhaitent abandonner leurs responsabilités gouvernementales à bref délai. Faute de trouver une porte de sortie honorable qui ménage ses arrières, G. Deprez tente un coup de poker. Le 16 décembre 1995, il annonce son prochain retrait, mais adoube sa dauphine, Joëlle Milquet, secrétaire politique en charge de la rénovation du parti. Les réactions sont vives : les « anti-Deprez » craignent que l'intéressé continue à exercer le pouvoir par personne interposée ; les barons s'inquiètent de l'inexpérience de J. Milquet ; la vieille garde redoute une aventure. Pressé de divers côtés de se porter candidat à la présidence, Charles-Ferdinand Nothomb, qui a exercé ce mandat dans les années septante, entre en lice. La campagne interne est acerbe. Ses séquelles se font sentir durant plusieurs années : les tensions bloquent la réflexion politique, ternissent l'image du parti, sèment le trouble chez les militants et les électeurs.

Le 23 septembre 1996, Ch.-F. Nothomb – qui, selon G. Deprez, incarne « le PSC d'avant-hier » – l'emporte de justesse. Sa présidence, dont la légitimité est contestée, se déroule dans un climat exécrable. Elle est marquée par une tentative de renversement d'alliance en Wallonie, visant à rejeter les socialistes dans l'opposition. L'échec de la manœuvre, récusée par les cadres intermédiaires du parti, a des conséquences. Tout d'abord, cette issue ulcère les libéraux, qui caressaient l'espoir de former un grand rassemblement PRL-PSC-FDF. Ensuite, elle suscite la colère du partenaire socialiste : la « déloyauté » du PSC incite Ph. Busquin à traiter avec L. Michel, afin de conclure à terme un accord de coalition qui mettrait les sociaux chrétiens hors jeu. Enfin, G. Deprez s'est fortement engagé en vue de promouvoir la création d'une large fédération centriste. À la différence de Ch.-F. Nothomb, il ne fait pas machine arrière, mais radicalise ses positions. Son plaidoyer pour un rapprochement avec les libéraux le coupe du parti, qui refuse de le suivre. Le 5 décembre 1997, l'ancien président n'en annonce pas moins la création d'un Mouvement des citoyens pour le changement, où le rejoignent deux parlementaires : Pierrette Cahay et Nathalie de 'T Serclaes. Il est exclu du PSC le 12 janvier suivant. Par la suite, le MCC devient une (petite) composante de la fédération constituée avec le PRL et le FDF.

Critiqué pour sa gestion chaotique et le manque de clarté de sa ligne politique, le président Nothomb est prié – dès le printemps 1998, soit un an avant l'échéance de son mandat – de se trouver un successeur. Après avoir longuement hésité, cédant aux instances de divers responsables, dont le Premier ministre Dehaene, Philippe Maystadt accepte de reprendre, pour un temps limité, la direction du parti : il se présente en ticket avec J. Milquet, celle-ci ayant un droit de succession jusqu'à la fin du mandat présidentiel. Élu à une majorité écrasante, il tente vaille que vaille de remettre sa formation en ordre de bataille : il lance l'opération, essentiellement cosmétique, du « Nouveau PSC » et axe la campagne électorale sociale chrétienne sur des thèmes de proximité. Comme on pouvait s'y attendre, les résultats de juin 1999 sont très mauvais.

Après le passage de Ph. Maystadt à la direction de la Banque Européenne d'Investissement, la présidence est reprise par J. Milquet, ex officio et sans élection. La situation du PSC est préoccupante : le parti voit son socle d'électeurs fidèles s'éroder, alors qu'il ne parvient guère à attirer d'autres segments de la population. Avec énergie, la présidente relance l'opération de rénovation. Le 9 juin 2001, le PSC adopte une nouvelle plateforme doctrinale, « la charte de l'humanisme démocratique ». Il entend transcender le clivage confessionnel et prendre acte de la « dépilarisation », mais il ne tourne pas le dos pour autant à l'héritage du christianisme, ni à la promotion de la vie associative. Gardant le cap au centre, il se repositionne sur le second versant de l'axe matérialistes/postmatérialistes, revendiquant sa vocation de « parti de l'humain ». Le 18 mai 2002, un nouveau cap est franchi : le PSC se mue en Centre démocrate humaniste (cdH), abandonnant toute référence chrétienne explicite. Le pari est audacieux : les élections législatives de mai 2003 se profilent à l'horizon, de sorte qu'il reste un an à peine pour populariser le nouveau sigle.

À partir du printemps 2001, le parti se porte mieux. Il refait son unité. Après des mois d'isolement, il retrouve une indéniable crédibilité aux yeux des autres formations politiques : n'est-ce pas l'abstention de ses parlementaires – négociée en contrepartie d'avantages substantiels pour l'enseignement subventionné – qui permet à la majorité d'atteindre les deux tiers requis pour concrétiser de nouvelles avancées institutionnelles, en juin 2001 ? Et le refinancement des communautés, ardemment souhaité par les francophones, ne figure-t-il pas parmi les dispositions adoptées de la sorte ?

Si elle est réelle, la rénovation du parti présente des limites. Tout d'abord, malgré sa volonté d'ouverture, le cdH n'est pas parvenu jusqu'ici à attirer des personnalités de renom issues des mouvances agnostique ou laïque. Ensuite, il ne réussit pas toujours à faire entendre sa voix, face à des coalitions où, comme on a pu le dire, « l'opposition est dans la majorité ». Enfin, son message manque de clarté. Quelles sont les spécificités de l'humanisme démocratique dont il se revendique ? Quel contenu donner à l'option centriste ? N'y-a-t-il pas quelque illusion à croire qu'en retrouvant une position pivotale, le parti pourra à nouveau pratiquer un jeu de bascule entre libéraux et socialistes, deux forces dont les programmes ne sont plus – dans la pratique, en tout cas – rigoureusement incompatibles ?

Peu après avoir laissé tomber l'ancien « C » de son sigle, le Centre démocrate humaniste a la mauvaise surprise de voir se constituer une dissidence qui se revendique de la chrétienté : les CDF (Chrétiens démocrates francophones), animés par l'ancien ministre bruxellois Dominique Harmel. Cette formation recueille 39.198 voix (1,7 % des votes valables à Bruxelles, 1,4 % en Wallonie) lors du scrutin de mai 2003. Son apparition sur la scène politique explique en partie les performances en demi-teinte enregistrées par les démocrates humanistes. Ces derniers doivent continuer à rénover leurs cadres, muscler leur discours socio-économique, associer plus étroitement les instances locales et régionales à la vie du parti. Élue à la présidence le 15 septembre 2003, J. Milquet invite les membres du MCC et du CDF à rentrer au bercail, sans succès jusqu'ici.

Difficile rénovation des partis socialistes

Depuis ses bons résultats de 1987, la famille socialiste accumule les revers électoraux pendant douze ans, avec néanmoins une légère remontée en Flandre en 1995. Durant la dernière décennie du millénaire, les partis qui la constituent portent une image assez négative : d'aucuns les considèrent comme des formations fossilisées, incapables de s'adapter aux temps nouveaux.

Le parti socialiste (PS) demeure la première force politique francophone et wallonne tout au long de la période considérée. En mai 1988, il entame la plus longue participation au pouvoir de son histoire : jusqu'à nos jours, il est associé aux coalitions qui gouvernent

le Royaume, la Communauté française et la Région wallonne ; il est présent à l'exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale depuis juin 1989, à celui de la Communauté germanophone depuis octobre 1990. Aux plans provincial et communal, il conserve des majorités absolues, surtout dans le sillon industriel du Sud du pays.

Dirigé par Guy Spitaels (1981-1992), puis par Philippe Busquin (1992-1999), le PS est le représentant typique d'une social-démocratie pragmatique. Il lui faut « gérer la crise » dans un contexte difficile : le *Welfare State* est remis en cause au nom des lois du marché par la vague néo-libérale, tandis que les marges de manœuvre des États se réduisent sous l'influence de la mondialisation. Les socialistes doivent endosser l'impopularité d'une politique d'austérité : privatisations, dérégulation, assainissement des finances publiques et rabotage de certains acquis sociaux. L'argument du moindre mal – « ce serait pire sans nous » – ne convainc pas une partie de leur base traditionnelle, qui fait défection, alors que les relations avec le syndicat FGTB se refroidissent. Les restrictions d'emploi dans l'enseignement de la Communauté française provoquent un vif mécontentement dans le monde de l'éducation. Comme tout parti de gouvernement, le PS subit aussi les contrecoups de l'affaire Dutroux et de la crise de la dioxine, sans pouvoir inscrire à son crédit les progrès enregistrés dans la Réforme de l'État, question qui mobilise peu l'électorat populaire (cf. tableau n° 8).

Tableau 8 : les performances électorales du PS (Chambre des représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003
Voix obtenues	961:361	831.199	720.658	631.653	855.992
% des votes valables (Belgique)	15,6 %	13,5 %	11,9 %	10,2 %	13,0 %
% des votes valables (Wallonie)	43,9 %	39,2 %	33,7 %	29,2 %	36,4 %
% des votes valables (Bruxelles)	–	–	18,2 %	16,5 %	24,7 %
Rang dans la hiérarchie (Wallonie)	1er	1er	1er	1er	1er
Rang dans la hiérarchie (Bruxelles)	–	–	2e	3e	2e
Sièges	40/212	35/212	21/150	19/150	25/150

Enraciné dans des régions ouvrières à tradition anticléricale et marqué par le poids de la laïcité en son sein, le Parti socialiste demeure, dans les faits, peu ouvert aux chrétiens progressistes jusqu'au début du XXIe siècle. Il est alors réticent à soutenir les réalisations d'organisations volontaires, perçues comme des concurrentes des services publics ou comme des machines de guerre au service de ses adversaires : c'est pourquoi ses connexions avec le monde associatif extérieur au « pilier » demeurent ténues. Aux plans de la doctrine comme de la pratique, le PS tarde à intégrer les problématiques portées par les nouveaux mouvements sociaux, qui trouvent des interlocuteurs plus attentifs à Écolo. Durant de longues années, cette dernière formation, perçue comme une création artificielle d'intellectuels petits-bourgeois, suscite des réactions d'urticaire chez les caciques du PS : ils la trouvent « peu fiable » ; ils ne supportent pas sa critique du clientélisme et du lotissement de l'État ; ils s'exaspèrent de perdre des voix, sur leur gauche, au profit d'un concurrent que le scrutin proportionnel rend redoutable. Bref, il manque au Parti socialiste des années 1990 une culture d'alliance : le fameux « complexe de la majorité absolue » que dénonçait jadis André Cools le pousse à adopter une attitude fermée, dominatrice, plutôt qu'à chercher des partenaires et à les traiter comme tels.

Le président Busquin s'efforce de faire évoluer les esprits, malgré la résistance ou l'inertie de grosses fédérations et de puissantes unions socialistes communales. Toutefois, il doit se donner d'autres priorités : sauver le parti qui, rattrapé par son passé, est secoué par les « affaires ». En ses rangs, on découvre des pratiques contraires à la loi et à l'éthique pour financer des campagnes électorales, mais aussi des malversations, une infiltration mafieuse et un complot débouchant sur un assassinat politique.

Commis le 18 juillet 1991, ce dernier vise le ministre d'État André Cools, ancien président du PS et personnalité très influente en région liégeoise. En cherchant à identifier les auteurs, les commanditaires et les mobiles du crime, le pouvoir judiciaire découvre l'existence de pratiques délictueuses. Ainsi, les irrégularités n'ont pas manqué, entre 1990 et 1992, dans la gestion du cabinet wallon des Affaires intérieures et des Travaux publics. Après maintes péripéties, l'ancien ministre Alain Van der Biest est condamné pour faux et détournements par la Cour d'appel de Bruxelles, en juin 2000. C'est dans la mouvance de l'intéressé, pénétrée par le milieu, que le ministère

public semble localiser le complot ourdi contre A. Cools. Juste avant son éventuel renvoi en Cour d'assises, A. Van der Biest, qui clame son innocence, se donne la mort le 17 mars 2002.

La Justice s'intéresse aussi de près à des mécanismes frauduleux de financement du PS et de ses campagnes électorales à la fin des années 1980. Sans conteste, il y a eu, à tout le moins, surfacturation et fausse facturation d'enquêtes d'opinion, avec rétrocession aux commanditaires d'une partie des montants engagés : telle est la substance de l'affaire INUSOP, pour laquelle de hauts responsables socialistes, dont l'ancien Vice-premier ministre Guy Coëme et l'homme d'appareil Merry Hermanus, sont condamnés par la Cour de cassation en avril 1996. En se focalisant sur la procédure, la Cour européenne des droits de l'homme estime, en juin 2002, qu'il y a eu procès inéquitable, mais le fond du dossier n'est pas remis en cause.

En décembre 1998, on trouve des personnalités déjà impliquées dans l'affaire INUSOP (G. Coëme, M. Hermanus), mais aussi l'ancien président G. Spitaels, parmi les dignitaires socialistes condamnés pour corruption dans le dossier Dassault : cette fois, il s'agit de pots-de-vin versés en 1989 dans les caisses du parti, lors de la passation d'un marché militaire.

En 1994, les enquêteurs mettent au jour des indélicatesses et des transactions douteuses dans la gestion de l'Intercommunale des œuvres sociales en Hainaut : homme fort de la fédération carolorégienne du PS et président du Conseil provincial, Richard Carlier est mis sur la sellette. Il est condamné par le tribunal correctionnel de Bruxelles en mai 2003.

La série noire semble se poursuivre lorsqu'à la fin 1996, Elio Di Rupo en personne est accusé de pédophilie par une certaine presse, à un moment où l'opinion publique est traumatisée par l'affaire Dutroux. Cependant, il apparaît rapidement que les faits ne sont pas établis. Bien plus, il semble y avoir eu tentative de déstabilisation du Vice-premier ministre socialiste sur base d'un faux témoignage. L'intéressé sort meurtri, mais aussi grandi de cette épreuve.

Tirant les leçons du passé, Ph. Busquin entreprend une révision des statuts du PS : élargissement des missions dévolues au bureau du parti, élection du président au suffrage universel direct des membres, limitation du cumul des mandats rémunérés, création d'une commission

de vigilance, individualisation des votes dans les sections et les congrès. Il est question de rendre sa juste place à l'éthique et d'assouplir les structures rigides du PS. Cependant, l'opération n'entame guère les prérogatives des puissantes fédérations régionales, où subsistent de véritables satrapies.

Le 10 octobre 1999, E. Di Rupo remplace Ph. Busquin, devenu Commissaire européen, à la tête du parti. Élu par les affiliés, le nouveau président dispose d'un large appui de la base. Il utilise ce levier pour mettre progressivement en œuvre son projet : rajeunir la formation socialiste, la féminiser, l'ouvrir, en actualiser le message et en démocratiser les structures.

E. Di Rupo entreprend de repositionner le PS. Il s'agit d'abord de colmater les brèches, puis de renforcer l'influence du parti au pouvoir, enfin de lui rendre sa position de maître du jeu en Belgique francophone. Sur la gauche, il ferme l'espace politique alternatif dans lequel les écologistes s'étaient engouffrés. Le président entend à la fois ramener au bercail des électeurs en déshérence et réduire le poids des Verts à sa moyenne européenne, soit à moins de 10 % des voix. Écolo est donc associé au pouvoir, mais il est rudoyé, quelquefois même malmené. Le gouvernement Verhofstadt I bénéficie, pendant quelque temps, du redressement de la conjoncture économique, ce qui lui assure de nouvelles marges financières. Avec L. Onkelinx, E. Di Rupo tente de contenir les appétits des partenaires libéraux, puis de rééquilibrer la politique de l'arc-en-ciel, en faisant aboutir des dossiers sociaux qu'il met au crédit du PS. En 2002, il perçoit la désaffection qui touche les sociaux-démocrates ancrés au centre et, après l'échec de Lionel Jospin aux élections présidentielles françaises, le danger d'un discours flou : il met alors le cap à gauche. Précisément, les Convergences à gauche, signées avec Écolo le 28 septembre de la même année, permettent aux socialistes de faire coup double : ils se posent en leaders d'un bloc progressiste, tout en reprenant la main face aux libéraux du MR, comme pivot francophone d'un éventuel arc-en-ciel-bis.

À ce repositionnement par touches successives s'ajoute une stratégie de consolidation et d'élargissement. D'une part, il faut que le PS reconquière l'électorat populaire : dans les grandes agglomérations, les mandataires socialistes sont mobilisés pour mener – à l'instar de Willy Taminiaux, bourgmestre de La Louvière – une politique de proximité, qui se met à l'écoute des habitants et tente de prendre leurs

problèmes concrets à bras-le-corps. D'autre part, il importe d'élargir la base électorale du parti bien au-delà de son pré carré, en séduisant de nouveaux publics. Lancés en mai 2001, les Ateliers de Progrès permettent, durant de longs mois, de débattre des grandes questions du moment en présence d'intervenants extérieurs. La réflexion sur le programme s'en trouve dynamisée. Surtout, le parti intensifie son dialogue avec les autres composantes de la gauche : les écologistes, certes, mais aussi des cadres du MOC et des représentants des milieux associatifs, désormais reconnus comme « moteurs de changement ». Des figures bien connues de la société civile, comme Jean Cornil (Centre pour l'égalité des chances), Pierre Galand (Centre national pour la coopération et le développement) et Christiane Vienne (MOC de Tournai-Ath-Mouscron) sont cooptées au Sénat.

Le président du PS soigne tout particulièrement son image et celle du parti. Il conserve le nom de sa formation, mais en modernise le logo et en rénove le siège. Il colore son discours de valeurs postmatérialistes, comme le bonheur, pour offrir une part de rêve. Il propulse de nouveaux visages, à l'instar de Marie Arena, aux avant-postes. Lors des scrutins, il s'emploie, autant que faire se peut, à rajeunir et à féminiser les listes, sans pouvoir empêcher les caciques de pousser leur descendance.

À son tour, il fait modifier les statuts du parti, en vue d'en démocratiser le fonctionnement. Désormais, les présidents des unions socialistes communales sont élus au suffrage universel direct des adhérents. Les sections sont tenues d'organiser des assemblées générales ouvertes aux non-membres. Toujours largement autonomes, les fédérations ne sont pas obligées de recourir à une procédure élective pour désigner leur chef de file, mais toutes – sauf Bruxelles – le font d'initiative en 2003. Est-ce à dire que toute trace de sclérose a disparu ? Il serait excessif de l'affirmer. En certains endroits, comme à Liège en 2003, les vieux réflexes se perpétuent : les barons socialistes s'entendent sur une candidature unique, celle de Guy Mathot pour la présidence fédérale, tandis qu'une des vice-présidences est destinée à Frédéric Daerden, fils d'un autre leader bien connu. En l'occurrence, il n'est mis fin ni à l'omnipotence des clans, ni à certaines formes de népotisme.

Lors des élections législatives de mai 2003, le PS mène campagne sur le réinvestissement dans la protection sociale et dans les fonctions collectives pour garantir la sécurité d'existence. Il enregistre un

redressement assez spectaculaire, sans pour autant revenir à son niveau de 1987. Le score obtenu est même atypique : d'habitude, le parti recule lorsqu'il participe au pouvoir. Un tel résultat s'explique certes par le reflux d'Écolo, mais aussi par les chantiers ouverts, non sans succès, depuis 1999. Il reste que des efforts doivent encore être entrepris pour démocratiser davantage les structures de la formation socialiste et pour en renouveler le personnel politique. Ce sont là deux objectifs auxquels E. Di Rupo, réélu le 28 septembre 2003, entend s'atteler.

Le congrès d'octobre 2003 semble aller dans ce sens. La stratégie d'expansion dirigée vers les milieux chrétiens progressistes s'en trouve confortée : l'objectif est de transformer le PS en « grand parti populaire de gauche ». Un nouveau dispositif est adopté afin de mettre au pas les instances réticentes au mouvement ou à la culture du débat : les fédérations se voient imposer un contrat de gestion dont dépendent leurs ressources budgétaires. La presse évoque « une main de fer dans un gant de velours ». L'image ne paraît pas forcée.

Comme son homologue francophone, le Socialistische Partij (SP) est associé au pouvoir sans discontinuer durant quinze ans : il siège au gouvernement fédéral dès mai 1988, au sein de l'exécutif flamand depuis octobre 1988, à l'intérieur de la majorité de Bruxelles-Capitale à partir de juin 1989. D'abord, marqué par les modèles néerlandais et scandinave, le SP suit un cours plus pragmatique que le PS. Avec moins de remous internes, il adopte une attitude défensive face à la remise en cause du *Welfare State*, sous la pression de la crise économique, de la poussée néo-libérale, des contraintes imposées par l'Union Européenne et de la mondialisation. Par la suite, sa direction est séduite, davantage qu'en Wallonie, par la *Third Way* du Britannique Tony Blair et par la *Neue Mitte* du chancelier allemand Gehrard Schröder : elle se rallie même au concept, à tout le moins ambigu, d'« État social actif ». Pendant plus d'une décennie, elles ne parvient cependant pas à concevoir un projet original, qui rompe avec la toute-puissance du marché, ni à empêcher une crise d'identité profonde (cf. tableau 9).

Tableau 9 : les performances électorales du SP-SP.A. (Chambre des représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003*
Voix obtenues	915.432	737.976	762.447	593.372	979.750
% des votes valables (Belgique)	14,9 %	12,0 %	12,6 %	9,5 %	14,9 %
% des votes valables (Flandre)	24,2 %	19,6 %	19,9 %	15,0 %	23,5 %
Rang dans la hiérarchie (Belgique)	3e	4e	3e	6e	2e
Rang dans la hiérarchie (Flandre)	2e	2e	3e	4e	2e
Sièges	32/212	28/212	20/150	14/150	23/150

* En cartel avec Spirit ; le score de la VU en 1999 figure dans le tableau n° 5

Structurellement, la situation des socialistes néerlandophones est, il est vrai, plus difficile que celle de leurs collègues francophones, au moins pour trois raisons. Tout d'abord, le SP est minoritaire en Flandre, face à des forces concurrentes qui se situent au centre-droit, voire à droite : il lui est plus malaisé de faire entendre sa voix. Ensuite, plus que toute autre formation traditionnelle, ce parti vieillissant voit son électorat fidèle s'éroder, sans parvenir à mordre sur les nouveaux segments de l'opinion publique. Ceux qui votaient pour lui par habitude ou sous l'influence des anciens déterminants sociologiques sont de plus en plus âgés et de moins en moins nombreux. La crise du « pilier » socialiste est patente au Nord du pays : les militants s'investissent rarement sur le terrain dans les quartiers populaires, ouvrant ainsi un boulevard au Vlaams Blok ; la gestion par le SP de grandes agglomérations, comme Anvers – où il participe au pouvoir depuis 1921 – se sclérose. Dans des milieux peu favorisés, un sentiment d'abandon et d'insécurité se propage, tandis que les exclus d'une société duale sont tentés par le vote protestataire. Enfin, la capacité d'attraction du parti, chez les électeurs de moins de 35 ans, est en chute libre jusqu'au début du XXIe siècle. En 1995, le déclin structurel n'est temporairement arrêté que par des facteurs circonstanciels : la disparition du parti Rossem, le charisme du président Tobback, la crainte d'un démantèlement de l'État de bien-être, au cas où les socialistes seraient par trop sanctionnés à cause des « affaires », une campagne habilement focalisée sur la défense de la sécurité sociale.

Pourtant, les tentatives de renouvellement ne manquent pas. Le président Karel Van Miert (1977-1989) a déjà surfé sur la vague pacifiste, tout en jetant des ponts en direction des chrétiens progressistes, sans résultats significatifs. Son jeune successeur Frank Vandenbroucke (1989-1994) prend des initiatives similaires, mais ne convainc pas davantage.

À son tour, le SP est pris dans le tourbillon des « affaires ». Dans la foulée des procédures judiciaires entamées à la suite de l'assassinat d'A. Cools, une enquête est ouverte, en février 1995, sur le financement occulte du SP par la firme aéronautique italienne Agusta, à l'occasion d'une commande d'hélicoptères destinés à la force aérienne (1988) : l'appareil du parti socialiste flamand est dans l'œil du cyclone. Alors Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, F. Vandenbroucke démissionne de ses fonctions, le 22 mars. Le 20 octobre suivant, c'est au tour de Willy Claes, ancien Vice-premier ministre et ministre des Affaires économiques, devenu entre-temps Secrétaire général de l'OTAN, de se démettre. En décembre 1998, la Cour de cassation condamne des personnalités socialistes flamandes, dont W. Claes, pour faits de corruption dans les deux volets Agusta et Dassault.

Connu pour son énergie et son franc-parler, Louis Tobback reprend les rênes du SP, de 1995 à 1998. En décembre 1995, il fait modifier les statuts du parti, atténuant – bien plus qu'au PS – l'influence des structures intermédiaires, en particulier celle des fédérations. Décidée en 1995, appliquée en 1997, l'élection du président au suffrage universel direct des membres débouche sur une certaine dérive plébiscitaire : L. Tobback centralise la direction du parti en misant sur les compétences reconnues des ministres Frank Vandenbroucke et Johan Vande Lanotte. Il n'hésite pas à adopter des positions rugueuses en matière de sécurité, d'immigration et d'asile politique. Dès ce moment, on voit poindre au SP une curieuse alchimie : elle combine l'efficacité de membres quadragénaires du gouvernement fédéral, bien entourés par des collaborateurs de haut niveau issus du SEVI (le centre d'études Émile Vandervelde flamand), et un discours aux accents parfois assez populistes. La courte présidence d'un humaniste, Fred Erdman (avril 1998-octobre 1999), ne modifie pas fondamentalement la stratégie du parti.

La législature 1995-1999 n'en est pas moins calamiteuse pour le SP, qui doit encaisser trois démissions successives : tout d'abord celle du ministre de l'Intérieur J. Vande Lanotte, en avril 1998, à la suite de l'évasion de Marc Dutroux ; un an plus tard, celle de L. Tobback, son successeur, après la mort de Semira Adamu, une demandeuse d'asile déboutée, expulsée du territoire de manière choquante ; peu avant le scrutin de 1999, celle de Marcel Colla, ministre fédéral de la Santé publique, pour gestion désastreuse des effets d'une contamination à la dioxine de poulets d'élevage.

Pour le SP, le scrutin du 13 juin 1999 est une déroute sans précédent : déjà dépassé comme deuxième parti flamand par le VLD en 1995, le parti socialiste flamand, désormais devancé aussi par le Vlaams Blok, est relégué à la quatrième place. Il est plus que temps de transmettre le témoin à une nouvelle génération : celle qu'incarnent les Vandenbroucke, Vande Lanotte et consorts. Alors qu'elle paraît fort aléatoire à l'époque, la mue va pourtant réussir.

L. Tobback assume la défaite pour donner sa chance à la nouvelle équipe. Le 16 octobre 1999, le SP élit à la présidence Patrick Janssens, un quadragénaire issu du monde de la communication. L'intéressé s'attache à moderniser les structures, le programme et le message du parti. La responsabilité des choix politiques et le repositionnement des socialistes flamands sur l'échiquier sont laissés à deux ministres fédéraux, J. Vande Lanotte (Budget) et F. Vandenbroucke (Santé), ainsi qu'au ministre régional S. Stevaert (Mobilité). Avec P. Janssens, ces trois leaders forment un quadrige d'une redoutable efficacité médiatique : on les surnomme les « Télétubbies ».

En dirigeant la ville de Hasselt, S. Stevaert, dont W. Claes est le mentor, a obtenu une adhésion populaire indéniable grâce à une politique « rouge-verte ». Les socialistes flamands optent collectivement pour une telle ligne, susceptible de donner à leur parti une image chaleureuse et branchée. Ils convoitent manifestement l'électorat mobile d'Agalev et de la Volksunie. Dans cet esprit, ils modifient la dénomination de leur formation, en octobre 2001 : le SP devient alors le SP.A (Socialistische Partij Anders. Sociaal, progressief, alternatief). Ce réalignement partiel sur des valeurs postmatérialistes permet à P. Janssens de jouer simultanément sur deux registres : d'une part, il continue à mettre en évidence la compétence de ses ministres fédéraux ; d'autre part, il braque le projecteur sur les initiatives de l'étoile montante

du parti, S. Stevaert : la gratuité des bus instaurée à Hasselt, le renforcement de la sécurité routière en Flandre, la suppression de la redevance sur la radio-télévision, etc.

La constitution d'un cartel avec Spirit, réduit à la tendance Anciaux, renforce l'attractivité du SP.A. Avec son allié, le parti socialiste capte une bonne partie de l'électorat flamingant progressiste, séduit de nombreux jeunes et attire des intellectuels auparavant proches de la mouvance écologiste. Aux « Télétubbies » s'ajoutent la figure populaire de Bert Anciaux, puis celle d'une jeune femme au patronyme bien connu : Freya Van den Bossche, qui rejoint le *dream team*, ainsi que l'appellent les médias néerlandophones.

Une crise politique frappe la ville d'Anvers, deux mois avant les élections législatives de mai 2003 : il y a eu usage abusif de cartes de crédit par certains échevins et fonctionnaires. Le mini-scandale pourrait briser la dynamique du SP.A-Spirit : il se solde, en effet, par la démission du collège emmené par la bourgmestre socialiste Leona Detiège. Cependant, P. Janssens retourne la situation à son avantage : c'est lui qui lance l'opération « mains propres », avant de s'imposer comme candidat au mayorat. En mai 2003, dans la Métropole, il devance le Blokker Filip Dewinter en voix de préférence.

L'incompatibilité entre la présidence du parti et la direction de la ville d'Anvers amène P. Janssens à renoncer anticipativement à la première de ces fonctions. En mars 2003, il cède la conduite du SP.A à S. Stevaert, que les enquêtes d'opinion désignent comme l'homme politique le plus populaire de Flandre. L'intéressé est connu pour son aptitude à anticiper les réactions des citoyens ordinaires, pour ses idées à la fois simples et originales, en phase avec les préoccupations quotidiennes de la population, et pour son langage direct : il se définit comme un « populiste progressiste ». Au Sénat, où il se présente en tête de liste, il obtient un nombre de voix de préférence jamais atteint (604.667), au point qu'avec 24,7 % des votes valables, le SP.A.-Spirit y devance le VLD.

Les résultats des élections législatives de 2003 constituent un succès pour la formation de S. Stevaert : celle-ci décroche 23 députés à la Chambre, soit un de plus que n'en détenaient ensemble l'ancien SP et la Volksunie, toutes tendances confondues. C'est ce score qu'il faudra confirmer lors des scrutins de juin 2004. À cette fin, le SP.A-

Spirit adresse des appels du pied à l'électorat et aux mandataires des Verts flamands : il entend prouver que l'on peut défendre l'environnement sans parti spécifiquement dédicacé à ce thème. Par ailleurs, il assume, non sans courage, un choix « éthique » en matière de droit de vote des résidents non-européens.

Élargissements successifs des partis libéraux

À la différence des sociaux chrétiens, les libéraux progressent au cours de la douzaine d'années ici prise en compte. Il n'y a cependant pas de parallélisme strict dans les performances au Nord et au Sud du pays : chaque formation a sa propre vitesse de croisière. Il n'empêche que, de part et d'autre de la frontière linguistique, ce sont des opérations d'élargissement qui permettent aux Bleus de renforcer leur assise électorale.

Les libéraux flamands ne cessent de progresser depuis 1987 (cf. tableau 10). Appelé Partij voor de Vrijheid en de Vooruitgang (Parti pour la Liberté et le Progrès), leur formation est littéralement conquise, dès 1982, par une équipe de jeunes. Celle-ci est emmenée par Guy Verhofstadt (29 ans à l'époque), depuis lors président à trois reprises : 1982-1985, 1989-1995, 1997-1999. À ses côtés, on trouve déjà Patrick Dewael et Karel De Gucht, président duVLD de 1999 à 2004.

Tableau 10 : les performances électorales du PVV-VLD (Chambre des représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003
Voix obtenues	709.758	738.016	798.366	888.973	1.009.223
% des votes valables (Belgique)	11,5 %	12,0 %	13,2 %	14,3 %	15,4 %
% des votes valables (Flandre)	18,5 %	19,0 %	20,8 %	22,6 %	24,2 %
Rang dans la hiérarchie (Belgique)	4e	3e	2e	1er	1er
Rang dans la hiérarchie (Flandre)	3e	3e	2e	1er	1er
Sièges	25/212	26/212	21/150	23/150	25/150

L'objectif de cette nouvelle génération est de remédier aux handicaps du PVV face à la toute-puissance des sociaux chrétiens : ce parti de cadres, et non de masse, ne peut s'appuyer ni sur un « pilier » fortement structuré, ni sur le Mouvement flamand. Il est la victime du jeu de bascule pratiqué par le CVP et le PSC, avec rejet périodique dans l'opposition, parfois même après un succès électoral.

Les jeunes Turcs du PVV croient pouvoir briser cette fatalité en organisant une polarisation sur le clivage socio-économique. Ils promeuvent une ligne radicalement néo-libérale, préconisant la réduction de l'emprise étatique sur l'économie, la diminution de la fiscalité, le dégraissage du *Welfare State*, la dérégulation et des privatisations d'entreprises publiques. À partir de 1987, afin de « débloquer la société », ils commencent à tenir un discours très critique à l'égard de la « boulimie des piliers ». C'est dans cet esprit que G. Verhofstadt – surnommé Baby Thatcher – assume les fonctions de Vice-premier ministre et de ministre du Budget dans les gouvernements Martens VI et VII (1985-1987). Il exaspère non seulement les socialistes, mais également les sociaux chrétiens. C'est pourquoi le PVV est écarté du gouvernement fédéral dès 1988, puis de l'exécutif flamand en 1992, et ce jusqu'en 1999. Verhofsdadt ne digère pas l'affront : il reprend la présidence du PVV à Annemie Neyts.

La période qui suit immédiatement le scrutin législatif du 24 novembre 1991 marque un tournant décisif dans l'itinéraire du Gantois. Nommé formateur, Verhofstadt tente de constituer une large coalition (libérale-socialiste, éventuellement élargie aux Verts, voire à la VU) qui écarterait les sociaux chrétiens du pouvoir. Il échoue en raison des réticences de F. Vandenbroucke. Au même moment, il est frappé par la fêlure qui semble se creuser entre la population et les partis. Dans ses *Burgermanifesten* (Manifestes du citoyen) de 1991, 1992 et 1994, il en attribue la cause à l'influence, démesurée selon lui, des groupes de pression. Il voit même dans ce « fossé » le clivage fondamental de l'heure, considérant les autres lignes de fracture comme dépassées. Apparaît alors le thème qui va guider son action ultérieure : le renouveau politique.

Verhofstadt part en croisade contre le *verzuilde middenveld* : en d'autres termes, les structures intermédiaires pilarisées. Il prétend vouloir remettre « le citoyen », comme individu, au centre des préoccupations du système politique. À cet effet, il développe une

double stratégie : d'une part, conquérir durablement de nouveaux électeurs, non en les fidélisant par un réseau d'organisations sociales, mais en misant sur la communication à la mode anglo-saxonne, qui permet d'établir un lien direct avec différents segments de la population à agréger ; d'autre part, évincer le CVP, assimilé à une force d'inertie, de son rôle de pivot pour emporter la position de premier parti du pays, empêcher la reconduction de coalitions « rouges et romaines » et imposer ses règles du jeu. Le moyen choisi afin de relever ce double défi est une refondation programmatique et organisationnelle. Il s'agit de faire sauter le carcan qui bride la croissance du PVV en créant un nouveau « parti populaire », à large base de recrutement, qui aimante les courants et les personnalités fascinés par l'aventure du renouveau politique. Non sans vicissitudes à certains moments, G. Verhofstadt avance ses pions.

La création du VLD (Vlaamse Liberalen en Democraten) - Partij van de Burger (Parti du Citoyen), en novembre 1992, est un premier pas significatif. Sous sa houlette, G. Verhofstadt rassemble l'ancien PVV, dont la vieille garde est priée de taire ses réticences, et une dissidence significative de la VU, emmenée par l'ancien président J. Gabriëls. Il fait place aussi à des personnalités en délicatesse avec leur formation d'origine, comme l'ancien secrétaire d'État socialiste Pierre Chevalier ou des mandataires CVP moins connus. Dès cette époque, la nouvelle force ainsi constituée ne paraît guère homogène. Elle a pour éléments fédérateurs un néo-libéralisme relativement élastique, le thème du renouveau politique, la volonté de « dépilariser » la Flandre et un profil bien plus flamand que celui du libéralisme d'antan.

La formule met du temps à s'imposer. Les scrutins européen de juin 1994 et législatif de mai 1995 ne donnent pas les résultats escomptés : le VLD ne parvient ni à détrôner le CVP, ni à entrer dans la majorité. Déçu, G. Verhofsdadt cède temporairement la présidence à Herman De Croo (1995-1997), avant de rebondir. Limant les aspérités de ses *Burgermanifesten*, il semble prendre ses distances par rapport à une idéologie libérale pure et dure. Il paraît assumer le glissement vers le centre de l'électorat VLD, plus hétérogène qu'auparavant. Il entend briser son image reaganienne, pour se poser en « visionnaire progressiste » respectueux du modèle belge de concertation sociale. Désormais, affirme-t-il, ses références sont le Néerlandais Wim Kok qui, depuis 1994, dirige une coalition violette

sans les sociaux chrétiens, et le Britannique Tony Blair. Les ambitions affichées sont plus modestes qu'auparavant : il importe avant tout que les Bleus sortent de leur cure d'opposition, la plus longue de leur histoire depuis 1919.

Le pari est gagné en juin 1999, moins par une victoire libérale que par la baisse des sociaux chrétiens. Le VLD revient au gouvernement fédéral et à l'exécutif flamand, tout en participant à la majorité de la Région de Bruxelles-Capitale. Épaulé par L. Michel, G. Verhofstadt s'impose comme chef de file de l'arc-en-ciel, fonction qui n'a plus été détenue par un des siens depuis Paul-Émile Janson, en 1937-1938. P. Dewael dirige le gouvernement flamand. Pour la première fois depuis 1919, la famille libérale est la plus importante du pays : elle ne se prive pas de marquer de son empreinte la politique menée par la coalition.

Au Parlement fédéral, cependant, le VLD ne l'emporte sur le CVP que d'une courte tête. À la Communauté flamande, il occupe toujours le second rang. Pérenniser et accroître le leaderschip libéral pour le rendre moins dépendant des circonstances, tel est le leitmotiv de la direction du parti. Celle-ci soigne sa communication, focalisée en permanence sur G. Verhofstadt et P. Dewael, sans doute pour faire oublier les prestations décevantes de Marc Verwilghen à la Justice et de Rik Daems aux Participations publiques. Accédant à la présidence en juillet 1999, K. De Gucht est chargé de mener à bien deux opérations de regroupement politique dont il a été question dans les sections précédentes : l'absorption, directe ou via Spirit, d'une partie de l'ex-VU et l'intégration des NCD de J. Van Hecke et consorts, dissidents du CD&V. Plus que jamais, le VLD se positionne au centre. Il affiche des vues progressistes sur certaines questions de société, en particulier les matières éthiques. Il se proclame de plus en de plus en flamand : après que son président ait prédit « l'évaporation de la Belgique », le confédéralisme est intégré dans une déclaration de principes adoptée en décembre 2002.

À force de ratisser large et d'accueillir des transfuges venus de divers horizons, la formation de K. De Gucht devient plus composite encore. On voit s'y côtoyer des populistes droitiers et des libéraux de gauche, des monarchistes convaincus et des adversaires de la Maison royale, des belgicains nostalgiques et des confédéralistes pointus, des laïques intransigeants et des chrétiens démocrates. Le coude-à-coude

avec le CD&V expose le parti à des chantages à la dissidence, avec parfois des passages à l'acte. Néanmoins, les effets de telles sorties demeurent limités : en mai 2003, le Liberaal Appel du droitier Ward Beysen, hostile au « cordon sanitaire » envers le Vlaams Blok, ne recueille que 29.868 voix, tandis que VeiligBlauw, lancé par Leo Goovaerts, ancien trésorier du VLD, en draine seulement 3.237. Au lendemain du scrutin, ce n'est plus une compétition serrée avec les sociaux chrétiens qu'il faut gérer, mais un face-à-face : ce dernier met aux prises des libéraux confortés et des socialistes renforcés, au sein d'une coalition violette dont les deux pôles idéologiques tirent chacun la couverture à eux. Dans pareil jeu d'échecs, le VLD, concurrencé sur sa droite par les sociaux-chrétiens et par le Vlaams Blok, semble virer de bord : en différents domaines, dont le droit de vote des résidents non-européens, il adopte une position résolument conservatrice qui le distingue du MR francophone.

Les résultats électoraux du Parti réformateur libéral (PRL) sont plus irréguliers que ceux du PVV-VLD (cf. tableau 11). Dans l'ensemble cependant, la courbe est ascendante. Pendant huit ans (1979-1987), le parti renoue avec la stratégie d'expansion qui lui a souri dans les *sixties* : il combine pluralisme philosophique et promotion de l'économie de marché, mais en adoptant un profil francophone plus accusé. Le scrutin législatif de décembre 1987 marque un coup d'arrêt à cette progression. Il est suivi d'une sévère défaite aux élections européennes de juin 1989. Entre-temps, depuis mai 1988, la formation libérale est rejetée dans l'opposition sauf en Communauté germanophone. Elle y demeure jusqu'en 1995 en Région bruxelloise, jusqu'en 1999 en Wallonie, en Communauté française et au niveau fédéral.

Tableau 11 : les performances électorales du PRL-MR (Chambre des représentants)

	1987*	1991**	1995***	1999****	2003
Voix obtenues	577.959	501.647	623.195	630.219	748.952
% des votes valables (Belgique)	9,4 %	8,1 %	10,3 %	10,1 %	11,4 %
% des votes valables (Wallonie)	22,2 %	19,8 %	23,9 %	24,7 %	28,4 %
% des votes valables (Bruxelles)	–	–	34,7 %	30,7 %	31,2 %

Rang dans la hiérarchie (Belgique)	5e	5e	5e	4e	6e
Rang dans la hiérarchie (Wallonie)	3e	3e	2e	2e	2e
Rang dans la hiérarchie (Bruxelles)	–	–	1er	1 er	1 er
Sièges	23/212	20/212	18/150	18/150	24/150

* FDF : 71.338 voix, 3 sièges

** FDF : 90.813 voix, 3 sièges

*** Fédération PRL-FDF

**** Fédération PRL-FDF-MCC

Rendu responsable des mauvais scores, Jean Gol se retire de la course à la présidence en septembre 1989. Pendant plus de deux ans, le PRL est piloté par une direction bicéphale : Antoine Duquesne, président, et Daniel Ducarme, vice-président. La formule tourne au désastre : le parti recule encore aux élections législatives de novembre 1991, en vue desquelles certains candidats libéraux (Willem Draps, Jacques Vandenhaute) ou apparentés (Roger Nols) ont cru devoir adopter des positions racistes. Le duo des « Ducs » n'y survit pas : c'est le *come-back* de Jean Gol, qui reprend la présidence le 14 mars 1992. Le Liégeois exerce sa fonction avec autorité, concentrant l'essentiel du pouvoir de décision entre ses mains et celles de son entourage. Le PRL renoue alors, non sans succès, avec la stratégie d'un regroupement de forces politiques dont il serait l'élément moteur.

Le parti retrouve une force d'attraction : il rajeunit ses cadres ; il se veut plus proche des citoyens et encore plus francophone ; il adopte, au plan socio-économique, une ligne plus « chiraquienne » et moins néo-libérale ; il mène une opposition musclée en dénonçant « la rage taxatoire » de la majorité en place.

Le 14 septembre 1993, le PRL et le Front des Bruxellois francophones (FDF) rendent publique leur décision, prise la veille, de constituer une fédération, avec dépôt de listes communes aux élections, sauf pour les scrutins communaux et provinciaux. Le rapprochement entre les deux partis est favorisé par les bonnes relations qui unissent Jean Gol à Antoinette Spaak, avec laquelle des contacts sont noués dès 1991. Il repose aussi sur des convergences entre Bleus et Amarantes, à la fois opposés aux réformes institutionnelles du

gouvernement Dehaene et soucieux de consolider la Communauté française face à la poussée régionaliste.

À vrai dire, pour le FDF, l'alliance avec les libéraux est la seule planche de salut. Vieillissant, le parti bruxellois se distingue de moins en moins des formations traditionnelles. S'il a réussi à endiguer son déclin électoral, il n'a plus son rayonnement de la fin des années 1970, lorsqu'il était la première force politique de la capitale. Bien plus, la réforme du système bicaméral, qui doit entrer en vigueur en 1995, recèle une menace : elle va réduire sensiblement le nombre de députés et, surtout, de sénateurs. S'il perdait toute représentation dans la Haute assemblée, le FDF serait ipso facto privé de dotation, dans le cadre du financement public des partis. En se fédérant avec le PRL, il assure sa pérennité. Il prend place aussi dans un rassemblement plus large, susceptible de perpétuer sa participation à la gestion de la Région bruxelloise et son rôle de défenseur des francophones de la périphérie.

Pour les libéraux aussi, l'opération recèle des avantages. Elle conforte leur image de formation pluraliste en plein redéploiement. Elle leur permet d'étendre leur surface électorale en Communauté française, dans l'espoir d'un retour au pouvoir. À Bruxelles, elle neutralise un ancien concurrent. Surtout, elle débouche sur la constitution d'une force politique incontournable, appelée à être la pierre angulaire de toute majorité au Parlement régional. Alors que la fédération demeure dans l'opposition jusqu'en 1999 aux autres niveaux de pouvoir, elle intègre la majorité dans la région centrale dès 1995.

J. Gol décède inopinément le 18 septembre 1995, des suites d'une hémorragie cérébrale. L'ancien président Louis Michel, un de ses fidèles, reprend la direction du parti. À son tour, il s'impose par son charisme et son autorité. Il consolide la fédération avec le FDF. Par des inflexions successives, il ancre sa formation au centre, en préconisant un retour aux sources du libéralisme social et en faisant prévaloir une ligne humaniste en matière d'immigration. Il ne cache pas son souhait de mettre en branle une recomposition du paysage politique francophone par la constitution d'un mouvement rassembleur, qui serait à la fois « réformateur, pluraliste et populaire ».

Les contacts noués à cet effet, en 1996, avec Ch.-F. Nothomb et G. Deprez n'aboutissent pas, on l'a vu. L. Michel en tire deux enseignements, qui déterminent sa stratégie ultérieure. D'une part, il

faut pouvoir se passer de la force pivotale traditionnelle que constituent les sociaux chrétiens, jugés quelquefois déloyaux, en tout cas enclins à la tergiversation. À cet effet, il importe de réduire leur espace politique, en profitant des forces centrifuges qui minent le PSC. L'accord de fédération avec le FDF est étendu au Mouvement des citoyens pour le changement (MCC) de G. Deprez, à la fin 1998. De la sorte, L. Michel peut grignoter, fût-ce à la marge, l'électorat social chrétien. Il met aussi dans son camp une personnalité qui connaît le PSC de l'intérieur et pourra faire office de *go between*, lors de tractations ultérieures. D'autre part, il convient de surmonter les allergies personnelles et programmatiques envers les socialistes, pour être à même de gouverner avec eux sans les sociaux chrétiens. Dès 1997, L. Michel et Ph. Busquin concluent un accord : pour 1999, les deux présidents s'engagent à privilégier l'option de majorités entre les Bleus et les Rouges.

Si elles constituent un succès incontestable pour la famille libérale, les dernières élections législatives du siècle donnent des résultats mi-figue, mi-raisin pour le PRL-FDF-MCC : la fédération progresse un peu en Wallonie, mais recule à Bruxelles. Cependant, L. Michel s'empresse de crier victoire. Comme informateur, il joue un rôle déterminant dans la constitution d'une majorité arc-en-ciel, poussant G. Verhofstadt au poste de Premier ministre. L'influence libérale est forte dans la nouvelle coalition. Louis Michel (Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères) et Didier Reynders (Finances) y détiennent deux portefeuilles à forte visibilité. Avec leurs alliés du VLD, ils s'empressent de faire adopter une réforme fiscale, point central du programme du PRL. Il s'avère assez rapidement que les mesures correspondantes engloutissent une bonne part des marges budgétaires disponibles, au grand dam des partenaires socialistes et écologistes. Pour conserver le pouvoir, L. Michel et ses amis n'hésitent pas à donner des gages aux libéraux flamands : ils font ainsi reporter l'octroi du droit de vote aux étrangers hors CEE, pour lequel il existe une majorité alternative, à la législature suivante.

À l'expérience, le fonctionnement de la fédération PRL-FDF-MCC ne s'avère pas pleinement satisfaisant, pour des raisons qui ne tiennent pas seulement à la longueur du sigle. En effet, les différentes composantes sont insuffisamment intégrées. Quand elles se présentent devant les électeurs en ordre dispersé, comme c'est le cas à Bruxelles lors du scrutin communal d'octobre 2000, elles y laissent des plumes.

Bien plus, de sérieuses fissures minent l'édifice en 2001 : le FDF fait cavalier seul lors de la négociation et du vote des accords communautaires (Saint-Polycarpe, Lombard), dont il rejette certaines dispositions, en particulier la régionalisation de la loi communale. Enfin, la présidence de D. Ducarme (juillet 1999 - juin 2003) ne convainc pas toujours : quelquefois, l'intéressé prend des initiatives maladroites ou des positions intempestives, qui obligent L. Michel à le faire rentrer dans le rang.

Pour remédier à ces dysfonctionnements, une nouvelle structure voit le jour le 24 mars 2002 : le Mouvement réformateur (MR) se substitue à la fédération. Sans mettre fin à l'existence des composantes et à leur expression spécifique, il s'agit de borner leur autonomie, en instaurant un fonctionnement plus centripète, en tout cas concerté et convergent. Des structures décisionnelles communes, plus cohérentes, sont créées pour tracer des orientations en matière de doctrine, de programme et de participation à des majorités. La position personnelle de L. Michel est renforcée : élu « chef de file gouvernemental » au suffrage universel des membres, le Jodoignois a les coudées franches pour mener les négociations préparatoires à la formation d'un gouvernement, désigner les ministres libéraux, veiller à la mise en œuvre concrète des projets politiques. L'objectif de cette réorganisation est de constituer une puissante machine de guerre électorale, afin que le MR devienne à terme la première formation francophone, capable de damer le pion au PS. Le Mouvement – on note l'abandon du terme parti – fait toujours coexister des sensibilités diverses, dont l'unité idéologique demeure floue. Dans l'immédiat, les appels lancés à la « réconciliation entre les classes, pour mettre les préoccupations des citoyens au centre du débat » ou à la réalisation d'une « politique de bien commun » sonnent PSC ancienne manière. Quant à l'invocation de l'humanisme démocratique, elle est aussi le fait du cdH.

À la veille des élections de mai 2003, L. Michel et G. Verhofsdadt signent solennellement un « Contrat avec les Citoyens de notre pays », pour réaffirmer l'existence d'un axe libéral fort au sein de la future coalition. En fait, le scrutin ne renforce pas seulement le MR et le VLD, mais il permet aux socialistes de rééquilibrer les rapports de force. En prévision des élections régionales de juin 2004, Daniel Ducarme – poussé dans le dos, selon certaines sources – quitte la présidence du MR pour celle du gouvernement bruxellois, qu'il cumule

avec le portefeuille des Arts, de la Culture et de l'Audiovisuel en Communauté française. En juin 2003, la direction du Mouvement est confiée à Antoine Duquesne, un fidèle de L. Michel, à l'expression médiatique plus prudente. Le nouveau président se prononce en faveur d'une clarification du jeu politique francophone, sous la forme d'une bipolarisation entre réformateurs et socialistes. Il entend « rassembler pour peser davantage politiquement ». Son appel à la constitution d'un pôle du centre s'adresse implicitement aux CDF de Dominique Harmel, mais aussi à certains démocrates humanistes, insatisfaits de voir se prolonger leur séjour dans l'opposition. Serait-ce l'amorce d'un nouvel élargissement ? Toujours est-il que certains CDF, conscients de la menace que représente un seuil d'éligibilité de 5 % au scrutin régional, ne semblent pas insensibles aux appels du pied du MR.

VERS UN RENOUVELLEMENT DU PERSONNEL POLITIQUE ?

Au cours de la douzaine d'années considérée ici, on assiste à un certain renouvellement du personnel politique belge. Ainsi, la représentation des femmes, dans les assemblées et les exécutifs, s'est considérablement renforcée : à titre d'exemples, nous examinerons les cas de la Chambre des représentants et du gouvernement fédéral. Par contre, l'octroi du droit de vote aux résidents issus de pays extérieurs à l'Union Européenne s'est enlisé, avant de se débloquer, mais sans grand relief. Le changement des visages ne doit pas non plus faire illusion : en dépit des apparences, les dynasties politiques se perpétuent ; souvent, la « starisation » du système politique revient à assurer l'élection de personnes bénéficiant déjà d'une large notoriété.

Les femmes

La représentation féminine dans les assemblées demeure extrêmement faible de 1948, date à laquelle le suffrage devient effectivement universel pour les nationaux, à 1961 : au Parlement, elle ne dépasse pas 5 %. Elle régresse même de 1965 à 1974. Il faut attendre les années 1970 pour que l'on commence véritablement à s'inquiéter de ce déficit démocratique et que l'on épingle les mécanismes – sociaux, culturels, institutionnels et autres – qui bloquent l'ascension politique des femmes. Dans la seule sphère électorale, on pointe

notamment les effets pervers de la faible présence féminine au sein des appareils partisans, du vote en case de tête, qui cadenasse l'ordre de présentation des candidats, du coût élevé des campagnes personnelles, de la notoriété requise pour se faire élire dans les petites circonscriptions. Les mentalités évoluent lentement, sous l'influence des mouvements féministes et des grandes organisations féminines. Sans vouloir en attribuer le mérite exclusif à quiconque, on doit souligner l'importance du travail effectué, dès 1974, par le groupe de pression Vrouw en Maatschappij (Femme et Société), animé par Miet Smet au sein du CVP, et du vent frais qui souffle au sein des partis écologistes. Comme secrétaire d'État à l'Environnement et à l'Émancipation sociale (1985-1992), puis comme Ministre de l'Emploi et du Travail, également chargée de l'Égalité des chances entre hommes et femmes (1992-1999), M. Smet reçoit la mission de sensibiliser l'opinion publique à la sous-représentation des femmes dans les processus décisionnels et de proposer des mesures structurelles en vue d'y remédier. De leur côté, les Verts n'attendent pas la mise en place de mécanismes législatifs. Dès le scrutin de 1991, Agalev instaure le système dit de la « fermeture éclair » (alternance hommes-femmes, ou l'inverse, sur les listes), avant de se prononcer deux ans plus tard pour la parité absolue entre les sexes à tous les niveaux. Par étapes, Écolo s'engage sur la même voie, entre 1995 et 1997. En 1995, pour la première fois, le taux de représentantes dépasse les 10 % à la Chambre (cf. tableau 12). Ce n'est encore qu'un résultat bien modeste.

Tableau 12 : la représentation féminine à la Chambre

Années	Nombre de députées*	% du total des représentants
1961	11/212	5,1 %
1971	6/212	2,8 %
1981	12/212	5,6 %
1987	18/212	8,4 %
1991	20/212	9,4 %
1995	18/150	12,0 %
1999	35/150	23,3 %
2003	53/150	35,3 %

* Après le jeu des suppléances au lendemain des élections.

Pour accentuer le mouvement, il faut recourir à la contrainte législative et constitutionnelle, tant les pesanteurs sociologiques se

perpétuent. À partir de 1992, le gouvernement Dehaene prépare un projet de loi dit Smet-Tobback, du nom de ses initiateurs, qui « vise à promouvoir une répartition équilibrée des hommes et des femmes sur les listes de candidats aux élections » pour tous les scrutins : européens, législatifs, régionaux et communautaires, provinciaux et communaux. Habituée à pratiquer la représentation garantie aux plans linguistique et philosophique, la Belgique est le premier pays d'Europe, et le sixième au monde, à s'engager dans cette voie. Les ambitions initiales du texte sont revues à la baisse lors de son parcours parlementaire. Sa disposition-clé tient en une phrase : « Sur une même liste, le nombre de candidats d'un même sexe ne peut excéder une quotité de trois quarts (1994-1999), puis de deux tiers (à partir de 1999) du total constitué par la somme des sièges à pourvoir pour l'élection ». En d'autres termes, la loi du 24 mai 1994 impose un quota : en principe, au moins un quart, puis un tiers de candidates. Son application débouche, en 1999, sur un quasi doublement du nombre et du pourcentage de représentantes (cf. tableau 12).

Pareil dispositif présente cependant trois limites. Tout d'abord, il ne s'agit pas à proprement parler d'assurer « une représentation équilibrée des femmes et des hommes » sur les listes déposées par les partis, mais de fixer une proportion maximale de candidats d'un même sexe, masculin en l'occurrence. Ensuite, le quota ne se calcule pas par rapport au nombre réel de candidats de chaque liste, mais par rapport au nombre maximum de candidats qui peut être aligné sur une même liste : il s'ensuit qu'à la limite, une liste incomplète pourrait être entièrement masculine. Enfin et surtout, la loi de 1994 fait l'impasse sur l'existence de différents types de places sur les listes électorales, en raison de l'effet dévolutif de la case de tête : places situées en ordre utile, places de combat, places de figurant... Le quota pourrait être respecté alors que toutes les candidates seraient reléguées à l'arrière-plan sans la moindre chance d'élection. Après coup, on mesure l'importance de cette troisième limite : en 1999, les femmes représentent 39 % du nombre total des candidats, mais elles occupent seulement une tête de liste sur six et moins d'un cinquième des places éligibles ; c'est le jeu des suppléances qui porte le pourcentage d'élues (19,3 %) à 23,3 %. Ces résultats mitigés – la percée des écologistes les gonflent indéniablement – sont à l'origine du dépôt d'un grand nombre de propositions de loi ultérieures, qui ne seront pas envisagées ici, mais aussi de nouvelles initiatives gouvernementales, dont nous nous bornerons à examiner l'issue et les effets.

Initiée en 2000, une révision de la Constitution ajoute, dans le Titre II de la Loi fondamentale, un alinéa à l'article 10 et un nouvel article 11 bis, tous deux promulgués le 21 février 2002. Le premier dispose que « l'égalité des femmes et des hommes est garantie » : il étend explicitement au genre le principe d'égalité des Belges devant la loi. Le second vise à favoriser l'égal accès des deux sexes aux mandats électifs et publics. Directement ou via la loi, le décret ou une autre norme, il proscrit la constitution d'exécutifs « unisexes ». Autrement dit, il impose la présence d'au moins une femme au sein du Conseil des ministres, des gouvernements communautaires et régionaux, députations permanentes, collèges des bourgmestre et échevins, conseils de l'aide sociale, bureaux permanents des CPAS, etc.

Rappelons qu'il a fallu attendre 1965 pour qu'une femme – Marguerite De Riemacker-Legot, en charge de la Famille – accède au gouvernement national. Sous Martens V (1982-1985), quatre femmes sont membres de l'exécutif fédéral, sur un total de vingt-cinq ministres et secrétaires d'État. L'arc-en-ciel de 1999 compte trois ministres féminins (dont, il est vrai, deux Vice-premières) et une commissaire du gouvernement, sur un total de quinze ministres, trois secrétaires d'État et trois commissaires du gouvernement. Avec l'équipe Verhofsdadt II, en 2003, la proportion d'un tiers de femmes est atteinte, tant pour les ministres que pour les secrétaires d'État.

Revenons-en à la représentation des sexes dans les assemblées. Deux lois et une loi spéciale, celles des 17 et 18 juillet 2002, s'appliquent aux scrutins européens, législatifs, communautaires et régionaux, les élections provinciales et communales étant entre-temps devenues une compétence des régions. Ces dispositions consacrent trois principes. Tout d'abord, l'obligation de parité hommes-femmes sur l'ensemble de chaque liste électorale, complète ou incomplète (mais sans système de la « fermeture éclair »). Ensuite à titre transitoire, lors du premier renouvellement de chaque assemblée, la nécessité d'une mixité parmi les trois premiers candidats de chaque liste (soit, au minimum, une femme à une des trois premières places). Enfin, au-delà de cette échéance, l'obligation de présenter des candidats de sexe différent (alternance homme-femme ou l'inverse) aux deux premières places de chaque liste. Le scrutin de mai 2003 le prouve : la mise en œuvre de ces dispositions débouche sur une féminisation accrue du personnel politique. Au cas où ce processus s'avérerait insuffisant, l'arsenal législatif pourrait ou devrait être complété par d'autres mécanismes : l'alternance

sur l'ensemble de chaque liste, un nombre égal de têtes de liste pour les hommes et les femmes au sein de chaque parti, voire la parité dans la représentation elle-même.

Les « nouveaux Belges » et les étrangers

Qu'en est-il du droit de vote et de l'éligibilité des populations d'origine ou de nationalité étrangère ? En cette matière, il convient de distinguer trois cas de figure, auxquels s'appliquent des dispositions différentes : les Belges d'origine étrangère, les ressortissants d'un autre État membre de l'Union Européenne et les résidents issus d'un pays tiers (extra-européen).

Si ce n'est par la filiation, c'est par la naturalisation que des citoyens d'origine étrangère peuvent accéder à des responsabilités politiques. Deux mesures leur en ouvrent la voie. D'une part, le Code de la nationalité, adopté en 1984, et son assouplissement, voté en 2000, incitent 538.571 personnes d'origine étrangère à devenir Belges entre 1984 et 2002. D'autre part, l'abolition de la distinction entre naturalisation ordinaire et grande naturalisation, en 1991, permet potentiellement à un plus grand nombre d'habitants de devenir député, sénateur ou ministre. Encore faut-il que les partis accueillent en leur sein ces « nouveaux Belges ».

Des candidats d'origine non-européenne font une apparition timide sur des listes marginales, lors du scrutin législatif de 1991, mais ils ne sont pas élus. À l'issue des élections communales de 1994, on pointe 27 conseillers issus de l'immigration extra-européenne, dont 13 à Bruxelles, 9 en Flandre et 5 en Wallonie. À la fin de la législature 1995-1999, un suppléant SP d'origine maroco-palestinienne, Chokri Mahassine, siège à la Chambre pendant quelques mois.

Le scrutin législatif de 1999 amplifie le phénomène. Fauzaya Talhaoui (Agalev), d'origine marocaine, est élue députée. Dalila Douifi, (SP), une suppléante d'ascendance algéro-flamande, la rejoint sur les bancs de la Chambre. Au Sénat, la suppléante Meryem Kaçar (Agalev), d'origine turque, remplace une ministre de son parti. Viennent s'y ajouter deux sénateurs communautaires d'ascendance marocaine, Chokri Mahassine (SP) et Mohammed Daïf (PS), ainsi que, en février 2001, une sénatrice cooptée, Fatma Pehlivan (SP), d'origine macédonienne turque. De son côté, Marie Nagy Patino, issue de parents

hongrois et colombien, a siégé pendant une décennie au Conseil régional bruxellois, avant de passer également au Sénat. Ajoutons qu'à la même date, neuf autres Belges d'origine maghrébine sont présents dans les Conseils régionaux : un en Flandre et huit à Bruxelles, dont certains n'en sont pas à leur premier mandat. Lors des élections communales d'octobre 2000, on relève 92 conseillers d'origine non-européenne à Bruxelles, 40 en Flandre et 21 en Wallonie. Parmi eux figurent 14 échevins, soit 10 à Bruxelles (dont 3 à Saint-Josse et à Schaerbeek), 3 en Flandre et 1 en Wallonie.

Le nombre de candidats belges d'origine étrangère, surtout maghrébine et turque, augmente lors du scrutin législatif de 2003. Huit d'entre eux sont élus, quelquefois avec de beaux scores. Le SP.A-Spirit envoie ainsi trois représentants à la Chambre : Saïd El Khadraoui, tête de liste dans l'arrondissement de Louvain (21.015 voix), Dalila Douifi, suppléante de J. Vande Lanotte en Flandre occidentale (17.009 voix), et la Malinoise Anissa Temsamani à Anvers (9.705 voix). S'y ajoutent deux sénateurs élus directement : Fatma Pehlivan (49.207 voix) et Mimount Bousakla (29.243 voix). Deux autres partis ont des députés directement issus de l'immigration : le CD&V, avec l'Anversoise Nahima Lanjri (12.303 voix), et le PS, avec le Bruxellois Mohammed Boukourna (8.873 voix). Quant aux sénateurs communautaires, on peut signaler Amina Derbaki Sbaï (MR) et Sfia Bouarfa (PS). Notons qu'Anissa Temsamani devient le premier membre du gouvernement belge d'ascendance maghrébine : en 2003, durant deux mois et demi, elle est secrétaire d'État à l'Organisation du travail et au Bien-être au travail. Son éviction précoce d'un tel poste, justifiée par une question de diplôme, pose néanmoins question.

Les candidats dits « d'origine allochtone » bénéficient souvent du vote préférentiel de leur communauté d'origine, surtout lors des élections communales et lors des scrutins régionaux à Bruxelles, au point quelquefois de dépasser des colistiers mieux placés. De manière générale, on note que les meilleurs scores sont réalisés par des personnes connues pour leur travail de terrain au sein du monde associatif.

Les formations à caractère islamiste ne parviennent guère à percer. Ainsi, en 2003, à la Chambre, la liste Resist – qui regroupe non seulement des militants de la Ligue arabe européenne, emmenés par Dyab Abou Jahjah, mais aussi des membres du parti d'extrême

gauche PvdA – recueille 10.059 voix à Anvers. À Bruxelles, la liste Noor (Lumière) en obtient 1.141. Le Parti Citoyenneté et Prospérité (PCP), créé dans le sillage du Centre islamique belge de Molenbeek pour promouvoir la présence d'un Islam traditionaliste, emporte 1,7 % des suffrages valables (7.775 voix) en Région bruxelloise, en particulier dans les quartiers à forte concentration maghrébine ou turque. Son leader, Abdullah Abu Abdulaziz (Jean-François Bastin), capte à lui seul 5.073 voix de préférence, soit environ 2.000 de plus que le CDF Dominique Harmel. À moins qu'un seuil d'éligibilité de 5 % ne soit introduit, cette formation pourrait décrocher un siège aux élections régionales de Bruxelles-Capitale en juin 2004.

Venons-en aux résidents appartenant à d'autres États de l'Union européenne et de pays tiers, qui gardent leur nationalité d'origine. Le traité de Maastricht, signé le 7 février 1992, impose à la Belgique d'octroyer aux premiers le droit de vote, ainsi que l'éligibilité aux élections européennes et communales. La directive du 6 décembre 1993, qui fixe les modalités de l'exercice de ces droits pour les élections au Parlement européen, est transposée en droit belge par les lois des 11 et 29 avril 1994. À l'expérience, il s'avère que le taux de participation des électeurs européens est faible, pour différentes raisons : le vote n'est pas obligatoire ; il suppose une inscription préalable auprès de l'administration communale, perçue par certains comme une tracasserie ; des ressortissants communautaires préfèrent voter *in loco* pour des candidats et des listes de leur pays d'origine, comme ils l'ont fait en 1984 et 1989 ; enfin, le scrutin européen déchaîne rarement les passions. En 1999, le collège électoral francophone élit à Strasbourg une parlementaire d'origine étrangère : l'Italienne Monica Frassoni (Écolo). En 2001, celle-ci est rejointe par Olga Zrihen (PS), une Française d'origine maghrébine.

Pour des raisons de politique intérieure – le contentieux communautaire dans la périphérie bruxelloise – la Belgique tarde à rendre applicable sur son territoire la directive européenne relative au droit de vote et à l'éligibilité des résidents communautaires aux élections communales : la condition n'est toujours pas remplie en octobre 1994 ; le pays risque de se voir traîné devant la Cour européenne de Justice. À la suite de l'émotion causée par le dénouement de l'affaire Derochette et de la célébration d'adieu à Loubna Benaïssa, tenue à proximité de la Grande Mosquée de Bruxelles, certains milieux politiques, jusqu'alors réticents, rejoignent le point de vue des partis progressistes : en 1997,

ils estiment que la prochaine révision de l'article 8 de la Constitution devrait mettre les ressortissants communautaires et les résidents non-européens sur le même pied en ce qui concerne le droit de vote et l'éligibilité aux élections communales. Comme le VLD s'y oppose alors qu'il faut réunir une majorité des deux tiers, le CVP et le PRL font prévaloir, en décembre 1998, une solution de compromis à tout le moins minimaliste. Ainsi, le droit de vote et l'éligibilité au plan communal doivent être attribués aux ressortissants des États de l'U.E avant le scrutin d'octobre 2000 : c'est chose faite par la loi du 27 janvier 1999. Une autre disposition pourra étendre ces facultés aux résidents non-européens, mais elle ne sera pas votée avant janvier 2001, pour sortir ses effets en octobre 2006 seulement. À la condition, bien sûr, d'être adoptée...

Or, la déclaration gouvernementale de l'arc-en-ciel est muette sur le sujet. Peu après, les partis francophones et les formations progressistes flamandes rappellent que les partenaires de la majorité ont convenu, en juillet 1999, de laisser la question à l'appréciation du Parlement. Le président du VLD, Karel De Gucht, ne dément pas, mais réaffirme son opposition catégorique à toute initiative de ce genre. Il n'empêche : en 2000 et 2001, diverses propositions de loi sont déposées en vue d'étendre le droit de vote et l'éligibilité, au plan communal, aux ressortissants non-européens établis en Belgique. La première en date, qui servira de base de discussion au Sénat, émane de Marie Nagy (Écolo) et Frans Lozie (Agalev). Avec des nuances, d'autres vont dans le même sens : elles sont élaborées par des parlementaires du PS, du SP et du PSC. Le VLD, dans le sillage duquel se trouvent le CD&V et le Vlaams Blok, persiste dans son attitude hostile. À la mi-décembre 2001, K. De Gucht adresse un ultimatum à ses partenaires, avec un argumentaire qui ne changera guère par la suite. La majorité des Flamands, martèle-t-il, est hostile au vote des non-Européens : une étude scientifique, qui montre une réalité de terrain plus nuancée, est balayée d'un revers de main. Aller dans le sens voulu par la gauche, ajoute le président du VLD, servirait immanquablement la cause du Vlaams Blok au Nord, mais aussi à Bruxelles, où il pourrait paralyser les institutions régionales. À l'en croire, l'acquisition préalable de la nationalité belge est la seule voie imaginable, et l'on est déjà allé très (trop) loin pour en assouplir l'obtention. Bref, le vote de la proposition de loi Nagy-Lozie par une majorité alternative constituerait un point de rupture, de nature à provoquer la chute du gouvernement.

À la mi-janvier 2002, au nom de son parti, mais probablement aussi à la demande de G. Verhofsdadt, L. Michel fait une déclaration politique d'importance majeure. Il rappelle que le vote et l'éligibilité des résidents non-européens aux élections communales ne figurent pas dans la déclaration gouvernementale. Au nom du fair-play et de la solidarité envers le VLD, il plaide en faveur du report du dossier à la législature suivante, afin de « donner aux libéraux flamands le temps de convaincre et de se convaincre de la justesse d'une telle mesure ». Il récuse la perspective d'une majorité alternative sur le sujet, parce qu'elle nuirait à la cohésion de la coalition et provoquerait sa chute. Il affirme cependant que « les non-Européens auront le droit de vote en 2006 » : il inscrira, dit-il, la question à l'ordre du jour en 2003, lorsqu'il s'agira de former un nouveau gouvernement.

Dès ce moment, il est clair que la proposition de loi Nagy-Lozie ne passera pas la rampe : à l'opposition de principe de l'extrême droite, du CD&V et du VLD s'ajoute la volonté des libéraux francophones d'ajourner le débat. Les partisans du droit de vote des résidents non-européens ont beau se mobiliser, en faisant voter une résolution en ce sens par le Parlement wallon, puis en organisant une Marche pour l'égalité, rien n'y fait. Au Sénat, en commission de l'Intérieur, la proposition Nagy-Lozie est repoussée par neuf voix contre six, le 12 mars 2002. Cette conclusion est confirmée en séance plénière, le 28 mars, par 36 voix contre 33. La presse francophone tire de cet épisode un enseignement pertinent, mais cruel : le droit de vote des non-Européens vaut une crise gouvernementale pour ses adversaires, mais non pour ses partisans.

Entre autres formations politiques, le PS et le MR annoncent qu'ils feront du droit de vote des résidents non-européens au plan communal une condition sine qua non de leur participation à un futur gouvernement. Force est de constater que l'histoire bégaie. L'intransigeance du VLD empêche que pareille avancée soit inscrite dans la déclaration gouvernementale de Verhofstadt II : le dossier est laissé à l'appréciation du Parlement. Entre juillet et septembre 2003, différentes propositions de loi sont déposées en cette matière, à l'initiative de parlementaires du PS, d'Agalev, du SP.A, d'Écolo et même du MR, en l'occurrence dans un sens assez restrictif. Dès la fin août, Karel De Gucht réitère son opposition : son parti « combattra activement » l'octroi du vote aux résidents non-européens lors d'un

éventuel débat, parce que, selon lui, l'obtention des droits politiques doit nécessairement passer par l'acquisition de la nationalité belge. Cette fois, le Premier ministre en personne prend publiquement position : « C'est très facile de déposer des propositions. Mais je ne suis pas sûr qu'on obtiendra une majorité. Et je ne suis pas sûr non plus que ce soit souhaitable. L'opposition CD&V va exiger que l'on restreigne les naturalisations. Plutôt qu'aider les immigrés à s'intégrer, on va réduire leurs chances » (*Le Soir*, 1er septembre 2003).

Qu'ils appartiennent au VLD, au CD&V ou au Vlaams Blok, les opposants flamands à l'élargissement du droit de vote font flèche de tout bois : tentative de régionaliser la matière, menace de tirer la « sonnette d'alarme », utilisation d'un sondage d'opinion très discutable, obstruction lors des débats en commission de l'Intérieur du Sénat... Pour leur part, au nom du réalisme politique, les socialistes se rallient, à contre-cœur, à la position restrictive du MR : droit de vote au plan communal sans éligibilité, moyennant cinq années de résidence, une inscription sur les listes électorales, un engagement par déclaration à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention européenne des droits de l'homme. Cette proposition est votée au Sénat en décembre 2003 et, après d'ultimes difficultés provoquées par le président du VLD, adoptée par la Chambre en février 2004.

Les dynasties se perpétuent

Un renouvellement du personnel politique s'opère par la féminisation progressive des assemblées et par l'arrivée au Parlement, en nombre limité, de « nouveaux Belges ». D'autres facteurs jouent en sens inverse, comme la pérennité des dynasties politiques. Quelques-unes d'entre elles remontent au siècle dernier : ainsi les Cornet d'Elzius, Béthune et Nothomb. D'autres sont plus récentes, mais non moins influentes, à l'instar des Vanderpoorten - Dewael au VLD.

Le phénomène n'est pas neuf : ainsi qu'André Zumkir l'a montré, il était largement répandu dans la Belgique censitaire. Il n'a pas disparu avec le suffrage universel et l'avènement de la démocratie politique. Un rapide pointage, effectué sans prétention à l'exhaustivité pour le dernier tiers du XXe siècle, le prouve à suffisance (cf. tableau 13) :

Tableau 13 : Quelques dynasties politiques 1966-1999

Dynasties de ministres et ministres d'État	Dynasties de parlementaires
Vic et Bert Anciaux (VU/Spirit)	André et Chantal Bertouille (PRL/MR)
Fernand et Jean-Maurice Dehousse (PSB-PS)	Georges et Bernard Clerfayt (FDF/MR)
Gaston et Mark Eyskens (CVP)	Joseph et Rik Daems (PVV/VLD)
Pierre et Dominique Harmel (PSC/CDF)	Jean et Christine Defraigne (PRL/MR)
Joseph et Joseph-Jean Merlot (PSB)	Robert et Jean-Marc Delizée (PS)
Charles et Philippe Moureaux (Parti libéral-PS)	Jean et Étienne Duvieusart (Rassemblement wallon)
Henri et Jacques Simonet (PSB-PRL/MR)	Marcel et Martine Payfa (FDF/MR)
Paul-Henri et Antoinette Spaak (PSB-FDF)	François et Caroline Persoons (FDF/MR)
	Achille et Frank Van Acker (BSP)
	Charles et Serge Moureaux (Parti libéral-FDF/PS)
	Gaston et Laurette Onkelinx (PSB/PS)

Au bout d'un certain temps, les dynasties se constituent même en dehors des familles politiques traditionnelles, en ce compris dans les partis fédéralistes, alors que ceux-ci ont prétendu incarner un renouveau radical des mœurs politiques. Au cours des dernières années, le recours aux « fils » et aux « filles de » prend manifestement de l'extension (cf. tableau 14). Écolo et Agalev font exception à la règle : non seulement, il s'agit de partis encore jeunes, mais de telles pratiques vont radicalement à l'encontre de la culture-maison, alors qu'elles sont manifestement encouragées ou tolérées dans d'autres formations.

Tableau 14 : Quelques dynasties politiques actuelles

Élus en 1999	Élus en 2003	Candidats non élus en 2003
Anne Barzin (PRL), fille de Jean	Alison Declerq (PS), fille de Jean-Pierre	Tom Dehaene (CD&V), fils de Jean-Luc
Benoît Cerexhe (PSC), fils d'Étienne	Maya Detiège (SP.A-Spirit), fille de Leona	Xavier Desimpel (VLD), fils d'Aimé
Véronique Cornet d'Elzius (PRL), fille de Charles	Denis Ducarme (MR), fils de Daniel	Lucas Ducarme (MR), fils de Daniel
Frédéric Daerden (PS), fils de Michel	Alain Mathot (PS), fils de Guy	Renaud Duquesne (MR), fils d'Antoine
Charles Michel (PRL), fils de Louis	Annemie Roppe (SP.A.-Spirit), fille de Louis	Benoît Lutgen (cdH), fils de Guy
Bruno Tobback (SP), fils de Louis	Freya Van den Bossche (SP.A.-Spirit), fille de Luc	Jean-Pierre Lutgen (CDF), fils de Guy
Peter Vanvelthoven (SP), fils de Louis	Melchior Wathelet Jr. (cdH), fils de Melchior Sr.	Keste Van Grembergen (SP.A.-Spirit), fille de Paul

Comment interpréter cette propension des partis traditionnels ou assimilés à l'auto-reproduction de leurs élites ? La réponse n'est pas simple. Il y a incontestablement des vocations politiques qui naissent dans le milieu familial : un fils ou une fille souhaite exercer la profession du père, par attrait personnel, par militantisme, par mimétisme ou par opposition à l'engagement paternel. La stratégie électorale des partis pèse également d'un poids très lourd : dans les campagnes médiatisées comme on en connaît à présent, un patronyme connu, connoté positivement, constitue un atout pour la liste, qui peut bénéficier de reports de notoriété ou de sympathie. On a affaire alors à des candidatures qui ne se déclarent pas spontanément, mais qui sont suscitées par un appareil. Dans d'autres cas de figure, le népotisme est assez évident : un cacique influent tire parti de ses fonctions afin de propulser un membre de sa famille, soit pour lui assurer une belle carrière, soit pour renforcer l'ascendant de son clan dans un fief. Quelles que soient les motivations des parents et des enfants, l'existence de dynasties politiques est révélatrice de l'impuissance d'une partie des milieux politiques à se renouveler par apport de sang neuf ou de sa propension à se perpétuer par cooptation. Elle a un effet pervers : elle barre la route à des candidats partis de rien, qui ne disposeront jamais, pour se faire un nom, des avantages héréditaires du patronyme, des relations de famille ou d'une clientèle électorale captive.

La « starisation » du système politique

Aux États-Unis, un ancien acteur de série B peut accéder aux fonctions de gouverneur d'un État et même de président, pourvu qu'un flux de dollars alimente sa caisse électorale. Nous n'en sommes pas à ce stade, mais certaines dérives, sur lesquelles nous reviendrons dans la troisième partie, pourraient nous en rapprocher. Depuis 1999, le recours aux *bekende Vlamingen* (Flamands connus) et aux Francophones médiatisés s'accentue. Il en résulte, sans doute, un certain renouvellement du personnel politique, mais – sauf exceptions – l'apport est assez décevant. En effet, les compétences de tels candidats pour la gestion de la Cité ne sont pas toujours évidentes : la plupart d'entre eux se contentent de prêter leur renommée à un parti en se gardant de s'exprimer sur de véritables questions de société. Par ailleurs, l'accession de telles personnalités aux assemblées écarte, ipso facto, d'autres candidats de la représentation : moins médiatisés, ces derniers sont parfois plus compétents ou plus méritants.

Une nouvelle fois, une analyse nuancée des pratiques actuelles s'impose. Le recours à des notabilités n'est nullement une innovation : depuis 1831, on en trouve maints exemples en Belgique. Jusque dans les années 1970, cependant, les partis ne franchissent pas certaines bornes : sans négliger les retombées positives dues à la notoriété, ils privilégient les compétences acquises et les liens avec la société civile organisée. Spontanément ou à la demande, les organisations constitutives des « piliers » fournissent ainsi des ministres et des parlementaires.

Le changement d'attitude commence lorsqu'il est fait appel à des journalistes très connus de la télévision, qui entament une seconde carrière en politique. Les uns le font avec bonheur, dans un premier temps en tout cas : Henri-François Van Aal (PSC), Georges Désir (FDF), Luc Beyer (PRL), Henri Mordant (Rassemblement wallon). D'autres, tel Frédéric François (PSC), déchantent rapidement. On n'en est alors qu'aux prémices de l'ère des stars.

Durant les années 1990, trois facteurs contribuent à en provoquer l'avancée. Tout d'abord, les réformes apportées au système électoral sont rapidement intégrées par les partis : dès 1995, les voix de préférence peuvent se porter sur les noms de plusieurs candidats effectifs ou suppléants d'une même liste ; depuis la même époque, les aspirants-sénateurs se soumettent à un test de popularité devant un large collège d'électeurs, francophone ou néerlandophone ; généralisée en 2003, l'extension des circonscriptions à la province, pour la Chambre, incite les candidats-députés à adopter la même attitude. Ensuite, la tendance des citoyens à émettre un vote préférentiel, plutôt que de cocher la case de tête, se renforce : de 1991 à 2003, elle passe de la moitié à deux bons tiers de l'électorat. Évidemment, les formations politiques en tiennent compte. Enfin, la méfiance avérée de certains citoyens envers les « professionnels de la politique » incite des partis à faire appel à des candidats d'ouverture, réputés « en phase » avec l'opinion. Paradoxalement, ceux-ci sont appréciés par les électeurs sur des critères étrangers à la vie de Cité, qu'ils sont censés renouveler par leur apport.

L'examen attentif des listes déposées de 1999 à 2003, pour un scrutin européen et deux élections législatives, mérite d'être entrepris. Il montre une perpétuation de la tendance à puiser dans le secteur associatif, étendu à la Fédération des étudiants francophones (FEF).

Se confirme aussi la propension à faire appel à des candidats issus des médias, des milieux d'affaires et de l'université (cf. tableau 15).

Tableau 15 : Candidat(e)s aux élections de 1999-2003 (1)

Nom	Titre ou ancienne fonction	Parti	Mandat éventuel
LALOY, Marie-José	secrétaire générale des Femmes prévoyantes socialistes	PS	sénatrice cooptée en 1999, élue directement en 2003
DIEU, Camille	responsable de la CGSP-Enseignement	PS	députée en 2003
SMAL, Louis	dirigeant de la Centrale CSC des métallurgistes	cdH	député en 2003
SNOY, Thérèse	secrétaire générale d'Inter-Environnement Wallonie	Écolo	non élue
VIENNE, Christiane	secrétaire fédérale du MOC de Tournai-Ath-Mouscron	PS	sénatrice cooptée en 2003
BUCELLA, Fabrizio	président de la FEF	PS	non élu
HENRY, Philippe	président de la FEF	Écolo	parlementaire régional wallon en 1999
HOYOS, Émily	présidente de la FEF	Écolo	non élue
NOLLET, Jean-Marc	président de la FEF	Écolo	ministre de l'Enfance en Communauté française depuis 1999
TOUNQUET, Anaïg	vice-présidente de la FEF	cdH	non élue
CORNIL, Jean	directeur-adjoint du Centre pour l'égalité des chances	PS	sénateur coopté en 2001, élu directement en 2003
CROMBÉ-BERTON, Marie-Hélène	présidente du C.A. de la RTBF	MR	sénatrice cooptée en 2003
DUBIÉ, Josy	journaliste à la RTBF	Écolo	sénateur élu directement en 1999 (36.006 voix de préférence)
RIES, Frédérique	présentatrice du journal télévisé, RTL-TVI	PRL/MR	parlementaire européenne en 1999 (156.259 voix de préférence)
STERCKX, Dirk	présentateur du journal télévisé, VRT	VLD	parlementaire européen en 1999 (164.228 voix de préférence)
BODSON, Philippe	PDG de Tractebel, ancien président de la FEB	PRL-FDF -MCC	sénateur élu directement en 1999 (57.237 voix de préférence)
LARUELLE, Sabine	directrice générale de la Fédération wallonne de l'agriculture	MR	députée en 2003, puis ministre de l'Agriculture et des Classes moyennes
SCHOUPPE, Étienne	administrateur-général de la SNCB	CD&V	sénateur élu directement en 2003 (116.818 voix de préférence)
DELPÉRÉE, Francis	professeur de droit constitutionnel à l'UCL	cdH	non élu au Sénat en 2003, malgré plus de 64.000 voix de préférence

La vague des médecins humanitaires à la Bernard Kouchner se répand en Belgique dans les années 1990. Après Reginald Moreels et Alain Destexhe, c'est Georges Dallemagne, ancien directeur des opérations de Médecins Sans Frontière et de Handicap International qui est élu sénateur direct pour le PSC en 1999 (18.880 voix de

préférence). Quant au PS, il s'ouvre à des candidats altermondialistes, comme Pierre Galand, président du CNCD, coopté en 2003.

Le recours à des personnalités médiatisées progresse lorsqu'il est fait appel à des sportifs de renom, à des représentants de « victimes », à des ex-Sabéniens ou encore au monde des arts et du spectacle (tableau 16). En 1999 une de ces candidates, l'avocate Anke Van dermeersch, ex-Miss-Belgique, s'engage à poser nue dans *Playboy* si elle est élue au Parlement européen sur une liste du VLD. Après être passée au Vlaams Blok, elle devient sénatrice en 2003 avec un score assez stupéfiant.

Tableau 16 : Candidat(e)s aux élections de 1999-2003 (2)

Nom	Titre ou ancienne fonction	Parti	Mandat éventuel
ANCION, Amand	arbitre international de football	cdH	non élu
BAOUF, Fatima	championne de Belgique de cross-country	PS	non élue
COURTOIS, Alain	secrétaire général de l'Union belge de football	MR	député en 2003
DEDECKER, Jean-Marie	entraîneur fédéral de la Ligue belge de judo	VLD	sénateur élu directement en 1999 (52.492 voix de préférence) et en 2003 (65.105 voix de préférence)
WILMOTS, Marc	capitaine des Diables Rouges	MR	sénateur élu directement en 2003 (109.955 voix de préférence)
LELIÈVRE, Claude	délégué général de la Communauté française aux droits de l'enfant	PS	non élu
MAST, Timy	mère d'enfants disparus	Resist	non élue
MALMENDIER, Jean-Pierre	fondateur de l'ASBL Marc et Corinne	MR	sénateur coopté en 1999 (27.435 voix de préférence), député en 2003.
VAN NOPPEN, Flor	frère du vétérinaire assassiné	NV.A.	non élu
BONGIORNO, Salvatore	délégué CSC à la Sabena	cdH	non élu
VERVOTTE, Inge	porte-parole ACV à la Sabena	CD&V	députée en 2003
COLINET, Jean-Louis	directeur du Théâtre de la Place	PS	non élu
DEUTSCH Xavier	écrivain	Écolo	non élu
DI ANTONIO Carlo	organisateur du Festival de Dour	cdH	non élu
HERMANS, Margriet	chanteuse	VU-ID21	non élue au Sénat, malgré 53.226 voix de préférence en 1999
VAN DERMEERSCH Anke	Miss-Belgique 1991	Vl. Blok	sénatrice élue directement en 2003 (106.694 voix de préférence)

Le scrutin de mai 2003 révèle une contradiction fondamentale du « star-system » : plus on élit des personnalités connues et plus on doit confier des responsabilités à des inconnus. Il apparaît, en effet, que 37 députés sur 150 n'ont pas été choisis directement par les électeurs : par le jeu des suppléances, ils sont appelés à prendre la place de personnalités plébiscitées, mais qui ne peuvent ou ne veulent pas siéger là où les citoyens ont cru les positionner...

QUELQUES THÉORIES EXPLICATIVES

Les pages qui précèdent décrivent des évolutions complexes, sans guère en proposer d'interprétation un tant soit peu fouillée. C'est à cette carence que je voudrais tenter de remédier dans la troisième partie de la présente contribution. L'aperçu qui y est proposé ne prétend pas à l'exhaustivité. Aucune hiérarchie de valeur n'est établie entre les théories passées en revue, et ce pour deux raisons : d'une part, certaines d'entre elles doivent encore être validées par de nouvelles études empiriques ; d'autre part, toutes expliquent certains aspects de l'évolution politique récente, mais aucune d'elles n'épuise la réalité.

L'hypothèse de nouveaux clivages

Depuis l'étude devenue classique de Seymour-Martin Lipset et Stein Rokkan[6], on sait que trois grandes lignes de fracture segmentent durablement la société belge en blocs antagonistes. De nature idéologique, le clivage Église-État est produit par la sécularisation. Il a pour enjeu le contrôle des mécanismes collectifs de socialisation : l'éducation, la culture, l'assistance et les soins de santé. Il oppose les cléricaux, favorables à une forte influence de la religion catholique en ces domaines, aux anticléricaux, partisans d'une séparation de l'Église et de l'État. De nature socio-économique, le clivage possédants-travailleurs est issu de l'industrialisation. Il a pour enjeux la répartition du pouvoir économique et des fruits de la croissance. Dans un système de capitalisme libéral, il met aux prises les propriétaires des moyens de production et d'échange, soutenus par les forces conservatrices (la droite), et les travailleurs regroupés dans des organisations

6 *Party Systems and Voters Alignments : Cross-national Perspectives*, New-York, 1967.

représentatives, appuyés par les forces progressistes (la gauche). Qualifié chez nous de « communautaire », le clivage centre-périphérie est le fruit de la centralisation. Il procède de la dualité linguistique et culturelle de la Belgique, mais aussi de l'inégal développement économique de ses composantes. Des populations qui se sentent assujetties – les périphéries – résistent au processus d'édification de l'État-Nation ou exigent la modification de ses structures. Il en résulte des oppositions entre centralistes et autonomistes, mais également entre francophones et néerlandophones ou encore entre Flamands, Wallons et Bruxellois.

Les études relatives au comportement électoral des Belges menées au cours des années 1990 convergent. Dans le vote pour les partis traditionnels, elles mettent en évidence le poids persistant de variables associées aux trois clivages historiques : l'identité confessionnelle, l'appartenance de classe et, surtout en Flandre, la volonté de constituer une nation au sein ou en dehors du royaume. Ainsi, le vote pour le CVP-CD&V et pour le PSC-cdH reste profondément lié à des facteurs comme la croyance, la pratique dominicale régulière, l'affiliation à des organisations sociales du « pilier » chrétien. Inversement, le suffrage apporté au PS et au SP-SP.A. demeure influencé, dans une certaine mesure, par l'appartenance aux mouvances de l'incroyance ou de la libre pensée. Tant pour le vote socialiste que pour le vote libéral (PRL-MR et VLD), on note l'influence prépondérante de variables renvoyant au clivage socio-économique, en particulier l'appartenance de classe (classe ouvrière du côté socialiste, classe moyenne supérieure du côté libéral). Il n'empêche : même si de tels facteurs demeurent fondamentaux dans l'explication des suffrages qui se portent sur les listes traditionnelles, leur poids tend à diminuer avec le temps au plan macro-social. C'est ainsi, par exemple, que les catholiques engagés, enclins à voter pour les formations sociales chrétiennes, sont de moins en moins nombreux au sein de la société belge. Il en est de même pour les personnes habituées à donner leur suffrage aux partis socialistes, qui ont le sentiment d'appartenir à la classe ouvrière. Il s'ensuit qu'il faut trouver d'autres facteurs explicatifs au comportement électoral de certains citoyens.

Précisément, les votes qui s'expriment en faveur des formations écologistes et des partis d'extrême droite ne suivent pas la même logique que celle évoquée ci-dessus. Ils se focalisent sur des enjeux nouveaux, non liés aux anciens clivages et aux divisions traditionnelles de la société belge. Les enjeux en question renvoient principalement aux alternatives

suivantes : ouverture à la société multiculturelle/ethnocentrisme, tolérance/fermeté dans la lutte contre l'insécurité, protection de l'environnement/sécurité d'emploi, qualité de la vie/maintien d'une croissance économique élevée. En ces matières, écologistes et extrême droite se situeraient sur deux versants opposés. Se référant aux travaux de Ronald Inglehart, certains auteurs ont tendance à agréger toutes ces thématiques pour y déceler la percée d'un nouvel antagonisme fondamental : ce dernier mettrait aux prises les partisans de valeurs postmatérialistes et les défenseurs de valeurs matérialistes.

Si l'on en croit Inglehart, les valeurs postmatérialistes auraient émergé au sein des jeunes générations. Celles-ci n'ont pas connu la guerre et les sacrifices de la reconstruction, mais le plein emploi et l'abondance. De ce fait, elles se préoccuperaient moins de subvenir aux besoins « basiques » de l'existence, de nature matérielle. Elles se focaliseraient sur des aspirations qualitatives, essentiellement immatérielles, comme l'épanouissement personnel, le cadre de vie, la participation démocratique aux processus de décision. Le changement qui se produirait de la sorte aurait – répétons-le – un caractère générationnel. Une telle hypothèse ne fait pas l'unanimité au moins pour trois raisons. Tout d'abord, la plupart des citoyens mêlent volontiers adhésion à des valeurs matérialistes et ralliement à des valeurs postmatérialistes. Ensuite, l'extrême droite, réputée matérialiste, recrute une part de son électorat dans les couches jeunes de la population, censées plus réceptives au postmatérialisme. Enfin, rien ne prouve que les oppositions environnementalistes/productivistes et partisans de la société multiculturelle/ethnocentristes se recouvrent entièrement.

À vrai dire, l'analyse du recul de certaines formations traditionnelles, mais aussi la compréhension des vagues verte et noire, supposent une démarche plus sophistiquée. Il faut s'attacher aux effets combinés de plusieurs mutations sociales fondamentales. En premier lieu vient le passage graduel à la société postindustrielle, qui s'amorce dès la fin des années 1960, avec des conséquences en cascade : tertiairisation de l'économie, démocratisation et massification du système éducatif, augmentation du pouvoir d'achat, formation d'une grande classe moyenne.

Les transformations socio-économiques accentuent un processus bien antérieur : la sécularisation. Cette dernière se traduit par un déclin de la religiosité sous différentes formes : baisse de la pratique dominicale,

recul de la participation aux principaux rites de passage catholiques, moindre acceptation des normes éthiques imposées par l'Église, prise de distance à l'égard de croyances chrétiennes fondamentales. Favorisée par la résolution de conflits grâce au recours à des mécanismes de pacification, comme les Pactes scolaire et culturel, la sécularisation affaiblit la prégnance du clivage Église-État : les enjeux correspondants perdent une bonne part de leur puissance mobilisatrice.

Le passage à la société postindustrielle accélère un autre processus avec lequel il entretient des relations étroites : la « dépilarisation » (*ontzuiling*). On en perçoit divers symptômes depuis plusieurs décennies. Dans certains segments de la population, les sentiments d'appartenance à un « monde » structuré à partir d'une idéologie englobante tendent à se diluer. La montée de l'individualisme incite une part croissante des citoyens à accorder la priorité à des intérêts personnels plutôt qu'à des valeurs collectives. Lorsqu'il s'agit d'adhérer à des organisations sociales ou éducatives, beaucoup optent pour une attitude consumériste : ils effectuent leurs choix à la carte, compte tenu du rapport qualité/prix, ne répugnant pas – à l'instar des « zappeurs » – à des affiliations multiples, parfois instables, qui les font passer sans état d'âme d'un « pilier » à l'autre. Précisément, les organisations constitutives de ces agrégats adaptent leur offre à l'évolution de la demande : elles se professionnalisent, en se préoccupant davantage de la qualité des services prestés, au risque de perdre leur capacité de mobilisation militante. Leur spécialisation dans un domaine précis distend les liens qui, jadis, les unissaient. Bref, les « piliers » se fissurent peu à peu. Ils voient aussi leur légitimité contestée par des courants critiques. Ces derniers perçoivent les *zuilen* (piliers) comme des « trusts politiques », soucieux de préserver leur influence plus que de promouvoir un idéal collectif, ou encore comme les vecteurs de pratiques de moins en moins acceptées, tels le parasitage du processus de décision par des structures oligarchiques, le clientélisme, la politisation des nominations dans l'appareil d'État. La « dépilarisation » a deux conséquences politiques majeures : d'une part, les Belges qui dissocient leur vote de leur appartenance à des organisations pilarisées, pour adopter un comportement électoral volatil, cessent d'être des minorités peu significatives; d'autre part, des organisations constitutives de « piliers » abandonnent parfois leurs liens, formalisés et exclusifs, avec une formation politique déterminée. En d'autres termes, le brouillage des anciens repères fragilise les partis

traditionnels, qui parviennent plus difficilement à fidéliser leur clientèle électorale ; par ailleurs, maints citoyens, évoluant en électrons libres, sont plus sensibles aux émotions collectives entretenues par les médias, aux chocs de la conjoncture ou à l'émergence de nouvelles questions de société. Tel est l'arrière-fond qu'il convient de garder à l'esprit afin d'aborder les transformations qui affectent le système des partis.

À partir de telles prémisses, on peut mieux cerner les dynamiques qui alimentent la percée écologiste et la montée de l'extrême droite. L'hypothèse, assez nuancée, qu'avance Marc Swyngedouw est la suivante : l'entrée dans la société postindustrielle s'accompagne de changements socio-économiques et de mutations culturelles ; ceux-ci affectent toute la population, mais surtout des segments plus réceptifs, au sein desquels ils provoquent des réorientations dans le système de valeurs. Ces réorientations ont trois effets au plan politique : perte d'influence d'un ancien clivage, mutation d'autres clivages préexistants, apparition d'un quatrième et d'un cinquième clivage. Voyons cela de plus près.

La croissance de la fin des années 1960 et l'augmentation de la prospérité matérielle, au cours de la décennie suivante, accélèrent la sécularisation. Elles rendent également les antagonismes de classe moins aigus : pour certains citoyens, la redistribution de la richesse produite n'apparaît plus comme un enjeu majeur. Le double vide qui se crée de la sorte ouvre la voie à l'apparition de sensibilités nouvelles, axées sur la critique de la société de consommation et d'un système économique technocratique. L'épanouissement personnel, la liberté, la qualité de la vie y occupent une place centrale. C'est dans le sillage de ce flux que s'inscrit la première génération de militants écologistes.

Une deuxième génération de Verts se forme au cours des années 1980-1990, sous l'influence de la crise économique et des politiques d'assainissement des finances publiques. Les restrictions budgétaires affectent tout particulièrement les secteurs non-marchands de l'enseignement, de la santé et de la culture, où les difficultés s'amoncellent : multiplication des postes précaires et mal rétribués, destinés pourtant à des personnes à haut niveau d'instruction, problèmes d'équipement, détérioration des conditions de travail. Le mécontentement qui s'ensuit provoque, dans les milieux concernés, une prise de distance à l'égard des « piliers » et de leurs coupoles politiques.

La crise entraîne aussi l'extension de l'exclusion sociale et de la précarisation socio-professionnelle. En sont les principales victimes : les « sous-statuts », frappés par la dérégulation du marché du travail et par la multiplication des emplois temporaires ; les travailleurs âgés, plus exposés lors des restructurations d'entreprises ; les moins qualifiés, soumis à une rude concurrence à l'embauche ; les chômeurs de longue durée, menacés d'une exclusion des allocations versées aux sans-travail. Un sentiment d'angoisse se diffuse dans différentes strates fragilisées de la population. Celles-ci rompent les dernières amarres qui les rattachent aux « piliers », principalement au socialisme. En leur sein apparaît un « vote de la peur » en faveur de l'extrême droite. S'y ajoute le « vote de protestation » de certains milieux indépendants : ceux-ci sont exaspérés par les ponctions fiscales, par la concurrence déloyale – due au travail au noir et au recours à une main-d'œuvre clandestine – ou encore par le développement d'une grande distribution, à la stratégie commerciale agressive.

Comme on le voit, les changements socio-économiques du dernier tiers du XX^{e} siècle ont des conséquences politiques non négligeables. Il faut aussi prendre en compte les mutations culturelles qui se produisent simultanément. Le déclin des grandes idéologies et la montée de l'individualisme modifient le rapport de certains citoyens à l'engagement politique. Dans leur chef, l'affiliation durable à un parti cède la place à des mobilisations temporaires, successives, focalisées sur un enjeu précis : l'environnement, la paix, le tiers-monde, les luttes féministes, les causes humanitaires, les droits de l'Homme. Ainsi naît la nébuleuse qu'Alain Touraine a qualifiée de « nouveaux mouvements sociaux ». Ces derniers se positionnent largement en dehors des anciens clivages, mais aussi en rupture complète avec les structures et les pratiques des « « piliers ». Dans cette sphère mouvante et souvent informelle, les partis écologistes recrutent des militants et des cadres : il s'agit de fédérer des énergies résolument novatrices, en vue de promouvoir plus efficacement un changement de société.

Toujours dans le domaine culturel, on voit poindre, puis s'affirmer des tendances plus inquiétantes : le racisme et la xénophobie. Ces derniers ne se polarisent pas indistinctement sur tous les étrangers. Ils se focalisent surtout sur des populations d'origine maghrébine ou turque. À l'origine de telles attitudes de rejet, on trouve, sans doute, des anxiétés socio-économiques : elles nourrissent, dans certains milieux, les stéréotypes de l'immigré qui « vole le pain des Belges » et « abuse de la

sécurité sociale ». D'autres facteurs y contribuent : ainsi, les difficultés de cohabitation dans les quartiers délabrés et les cités-dortoirs, les différences de mode de vie, la crainte d'un fondamentalisme musulman, etc. En Flandre surtout, le nationalisme se revendique d'une identité ethnique qui serait menacée, martèle le Vlaams Blok, par la « présence massive des allochtones ». À l'en croire, les Flamands sont riches, mais ils ne pourraient le rester qu'entre eux. Un tel égoïsme collectif instille une méfiance systématique envers tous les « profiteurs » potentiels qui n'appartiennent pas à une communauté nationale définie selon des critères étriqués : les immigrés, les réfugiés politiques, les sans-papier, mais également les Wallons.

L'extrême droite exploite un autre fonds de commerce : le sentiment d'insécurité qui sourd devant la petite délinquance, vécue au quotidien, ou la grande criminalité, fortement médiatisée. Une anxiété collective, qui parfois relève de la phobie, est ressentie d'abord par des couches sociales âgées à faible niveau culturel, surtout dans les banlieues anonymes et les centres urbains dégradés. Elle s'étend ensuite comme une tache d'huile, de manière irrationnelle, pour atteindre les beaux quartiers, où il n'y a pourtant ni présence immigrée, ni concentration particulière de délits. Elle génère une réceptivité aux thématiques sécuritaires : le rétablissement de la peine de mort, l'instauration de peines incompressibles, le durcissement de la répression policière et judiciaire, l'expulsion des « étrangers délinquants ».

Selon Jaak Billiet, le succès des formations d'extrême droite s'expliquerait donc par trois hypothèses, qui ne s'excluent pas mutuellement. La première est celle des intérêts économiques menacés : elle est incarnée, on l'a vu par des personnes occupant des positions vulnérables sur le marché du travail ou au plan social, qui perçoivent les populations d'origine étrangère comme des concurrentes, réelles ou potentielles. La deuxième hypothèse est celle des intérêts symboliques : victimes de l'affaiblissement du lien social, traumatisés dans un monde marqué par la mobilité géographique et socio-professionnelle, des individus isolés, peu intégrés dans la vie associative, repliés sur eux-mêmes, seraient à la recherche de cadres symboliques forts (la famille, le travail, l'ordre...). Ce sont précisément des thèmes sur lesquels l'extrême droite met l'accent dans sa propagande. La troisième hypothèse est celle des besoins psychologiques : désorientées devant les mutations de la société et se sentant politiquement impuissantes, des personnes se cramponnent, comme à une bouée de

sauvetage, aux conceptions autoritaires et aux schémas simplistes de la droite ultra.

Dans plusieurs franges de la population, les mutations socio-économiques et les flux culturels évoqués ci-dessus entraînent une réorientation du système des valeurs. Pour certains citoyens, des concepts comme l'épanouissement personnel, la qualité de la vie, la participation aux processus de décision, la tolérance, l'ouverture aux populations d'une autre origine ou d'une autre culture acquièrent une grande importance. Pour d'autres, des valeurs comme le travail, la famille, la patrie, l'ordre, la sécurité sont considérées comme essentielles. Dans ces deux segments de l'électorat, le clivage Église-État ne détermine nullement les attitudes politiques et les préférences électorales. Le clivage conservateurs-progressistes n'y a plus une acception socio-économique : il se ramène surtout au débat répression/tolérance en matière d'ordre public. Dans ces mêmes couches de la société, le clivage centre-périphérie reçoit un contenu variable : il ne présente pratiquement plus d'intérêt pour les personnes adhérant aux valeurs qualitatives ; en face, l'ethnocentrisme conduit à des positions séparatistes en Flandre, alors que dans la partie francophone du pays, il combine vague identité européenne et nostalgie passéiste de la Belgique unitaire.

Ces nouvelles sensibilités politiques donnent naissance, dans des parties minoritaires de l'électorat, à deux nouvelles polarisations. La première oppose productivistes et environnementalistes : les uns entendent organiser la société en fonction des besoins de la consommation de masse, en mettant l'accent sur la croissance économique et sur l'emploi ; les autres, par contre, n'acceptent pas les effets destructeurs de la production à outrance, pour privilégier la qualité de la vie et le respect de l'environnement. La seconde polarisation départage ethnocentristes et universalistes : les uns rejettent les allochtones, alors que les autres plaident en faveur d'une société multiethnique et multiculturelle. Si l'on se réfère à ces deux lignes de fracture, les électorats des Verts et de l'extrême droite se situent, on l'a dit, sur des versants opposés. En tout cas, le premier détermine principalement son vote par des considérations environnementalistes, tandis que le second se réfère en premier lieu à la question de l'immigration.

Les nouvelles lignes de fracture présentées ci-dessus constituent-elles, à proprement, parler, des clivages ? Pour qu'il en soit ainsi, il faudrait qu'elles satisfassent aux quatre critères énoncés par Rokkan et Lipset, à supposer que ceux-ci demeurent pertinents aujourd'hui. En premier lieu, elles devraient connaître une permanence ou une récurrence qui leur permettent de marquer profondément le système politique. Aux yeux de l'historien, deux ou trois décennies d'existence constituent une durée trop courte pour trancher à cet égard. En deuxième lieu, ces tensions devraient bénéficier d'un enracinement historique. Il est impossible de les rattacher aux grandes mutations pointées par Lipset et Rokkan, dont la grille analytique est dépassée sur ce plan : les révolutions nationale et industrielle. Peut-être conviendrait-il, comme nous l'avons fait, de relier les nouveaux flux à des ruptures plus récentes, mais tout aussi fondamentales que les anciennes : le passage à certaines formes de « postnationalisme », induites par la mondialisation, et la transition vers une société postindustrielle. Cependant, force est d'admettre qu'il s'agit là de transformations dont on n'a jusqu'ici ni mesuré pleinement la portée, ni inventorié toutes les implications. En troisième lieu, les nouvelles segmentations devraient découper durablement l'opinion en camps identifiables et durablement opposés : l'actuelle volatilité de nombreux électeurs pose question de ce point de vue, d'autant que certains citoyens – même si leur nombre n'est pas considérable – passent, apparemment, selon les scrutins, des Verts à l'extrême droite et réciproquement. En dernier lieu, ces lignes de partage récentes devraient donner naissance à des organisations qui encadrent des parties significatives de la population, pour les mobiliser sur les enjeux correspondants. Certes, les partis verts et les formations d'extrême droite ne sont pas des feux de paille. Mais ont-ils acquis pour autant une maturité et un degré d'organisation susceptibles de garantir leur pérennité sur l'échiquier politique ? On peut en débattre. Quoi qu'il en soit, j'en conclus qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Avec Luc Huyse, j'estime, en effet, que « l'on ne peut parler de clivage (...) que lorsque l'architecture de la politique, mais également de la société, s'en trouve modifiée. Vu sous cet angle, il est certainement prématuré de parler de nouveau clivage. Ce qui ressort des sondages électoraux est, tout au plus, l'ébauche d'une ligne de démarcation politique ».

L'avènement de la mercatique et d'une démocratie du public

Cette section renvoie surtout aux études du Belge Gabriel Thoveron et du Français Bernard Manin. Elle ne s'attache pas à la percée de nouveaux courants politiques, mais à la transposition, dans la vie publique, des méthodes de la publicité commerciale (la mercatique) et à ses conséquences.

Nous connaissons les rétroactes de cette évolution. Progressivement, une partie significative de l'électorat s'est atomisée, en se détournant de toute attache confessionnelle ou socio-professionnelle. Elle est devenue volatile, encline à « faire son marché » en politique. Dans ses choix, elle ne se détermine plus en fonction de l'adhésion à des valeurs collectives ou à des engagements durables : elle se réfère davantage à des intérêts individuels ou à des considérations momentanées. Bref, elle est entrée dans ce que j'appellerai, de manière un peu caricaturale, l'ère des « dé- » : *dé*christianisation, *dé*sidéologisation », au sens d'indifférence croissante envers les doctrines et systèmes de valeurs, *dé*sengagement par rapport aux anciennes stratifications sociales, *dé*politisation, entendue ici comme une propension à se comporter en tant que spectateur, et non comme véritable acteur en matière électorale.

Ainsi qu'on l'a déjà noté, l'offre politique s'adapte à l'évolution de la demande. Toutefois, elle précipite aussi ce processus en l'accentuant. Sur ce plan, l'Europe occidentale copie les États-Unis. Les partis, du moins la plupart d'entre eux, en viennent à considérer l'espace politique comme un marché, sur lequel chacun peut gagner ou perdre des parts. Ils voient dans la communication non seulement un moyen d'entrer en contact direct avec l'individu-citoyen, mais encore une stratégie efficace, en vue de fédérer des segments disparates de l'électorat autour de thématiques à la mode. Ces dernières sont lancées un peu comme des savonnettes, à l'instar de « la nouvelle culture politique » ou de la *politieke vernieuwing* (renouveau politique). Les formations et les candidats, pour autant qu'ils entrent dans cette logique, se considèrent comme des produits : finalement, leur programme ou leur argumentation comptent moins que leur image et sa congruence supposée avec les « attentes du citoyen ». Il importe de caresser l'opinion dans le sens du poil, quitte à succomber à des dérives poujadistes ou

populistes. Il convient également de suivre les électeurs-zappeurs dans leurs caprices, afin qu'ils continuent à « bien acheter », au besoin en formatant le message diffusé selon les inclinations de l'heure. Un tel diagnostic – qui concerne moins les écologistes, on en conviendra – ne serait-il pas trop sévère ? Le lecteur jugera en parcourant les pièces du dossier.

Différentes pratiques des grandes formations politiques, et parfois même de plus petites comme Vivant, confèrent du crédit aux thèses de Thoveron et de Manin. L'une d'elles est la coexistence, au sommet des partis, de deux cellules appelées à collaborer étroitement : la première définit la ligne politique, alors que la seconde la traduit en langage de la communication. Ainsi, au VLD, on connaît la complicité qui, pendant plus d'une décennie, unit Guy Verhofsdadt à Noël Slangen, maître ès-mercatique. L'osmose est mieux assurée encore lorsqu'un publicitaire, comme Patrick Janssens au SP.A, est propulsé sur l'avant-scène.

Les partis et leurs candidats emblématiques recourent fréquemment aux études de marché sous la forme de sondages d'opinion. Ces derniers permettent de cerner les attentes de différentes strates de la population, afin de conformer les messages émis aux desiderata des publics-cibles. Ils révèlent également les contours que présente l'image d'un responsable politique, pour que l'on puisse l'entretenir ou la retoucher. En pareil domaine, les aspects auxquels s'attachent les conseillers en communication sont multiples. Beaucoup ont trait davantage à l'apparence qu'au contenu. Le maquillage, le sourire, la coiffure, la coupe et la couleur des vêtements, le vocabulaire, le phrasé, le ton, le choix des « petites phrases » : rien n'est laissé au hasard. Ainsi, certains propos doivent être euphémiques : les privatisations sont rebaptisées « consolidations stratégiques », et l'amnistie pour les fraudeurs du fisc se mue en « déclaration libératoire unique ». D'autres sont conviviaux, voire fusionnels : ne dites pas « les citoyens », mais « nos concitoyens ». D'autres encore sont délibérément assassins : « les Khmers verts » ou encore « la droite masquée », dans la bouche d'Elio Di Rupo. Le tout doit être bref et clair, pour être diffusé sur les écrans des télévisions ou sur les antennes des radios : il s'agit, par une mise en scène bien orchestrée, d'incarner un courant ou une idée en lui donnant le visage qui convient.

« Faire de l'audimat » devient une préoccupation centrale. En un certains sens, la fin justifie les moyens. C'est pourquoi des politiques participent à des émissions de variétés, à des *talk-shows*, à des divertissements du style Tatayetshow ou les @llumés.be. Durant l'été 2003, en France, des médias envisagent même de solliciter des figures de proue de la vie publique pour des émissions dites de « télé-réalité ». Certaines personnalités s'exhibent dans les magazines pipelets (*people* en anglais) : grâce aux reportages de *Paris-Match*, on peut tout savoir sur le « destin étonnant » de Marie Arena, sur la « romance » de Laurette Onkelinx et de Marc Uyttendaele, sur la dernière maternité de Joëlle Milquet.

Si les acteurs politiques se considèrent peu ou prou comme des produits, ils doivent être reconnus aisément et sans risque d'erreur. Avec l'aide d'agences spécialisées, les logos de leurs formations sont soignés, leurs sigles transformés. Puisque le mot « parti » semble avoir mauvaise presse, on lui substitue d'autres vocables : « mouvement », « alliance » ou encore « centre », concept élastique s'il en est. Comme la notoriété produit des dividendes électoraux, la « starisation » bat son plein. Elle implique, on l'a constaté, le recours aux *bekende Vlamingen* et aux Wallons connus. Elle incite aussi à miser sur les patronymes que portent « fils et filles de » : les rejetons sont censés incarner à la fois la continuité et la jeunesse.

Les élections de mai 2003 confirment la place qu'a prise la mercatique. Les quatre grands partis francophones font appel à une agence de communication et de relations publiques : Bialek and Partners pour le PS, FCB – filiale de l'agence publicitaire américaine Mc Cann-Erickson – pour le MR, Cathedral pour le cdH, Kadratura pour Écolo. Au moins, ces sociétés agissent en prestataires techniques : avec les responsables ad hoc de la formation concernée, il leur incombe de donner corps au positionnement choisi ; elles doivent aussi rendre le message – véhiculé par des spots, des affiches et des textes – cohérent avec l'image voulue par le commanditaire. Au plus – c'est le cas au MR – l'agence fonctionne comme un incubateur d'idées : pendant des mois, ses responsables assistent aux manifestations publiques du parti, en vue d'y relever des thèmes porteurs ; ils conçoivent la campagne collective ; ils encadrent personnellement les principaux candidats, notamment pour préparer des prestations télévisées.

De leur côté, les médias contribuent, surtout en Flandre, à transformer les responsables politiques en acteurs de *reality-shows*. À les en croire, on pourrait, par le divertissement, le spectacle ou le jeu, « réintéresser » les citoyens à la vie publique, tout en offrant aux ténors de celle-ci des tribunes à des heures de grande écoute. Il est vrai que des personnalités comme S. Stevaert, B. Anciaux ou M. Vogels doivent une partie de leur popularité à de telles prestations. On peut cependant se demander si ces pratiques n'ont pas aussi des effets pervers : le brouillage des débats idéologiques au profit de jeux de l'esprit, l'accentuation du culte de la personnalité, la primauté de la séduction par rapport à l'adhésion intellectuelle. Certes, ainsi que le constate Jean-Jacques Jespers, « la starisation est un effet typique du petit écran » (*Le Soir*, 19 avril 2003). Contribue-t-elle pour autant à élever et à clarifier les messages adressés à la population ? On peut, à tout le moins, en douter.

Quoi qu'il en soit, estime le politologue Bernard Manin, on assiste à l'apparition d'une démocratie du public, qui se substitue à la démocratie des partis. Dans ce régime, les électeurs votent de moins en moins pour un parti ou pour un programme : ils se déterminent essentiellement en fonction de la personnalité des candidats et de la confiance qu'elle leur inspire. Cette relation de confiance personnelle s'établit directement, grâce à la communication télévisuelle. En ce sens, l'électorat apparaît comme un public : il réagit aux thèmes qui lui sont proposés sur le forum médiatique. Quant au responsable politique, il est un acteur qui – notamment grâce aux sondages d'opinion – cherche à découvrir les sujets auxquels la population est sensible pour les mettre en scène. La nouvelle élite dirigeante est, dès lors, constituée de « figures médiatiques », secondées par des experts en communication : il leur revient de produire des « images », représentations simplifiées d'un message, à partir desquelles les citoyens effectuent leurs choix.

L'émocratie ou l'emprise de la dramaturgie médiatique

On se réfère ici aux travaux de Mark Elchardus. À partir de l'étude de mutations sociales, ce dernier tente de décrypter des transformations récentes dans les attitudes politiques : ainsi, la moindre réceptivité au message des partis traditionnels et de leurs organisations intermédiaires, la volatilité d'une large frange de l'électorat, la séduction

exercée par les communicateurs médiatiques ou encore la montée de diverses formes de populisme. L'analyse repose sur l'articulation de trois concepts qu'il convient d'expliciter préalablement : la société de la méfiance, la société symbolique et la démocratie du drame.

Les sondages récents en attestent : on assiste à une baisse de la confiance dont étaient investies les institutions et les organisations représentatives, la justice, la police, la presse et les Églises. Les partis sont les principales victimes de ce discrédit. Insécurisées, différentes strates du corps social se laissent gagner par une attitude soupçonneuse envers les instances qui, en démocratie, les représentent. Des mutations profondes de la société expliquent pareille évolution : le vieillissement de la population ; l'internationalisation des flux économiques, qui réduit le champ de la décision politique ; la sécularisation, à l'origine d'un vide idéologique ; la crise du *Welfare State*, incapable de satisfaire les attentes, de plus en plus élevées, des citoyens ; l'avènement d'une société de la connaissance, dont sont exclus les individus qui ne maîtrisent pas l'information ; l'influence des médias, en particulier celle des télévisions commerciales, qui exacerbe les angoisses de personnes peu impliquées dans la vie des collectivités.

La méfiance ambiante est portée à son paroxysme pendant la dernière décennie du XX^{e} siècle, lorsque se succèdent des événements amplement médiatisés et vécus, pour la plupart, sur un mode affectif ; le décès du roi Baudouin, l'assassinat du vétérinaire Van Noppen, les affaires Agusta et Dassault, le séisme Dutroux et la Marche blanche, la mort dramatique de Semira Adamu, la crise de la dioxine. Dans certaines parties de la population, on voit alors déferler des vagues d'antipolitisme.

Elchardus explique l'impact considérable des médias en le replaçant dans un contexte plus large : le passage à une société symbolique. Il accorde une attention toute particulière aux mécanismes de contrôle social qui façonnent les goûts, les émotions, les valeurs et les comportements des citoyens. La croissance économique et le développement de la consommation ont relâché les contraintes matérielles qu'imposait la rareté de biens essentiels à la vie. Corrélativement, les anciens mécanismes de contrôle social – le pouvoir, la famille, la religion, la tradition – ont perdu de leur effectivité. Se sentant plus autonomes, les individus entretiennent l'illusion d'une large liberté personnelle. En réalité, ils tombent sous l'emprise de nouveaux mécanismes de contrôle social, d'autant plus insidieux qu'ils sont plus

difficilement repérables : l'école, mais aussi la publicité et surtout les médias. Parce qu'ils trient, traitent et diffusent l'information d'heure en heure, ces derniers produisent une représentation du monde suffisamment homogène pour être intelligible aux yeux d'un large public, qui l'assimile à la réalité politique. Les gloutons optiques soumis à l'ascendant des chaînes commerciales de télévision ne débattent plus et ne votent plus : ils achètent des produits sur le marché politique, au sein duquel les talents de communicateur et la capacité à créer des événements, par des effets d'annonce, priment la compétence.

Selon Elchardus, la société symbolique engendre une sorte de monstre, qu'il qualifie de démocratie du drame. C'est, en effet, par l'intermédiaire des médias que la population vit les crises des années 1990. Ces mêmes médias n'engendrent pas la méfiance, mais ils la rendent palpable et ils l'amplifient. Ne focalisent-ils pas l'attention du public sur des événements à forte charge émotionnelle, dont ils proposent une analyse sommaire, en succombant quelquefois à la tentation de désigner des coupables ? La politique se réduit alors à une série de drames, dont la succession accrédite l'idée d'un « grand complot », ourdi par l'establishment. Le doigt est pointé sur des défaillances et des dysfonctionnements dont la responsabilité, présentée en termes de faute, est imputée à des institutions représentatives, de ce fait décrédibilisées, et aux individus qui les incarnent. De nouveaux acteurs, comme les parents d'enfants disparus ou les comités blancs, acquièrent une légitimité médiatique soudaine : ne donnent-ils pas un visage et une voix aux émotions populaires, tout en stigmatisant le « système » ? Parmi les (télé)spectateurs, d'aucuns en arrivent à croire que l'essentiel du débat politique consiste à identifier des victimes, avec lesquelles le public se solidarise, et des coupables, à attraire devant le tribunal de l'opinion. On voit émerger un « poujadisme de la responsabilité », qui risque de transformer des politiques en accusés ou en victimes expiatoires. Deux ministres n'ont-ils pas démissionné après l'évasion de Marc Dutroux, alors qu'ils n'avaient commis personnellement aucune erreur ? Un Vice-premier ministre n'a-t-il pas été médiatiquement « lynché » pour des faits gravissimes qu'il n'avait pas commis ?

En pareil contexte, dépeint en termes très critiques, il est vrai, on comprend mieux certaines évolutions politiques récentes. Des partis traditionnels, comme les sociaux chrétiens et les socialistes, subissent une érosion parce que leurs organisations intermédiaires, à travers

lesquelles ils captaient l'adhésion d'un électorat stable, perdent une partie de leur pouvoir de mobilisation. Pour des citoyens-téléspectateurs, la relation au politique ne s'établit plus par le *middenveld*, mais via les médias. Elle devient instable : les intéressés basculent dans le camp de leaders qui savent s'adresser à la masse sur les petits écrans, capter et traduire les émotions du public, bref se mettre en scène dans la dramaturgie médiatique.

La société de la méfiance, la société symbolique et la démocratie du drame génèrent, selon Elchardus, un nouveau style politique, qualifié de populiste. Sous le vocable de populisme, le sociologue flamand range une série de positions et d'attitudes : le rejet de l'establishment, réputé insensible aux aspirations de l'opinion publique ; le refus d'une médiation des organisations intermédiaires au profit de la démocratie directe, par laquelle « le citoyen ferait entendre sa voix » ; l'appel au bon sens de l'homme de la rue ; la prétention à incarner l'espoir et les rancœurs d'une population « réduite au silence » ; le rejet des clivages historiques, présentés comme autant de « divisions artificielles » du corps social. Une série de revendications, portées par des formations très différentes, serait la traduction de cette dérive politique : ainsi la réduction de l'effet dévolutif de la case de tête, l'élection directe des bourgmestres, la suppression du vote obligatoire, le recours au référendum... Elles viseraient, ni plus ni moins, à affaiblir la démocratie représentative au profit d'un système au sein duquel seules compteraient la voix du citoyen-individu et la communication par médias interposés, selon les modalités prescrites par le marketing politique. Chez Elchardus, l'appréhension de certaines réformes du système électoral est, on peut le noter dès à présent, pour le moins unilatérale.

Selon le même auteur, il existe incontestablement un populisme d'extrême droite. Ce dernier mise sur le ressentiment d'électeurs inquiets ou amers, en drainant d'abord les voix des « largués » de la société. Il traduit leur rancœur en rejet des étrangers. Il érige la question de l'insécurité en dossier emblématique du fossé qui séparerait l'élite du citoyen.

Elchardus pointe également trois thèmes populistes que déclinent, selon lui, les campagnes du VLD en faveur du renouveau politique et les *Burgermanifesten* de Guy Verhofsdadt. Tout d'abord, la méfiance envers la démocratie représentative serait fondée, vu la manière dont ses institutions dysfonctionnent et la posture arrogante qu'adoptent

ses dirigeants. Ensuite, la médiation des organisations intermédiaires est perverse : elle conduirait à un démantèlement de la souveraineté populaire. Enfin, la restauration des droits du citoyen passerait par l'érosion du système représentatif, par le démantèlement du *middenveld* et par le recours à la démocratie directe. De telles conceptions, poursuit Elchardus, dérivent en droite ligne des thèses néo-libérales : l'espace politique est assimilé à un marché concurrentiel, qui devrait se régler sur les préférences explicites de citoyens-consommateurs désireux de maximiser leur utilité à travers un shopping électoral. Elles charrient une piètre idée de la citoyenneté, selon laquelle toute volonté d'organisation collective et toute acceptation de limites aux désirs des individus sont a priori exclues. Elles cantonnent les formations politiques dans un rôle purement utilitaire : répercuter les préférences des électeurs. La mission formative qui devrait leur incomber passe à la trappe. Or les partis n'ont-ils pas aussi pour tâche de sensibiliser la population à des problématiques comme les droits des minorités et l'humanité d'une politique d'asile, auxquelles elle est spontanément peu réceptive ? Le diagnostic est sévère, mais il recèle une part de vérité. En plaçant à l'avant-plan de sa communication des thèmes aisément traduisibles en termes médiatiques, en les faisant souvent porter par des *bekende Vlamingen*, sans grand souci de cohérence doctrinale, en proposant surtout une offre politique à large spectre, dans laquelle différents micro-électorats peuvent se reconnaître, le VLD ne devient-il pas un parti attrape-tout ?

Elchardus reconnaît l'existence d'un populisme de gauche, mais l'aperçu qu'il en propose est déséquilibré. Il se montre peu sévère envers S. Stevaert et B. Anciaux, comme si ces derniers incarnaient un populisme *soft* : d'une part, ils ne donnent pas l'impression de faire de la politique, mais ils font oublier leur qualité, pour se présenter en « hommes ordinaires » ; d'autre part, grâce à leur *feeling*, ils captent les aspirations de la population et les relaient en faisant appel au bon sens du public, généralement sans en référer aux antagonismes idéologiques traditionnels, ce qui leur permet de mordre sur un électorat extérieur à leur formation. À mon sens, il y aurait bien d'autres attitudes discutables à relever dans le chef des deux leaders précités : les tirades de B. Anciaux contre la médiation des « piliers », lorsqu'il présidait la Volksunie, la complaisance avec laquelle ces deux personnalités s'exhibent devant les caméras des télévisions commerciales, celles-là même que brocarde Elchardus, ainsi que le contenu de leur discours, dont les propos démagogiques ne sont pas toujours absents.

La charge du sociologue flamand contre Agalev est beaucoup plus virulente. Elle met en lumière une contradiction entre le message et l'action des Verts flamands : ces derniers plaident en faveur de l'autonomie individuelle, mais ils préconisent simultanément un système tatillon de règlements, de contrôles et de sanctions, qui place le citoyen sous surveillance jusque dans sa poubelle. Elchardus tonne contre une « pureté fanatique dans les principes » qui tendrait, selon lui, à imposer une manière de « vivre autrement » à celles et ceux qui ne partageraient nullement cette façon de sentir, de voir ou de penser. Force est de constater, cependant, que la critique, assez unilatérale, repose sur des textes antérieurs aux tentatives d'ouverture lancées par Agalev en direction du Mouvement ouvrier chrétien flamand ; elle fait fi des bémols que ce parti a apportés à son discours, jadis méfiant à l'égard des « piliers » et de certaines formes de représentation politique, réputées peu réceptives aux attentes des citoyens.

L'analyse d'Elchardus est décapante, interpellante, mais parfois excessive. La thérapeutique proposée par le même auteur laisse perplexe. On peut le rejoindre sans difficulté lorsqu'il préconise le renforcement, et non l'affaiblissement, de la démocratie représentative. Il est judicieux aussi d'envisager le recours à des mécanismes – comme la consultation des comités de quartier, le budget participatif – qui offriraient aux citoyens la possibilité d'exercer une influence directe sur leur environnement immédiat. On attend de pied ferme le sociologue, par ailleurs haut responsable des mutualités socialistes, pour des propositions audacieuses sur la nécessaire démocratisation des organisations intermédiaires : on n'en trouve guère sous sa plume. Quant au contrôle démocratique des médias en vue de réduire la pression exercée sur le personnel politique et d'empêcher la perpétuation d'une démocratie du drame, on s'interroge sur ses modalités concrètes. Une autre voie préconisée par l'auteur laisse dubitatif : la multiplication d'études statistiques, qui devrait permettre de mieux cerner les aspirations des citoyens, de donner un soubassement scientifique à la décision politique et de soumettre ses objectifs, désormais quantifiables, à des évaluations transparentes. Je crains qu'un tel plaidoyer en faveur d'un recours aux experts ne dégénère en une sorte de technocratie.

Désenchantement démocratique et rénovation de la médiation politique

À mon sens, le débat sur le rôle des partis doit être lancé en termes moins pessimistes et plus nuancés : des publications récentes – celles dirigées par Pippa Noris et Pascal Perrineau par exemple – ouvrent des perspectives intéressantes de ce point de vue.

Au départ, les constats sont sans complaisance : il existe bel et bien une « fracture civique ». Celle-ci reflète la distance existant entre des citoyens, de plus en plus nombreux, et un monde politique à l'égard duquel la confiance s'estompe. Un tel phénomène prend plusieurs formes. Tout d'abord, il se traduit par des comportements – l'absentéisme, le vote blanc et nul, les suffrages accordés aux partis de la dérision ou aux formations protestataires – qui, agrégés, manifestent la désaffection d'une partie de l'opinion. Ensuite, il s'incarne dans des attitudes révélatrices d'une prise de distance à l'égard des allégeances traditionnelles ou d'une allergie aux loyautés durables : la volatilité de citoyens gagnés par une logique consumériste, le déclin des engagements civiques, la baisse du militantisme partisan, la prolifération des groupements d'intérêts momentanés. Enfin, plus globalement, une suspicion se développe à l'égard de tout exercice de l'autorité, dans le cadre d'un régime représentatif.

Cependant, la protestation politique n'est pas seulement le fait de populations aliénées, mal intégrées dans le nouveau tissu économique et social. Elle émane aussi de segments bien insérés dans la collectivité, qui demeurent intéressés par la chose publique. Dès lors, les attitudes de retrait évoquées ci-dessus n'expriment pas seulement – ou pas nécessairement – une aversion envers la politique ou un désaveu de la démocratie. Dans le chef d'une partie au moins du corps social, elles traduisent des aspirations à un renouveau du système représentatif, mais aussi des inclinations pour de nouvelles pratiques relevant de la démocratie participative ou de la démocratie directe, sans que les secondes excluent les premières.

Il est temps, en effet, que les partis se ressourcent. Il leur faut intégrer davantage une demande de débat interne, tonique et ouvert, qui soit en phase avec l'élévation du niveau d'instruction de leurs membres et la somme de compétences accumulées par leurs militants. Les politiques doivent aussi se laisser interpeller par d'autres formes

de mobilisation collective, non conventionnelles selon les critères classiques de l'organisation partisane, mais portées par des mouvements associatifs dynamiques, structurés en réseaux. Ceux-ci s'adaptent aisément au terreau de sociétés postindustrielles composites et mouvantes, au sein desquelles émergent des demandes sociales hétérogènes. Il s'impose donc que les partis nouent un dialogue avec ces nouvelles modalités de « l'engagement citoyen ». Dans le même ordre d'idées, pourquoi ne recourraient-ils pas davantage – dans le cadre d'une « démocratie de proximité » – aux nouvelles formules de consultation et de délibération, dans lesquelles de simples citoyens, mais aussi des associations, sont prêts à s'investir ? On pense aux tables rondes, forums, états généraux, groupes de discussion, ainsi qu'au dialogue avec des riverains, des consommateurs et des usagers sur des dossiers concrets qui les concernent. Enfin, pour ce qui a trait surtout au cadre de vie et à l'existence au quotidien, la démocratie directe – le référendum ou la consultation populaire – offre des ressources qui ne devraient pas être sous-estimées.

Si la médiation politique ne parvient pas à se revivifier, alors les sombres perspectives tracées par Elchardus gagneront du terrain : on entrera dans une démocratie d'opinion, au sein de laquelle les citoyens, transformés en public informe, se contenteront de réagir aux sollicitations lancées, depuis la scène médiatique, par des professionnels de la politique, des journalistes, des sondeurs et des experts de la communication. La partie n'est pas encore perdue, mais il est urgent que le défi soit relevé.

CONCLUSION : RECOMPOSITION OU SIMPLE JEU DE POSITIONS ?

Je n'esquiverai pas complètement cette question-piège, tout en mesurant la relativité de la réponse qui lui est apportée. Nombre de changements relevés dans cette contribution sont récents : on manque de recul pour leur conférer un caractère définitif. Les théories développées afin de les expliquer sont, on l'a vu, multiples et parfois divergentes. À ce jour, il n'est point de modèle interprétatif qui s'impose à l'évidence. On doit, dès lors, se contenter d'hypothèses fragiles, qui seront confirmées ou infirmées lors des prochains scrutins.

À tout le moins, le paysage politique flamand est en train de changer. Si trois tendances se confirment – le reclassement durable des résidus de la Volksunie, la marginalité de la N-VA et la position très fragile de Groen ! – c'est à une confrontation à la fois quadripartite et instable à laquelle on pourrait assister. Tour à tour, un leadership ténu – mais souvent décisif dans le système politique belge, où le poids néerlandophone est lourd – pourrait glisser successivement des sociaux chrétiens aux libéraux, puis du VLD au SP.A.-Spirit, avec en arrière-plan la menace du Vlaams Blok. Où et quand s'arrêtera la progression de ce parti d'extrême droite ? Qu'adviendra-t-il si cette formation parvient à paralyser les institutions régionales bruxelloises, puis à dominer le collège de la ville d'Anvers ? Des questions, simplement esquissées dans notre analyse, pourraient alors s'avérer cruciales : on pense, bien entendu, à la solidité du « cordon sanitaire », mais aussi au débat sur le droit de vote des résidents d'origine non-européenne, qui pourrait être relancé.

Du côté francophone, il n'y a guère, à court terme, de bouleversement majeur à attendre. Le leadership socialiste en Wallonie et la marque libérale à Bruxelles ne semblent nullement ébranlés, quand bien même le MR serait un jour rejeté dans l'opposition au sein de la région centrale. À tort où à raison, on a l'impression d'assister à un jeu de positions : à un *remake* de la chanson *Je t'aime, moi non plus* entre Rouges et Bleus, mais aussi à une réédition de la vieille lutte entre chrétiens et libéraux pour la conquête d'une frange mobile de catholiques conservateurs (MCC, CDF).

L'avenir du pays se joue-t-il au Nord ? C'est la conclusion principale qui se dégage à l'heure où nous sommes. Du point de vue du système des partis, un basculement est possible en Flandre. Avis aux démocrates…